Tendances sociales CANADIENNES

Hiver 05
2005

Articles de fond

Québec
Dépendance
Mieux cerner
canadiennes
Canadiens
Habitudes
Les enfants
Aperçu
Immigration
Population

Statistique Canada
Statistics Canada
Canada

Vous désirez COMMUNIQUER avec nous

Bureau de la rédaction

Courriel : cstsc@statcan.ca
Télécopieur : 613-951-0387
Courrier postal : Rédactrice-en-chef
Tendances sociales canadiennes
7e étage, immeuble Jean Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Services aux abonnés

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1-800-267-6677
Télécopieur : 1-877-287-4369
Courrier postal : Statistique Canada, Finances,
Immeuble R.H.-Coats, 6-H
150 promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Pour commander des publications de Statistique Canada

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1-800-267-6677
Télécopieur : 1-877-287-4369
Internet : http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11-008-XPF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de Statistique Canada

Courriel: infostats@statcan.ca
Téléphone : 1-800-263-1136
Internet : www.statcan.ca
Ligne ATS : 1-800-363-7629

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

2008-05899/

été 2008 N° 85

TSC

Rédactrice en chef
Susan Crompton
Rédacteurs
Warren Clark, Matt Hurst, Leslie-Anne Keown, Martin Turcotte, Karen Watson
Réviseure en chef de la version française
Marie-Paule Robert
Gestionnaire de la production
Monique Poirier
Services à la clientèle/Diffusion
Karen Watson
Direction artistique et impression
Division de la diffusion
Statistique Canada
Conception
Services de créativité
Statistique Canada
Comité de lecture
J. Badets, R. Bender, G. Bowlby, L. Marmen, G. Oderkirk, G. Roberts, G. Schellenberg
Remerciements
D. Blanchette, J. Brazeau, S.P. Gilbert, G. Lalonde, R. Lortie, L. Martel, G. Oddo, M. Pagé, R. Parenteau, H. Puderer, V. Radulovic, M.-P. Robert, M. Séguin, M. Shanes, E. Thompson, C. Yelle

Tendances sociales canadiennes

Juin 2008

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le produit ne peut être reproduit et/ou transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence. Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication des résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source des données doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent d'abord demander la permission écrite aux Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Publication inscrite dans **Academic ASAP, Academic Search Elite, Canadian Periodical Index, Canadian Serials, Expanded Academic ASAP, PAIS International, Periodical Abstracts, Periodical Abstracts Research II, ProQuest 5000, Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701 (Version imprimée)
ISSN 1481-1642 (Version électronique)

Tendances sociales CANADIENNES

Articles de fond

2 La vie dans les régions métropolitaines
L'opposition ville/banlieue : comment la mesurer?
par Martin Turcotte

21 La vie dans les régions métropolitaines
Dépendance à l'automobile dans les quartiers urbains
par Martin Turcotte

33 Les Canadiens à l'étranger
par Margaret Michalowski et Kelly Tran

42 Qui dort la nuit de nos jours? Les habitudes de sommeil des Canadiens
par Matt Hurst

49 Aperçu du recensement – Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006

57 L'activité sportive chez les enfants
par Warren Clark

66 Québec 1608-2008 : 400 ans de recensements
par Gwenaël Cartier

73 Aperçu du recensement — l'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006

La vie dans les régions métropolitaines

L'opposition ville/banlieue : comment la mesurer?

par Martin Turcotte

Le Canada, à l'instar des autres pays industrialisés, est un pays très fortement urbanisé. En 2006, un peu plus de 80 % de la population habitait dans des régions urbaines et environ les deux tiers des Canadiens vivaient dans une région métropolitaine de recensement. Les problématiques, dynamiques et phénomènes sociaux qui touchent ces grandes, et parfois très grandes, régions urbaines affectent donc plusieurs personnes dans leur vie quotidienne.

Dans le cadre d'une nouvelle série d'articles, *Tendances sociales canadiennes* se propose d'aborder plusieurs thématiques concernant la vie dans les régions métropolitaines. On tentera de mettre en lumière les différences et les similitudes entre les principales régions métropolitaines de recensement (RMR), en s'intéressant aux quartiers et aux secteurs qui les composent. En particulier, on s'intéressera à l'opposition entre quartiers possédant des traits typiquement urbains et ceux ayant des caractéristiques plutôt typiques des banlieues ou des milieux suburbains. Ce faisant, on établira des comparaisons entre les quartiers centraux et les quartiers plus périphériques, de même qu'entre les quartiers à forte et à faible densité d'occupation. On fera aussi référence à des concepts tels que le centre-ville, la municipalité centrale ou la municipalité de banlieue.

Tous ces concepts sont importants pour distinguer des secteurs qualitativement différents au sein des régions urbaines, et ce, tant du point de vue de leur forme que des types de personnes et de ménages qui les composent. Étant donné qu'ils peuvent porter à confusion et qu'ils sont moins souvent utilisés, ils méritent qu'on les définisse le plus clairement possible. C'est l'objectif principal du présent article.

Dans la première partie, on explore quatre approches possibles pour distinguer les quartiers urbains des quartiers suburbains. Dans la seconde partie, on illustre, à l'aide de données du recensement et des outils de classification retenus, en quoi les différents types de quartiers se distinguent du point de vue des caractéristiques de leur population. Finalement, on discute, sous forme d'encadrés, d'approches complémentaires qui pourraient éventuellement être utiles pour établir d'autres distinctions entre les quartiers.

Deux concepts géographiques ayant aussi une grande importance dans le cadre de cette série, soit ceux de région métropolitaine de recensement (RMR) et de secteur de recensement (SR), sont définis brièvement dans l'encadré intitulé « Définitions géographiques standard de Statistique Canada ». Notons que Statistique Canada ne possède pas pour le moment de classification pour différencier les secteurs ou quartiers au sein des RMR. Les différentes approches présentées dans le présent article, si elles constituent des pistes de réflexion pouvant éventuellement mener à la création d'une telle typologie, ne doivent pas être considérées comme des classifications standard pour le moment.

Être ou ne pas être une banlieue : une question sans réponse?

Dans le discours courant, comme en recherche urbaine, on fait souvent référence à la banlieue par opposition à la ville, aux quartiers urbains ou au centre-ville. Il est probablement clair dans l'esprit de la plupart des gens résidant dans l'une ou l'autre des régions urbaines du Canada s'ils vivent « en ville » ou « en banlieue ». Pourtant, les concepts de banlieue et de ville centre sont rarement compris de la même façon par tous et sont parfois utilisés à toutes les sauces.

Il existe plusieurs façons de distinguer la ville centre de la banlieue. Nous tentons de mettre un peu d'ordre dans ces idées en présentant quatre catégorisations différentes, basées sur quatre critères de délimitation : 1) les limites administratives ou politiques, 2) les limites du noyau central de la ville, à ne pas confondre avec le noyau urbain, dont la définition est fournie dans le premier encadré, 3) la distance du centre-ville et 4) la densité des quartiers. Comme nous

TSC Définitions géographiques standard de Statistique Canada

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une RMR est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand **noyau urbain**. Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. Le **noyau urbain** est une grande **région urbaine** autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une agglomération de recensement (AR) sont définies. Une **région urbaine** est quant à elle un territoire qui compte au moins 1 000 habitants et au moins 400 habitants au kilomètre carré.

Le Canada compte aujourd'hui 33 RMR comparativement à 27 en 2001. Les huit plus grandes RMR sont, en ordre décroissant de population : Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa-Gatineau, Calgary, Edmonton, Québec, Winnipeg.

Pour plus de détails, prière de consulter la page Web suivante : http://www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/geo009a.cfm

Secteur de recensement (SR)

Un SR correspond étroitement à ce que la plupart des gens considèrent comme un quartier. D'ailleurs, lorsqu'on référera au concept de quartier dans le cadre de la série, on référera indirectement au concept de SR.

Les SR sont de petites régions géographiques relativement stables comptant généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Ils sont situés dans les RMR dont la population du noyau urbain était égale ou supérieure à 50 000 habitants lors du recensement précédent. Dans ces agglomérations, un comité de spécialistes locaux (planificateurs, travailleurs de la santé, travailleurs sociaux et éducateurs) délimite les SR en collaboration avec Statistique Canada. Le SR est défini de façon à être aussi homogène que possible en ce qui a trait aux caractéristiques socioéconomiques, comme un même statut économique et de mêmes conditions de vie sociale au moment de sa création. En outre, la forme du SR doit être aussi compacte que possible et ses limites doivent coïncider avec des caractéristiques physiques permanentes et facilement reconnaissables.

Remarque

Il est important de noter que les concepts de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale, qui sont des concepts de classification standard de Statistique Canada, n'ont pas été retenus. La raison principale est qu'ils ne permettent pas de distinguer de façon suffisamment détaillée les différents secteurs d'une région urbaine — un des objectifs importants de cette série. Par exemple, en 2006, dans la RMR de Vancouver, 92 % de toute la population résidait dans un secteur appartenant au noyau urbain (le 8 % restant appartenait aux banlieues rurales et urbaines). Ce noyau urbain, très étendu, comprenait à la fois les quartiers du centre-ville des affaires et des quartiers résidentiels périphériques, quartiers qui ont très peu de choses en commun. La situation est très similaire sinon pratiquement identique dans les autres RMR. En somme, il ne faut pas confondre les approches dont on discute dans cet article à cette classification de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale.

le constaterons, chacune a ses forces et ses faiblesses.

Critère des limites administratives ou politiques : la municipalité centrale et les municipalités de banlieue

Dans la première méthode de délimitation entre le centre et les banlieues, qui est probablement la plus commune, la municipalité qui donne son nom à une région métropolitaine est la ville centre et toutes les autres municipalités, villages ou localités qui font partie de la région métropolitaine forment la banlieue[1]. Selon cette perspective, les banlieues possèdent une certaine forme d'autonomie politique (par exemple, un maire et des représentants élus), si bien qu'on parlera des municipalités de banlieue par rapport à la municipalité centrale[2].

Parmi les avantages évidents de cette méthode, notons sa grande simplicité et les possibilités qu'elle offre du point de vue de l'analyse des politiques locales et métropolitaines. À titre d'exemple, on peut se demander si un plus grand nombre de municipalités de banlieue, au sein d'une RMR, engendre des politiques de développement urbain différentes que celles adoptées par un plus petit nombre d'entre elles. Un autre avantage est que les gens reconnaissent généralement assez facilement les limites territoriales des municipalités de leur région et peuvent s'y identifier. Cette première approche présente cependant des désavantages non négligeables pour la perspective analytique et comparative développée dans le cadre de cette série. C'est pourquoi on y aura moins souvent recours.

Le plus important désavantage est probablement lié au fait que les limites administratives de la municipalité centrale fournissent une image parfois assez imparfaite des formes de développement urbain au sein d'une RMR. En effet, dans certaines RMR, des personnes qui demeurent à une dizaine de kilomètres du centre-ville, dans des quartiers qui

ont tout des quartiers de banlieue traditionnels, sont résidents de la municipalité centrale. Au contraire, dans d'autres RMR, des personnes résidant à seulement quelques kilomètres du centre-ville des affaires, dans des quartiers très densément peuplés, seront considérées comme demeurant dans une municipalité de banlieue. La raison qui explique ces différences est que l'histoire municipale et, par conséquent, les limites administratives des municipalités varient beaucoup d'une RMR à l'autre. Conséquemment, la proportion de la population de l'ensemble de la RMR qui demeure dans la municipalité centrale par rapport aux municipalités de banlieue, variera elle aussi beaucoup d'une région métropolitaine à l'autre (graphique 1).

Par exemple, selon les données du Recensement de 2006, les sept municipalités de banlieue de Calgary rassemblaient seulement 8 % de la population totale de la RMR. La même chose était vraie pour les municipalités de banlieue de la RMR de Winnipeg. Elles regroupaient, elles aussi, seulement 9 % de la population totale de cette RMR. La situation est complètement différente dans la RMR de Vancouver, où les municipalités de banlieue accaparent à elles seules 73 % de la population totale.

Si ces différences de pourcentage donnent une idée du niveau de morcellement administratif dans Calgary et Vancouver, elles nous informent très peu sur les types de quartiers dans lesquels vivent leurs habitants. Comparer entre elles les municipalités centrales des diverses RMR peut mener à des erreurs d'interprétation importantes, si on ne tient pas compte du découpage particulier à chacune d'elles[3].

Un deuxième inconvénient important de l'approche basée sur les limites administratives de la municipalité centrale est que les limites peuvent changer brusquement à tout moment, notamment sous l'impact des fusions et des regroupements de municipalités. Les quartiers et les localités qui étaient considérés depuis nombre d'années comme des banlieues peuvent devenir subitement des membres à part entière de la ville centre, sans que cela ne reflète un changement dans la nature de ces milieux et de leurs relations sociales et économiques avec le centre.

À titre d'exemple, la municipalité de Pierrefonds, située dans la RMR de Montréal et qui était considérée comme une municipalité de banlieue indépendante avant les fusions municipales de 2001, est aujourd'hui incluse dans l'un des arrondissements de la nouvelle municipalité de Montréal. Il en va de même pour la municipalité de East York dans la RMR de Toronto : avant 1998, il s'agissait d'une banlieue et, aujourd'hui, East York fait partie intégrante de la municipalité centrale. Dans la région d'Ottawa, les anciennes municipalités de banlieues qu'étaient Kanata, Orléans, Gloucester, Vanier et Rockliffe font aujourd'hui partie de la municipalité centrale. Évidemment, il n'est pas exclu que d'autres regroupements municipaux se réalisent dans le futur, ce qui rendrait la distinction entre municipalité centrale et municipalités de banlieue encore plus floue qu'elle ne l'est à l'heure actuelle.

Notons que malgré ces limitations (en particulier du point de vue de la comparaison entre RMR), cette distinction entre municipalité centrale et municipalités de banlieue demeure la façon la plus intéressante et la plus pertinente de présenter différentes statistiques en certaines occasions. Les décideurs et les responsables des politiques ont en effet besoin de divers renseignements démographiques et socioéconomiques à propos de la population de leur municipalité et des municipalités avoisinantes.

TSC Graphique 1 Les limites administratives varient grandement de RMR en RMR, si bien que la proportion de la population vivant dans la municipalité centrale varie beaucoup aussi

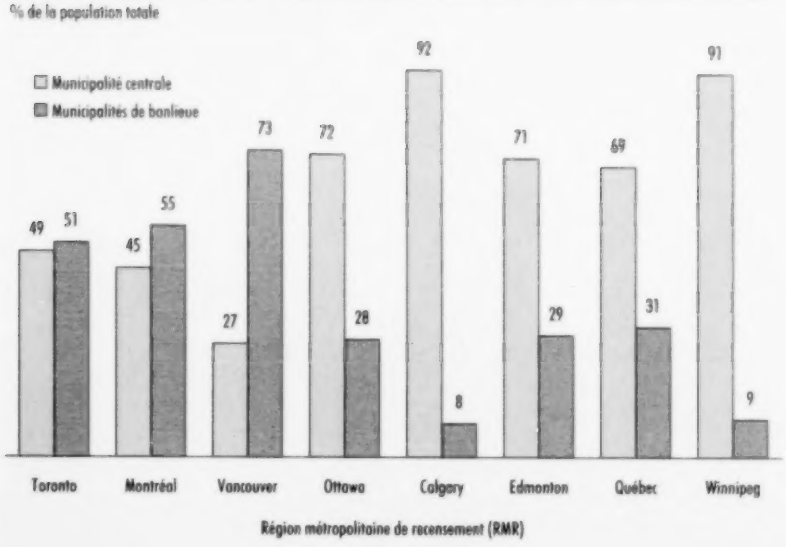

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Par contre, l'approche des limites administratives ou politiques de la municipalité centrale n'est probablement pas la plus adéquate qui soit pour étudier certaines différences sociales, démographiques et économiques entre les quartiers suburbains ou urbains.

Les banlieues en tant que zones extérieures au noyau central de la ville

Une deuxième approche pour délimiter et catégoriser les lieux de résidence au sein des régions urbaines consiste à classer les quartiers ou les localités selon qu'ils font partie ou non du noyau central de la ville (communément nommé *inner city* en anglais) et, éventuellement, selon leur distance à ce noyau. Selon cette approche, une localité, un quartier ou une quelconque entité géographique se situant à l'extérieur des limites du noyau central de la ville, ou au-delà d'une certaine distance de ce noyau, sera considéré comme appartenant à la banlieue.

Mais comment délimiter ce noyau central? Bien qu'il existe plusieurs options, l'une d'entre elles a eu la faveur de plusieurs géographes : le noyau central de la ville est constitué du centre-ville des affaires de la municipalité qui donne son nom à la RMR et des quartiers résidentiels anciens qui lui sont adjacents[4].

Généralement, le centre-ville des affaires ou le centre des affaires correspond au quartier dans lequel sont les plus concentrées les activités du secteur des services, en particulier les activités de gestion, de finance, et de services aux entreprises[5]. De façon plus générale, le centre-ville est le quartier qui contient ou contenait, dans le cas de certaines régions où d'autres centres se sont développés en périphérie, les plus fortes concentrations d'activités commerciales et de bureaux au sein d'une région urbaine.

Il n'existe cependant pas de critères universels qui permettraient d'identifier et de tracer facilement et de manière nette et précise les frontières délimitant le centre-ville de toutes les RMR du Canada[6]. Par exemple, dans une étude portant sur la localisation des grappes d'emplois dans les quatre plus grandes RMR canadiennes, des chercheurs ont établi que le centre-ville des affaires est constitué de l'ensemble des quartiers centraux qui comptent un nombre d'emploi relativement élevé et un nombre de résidents relativement faible[7].

D'autres géographes ont quant à eux soutenu que bien qu'il n'existe aucune frontière formelle au centre-ville des affaires, celui-ci est généralement reconnaissable par la prédominance nette des espaces à bureaux par rapport aux logements[8]. Des définitions du centre des affaires ayant un statut plus formel existent aussi. Par exemple, dans la Charte de la ville de Montréal, document établissant le statut légal de la municipalité, on délimite explicitement, avec les noms de rue, le territoire du centre des affaires[9].

Identifier la deuxième composante du *inner city*, soit les quartiers anciens adjacents à ce centre-ville des affaires, n'est pas une tâche tellement plus simple. Dans certaines études, on a considéré que les quartiers anciens étaient ceux dans lesquels une grande proportion des logements avaient été bâtis avant une certaine date spécifique (typiquement les quartiers composés d'un grand nombre de logements bâtis avant 1946). Les critères pour déterminer ce que constitue une grande proportion de logements peuvent néanmoins varier d'une étude à l'autre[10].

Cette méthode de distinction entre la banlieue et le *inner city* (composé du centre-ville et des quartiers anciens qui lui sont adjacents), malgré l'intérêt qu'elle peut représenter, ne sera pas retenue dans les articles de la présente série. Les difficultés associées à la mise en place de règles formelles permettant de délimiter le centre-ville des affaires et les quartiers anciens adjacents dans plusieurs RMR différentes, tant du point de vue de l'histoire, de la taille que de la géographie, ont été jugées trop nombreuses[11].

Le centre-ville par rapport aux quartiers périphériques

La troisième approche que nous présentons, laquelle a été retenue pour la série, est différente de la précédente en ce sens qu'elle n'établit pas de distinction explicite entre le centre-ville des affaires, les quartiers anciens et la banlieue. Cette approche établit des distinctions entre les quartiers et les lieux de résidence selon qu'ils sont situés à une plus ou moins grande distance d'une localisation centrale au sein même du centre-ville. Dans le cadre de la série, ce point central sera le secteur de recensement (SR) incluant l'hôtel de ville de la municipalité centrale.

Cette méthode, qui a déjà été utilisée dans une étude de Statistique Canada portant sur le travail et le navettage dans les RMR[12], se justifie par le fait que dans les différentes RMR, l'hôtel de ville de la municipalité centrale est typiquement situé au cœur de la grappe d'emploi du centre-ville (ou du moins à très grande proximité de celle-ci) et du centre historique de la ville. S'il est difficile d'identifier le point le plus central du centre-ville (particulièrement lorsque l'on a affaire à plusieurs RMR, qui sont toutes différentes les unes des autres), on peut cependant dire que la localisation de l'hôtel de ville de la municipalité centrale en donne une très bonne approximation[13].

À partir de ce point central, on délimite des zones concentriques de 0 à moins de 5 km, de 5 à 9 km, et ainsi de suite. Les différents quartiers sont ensuite catégorisés selon leur distance du SR qui inclut l'hôtel de ville. Plus on s'en éloigne, plus on caractérise les quartiers comme étant périphériques.

Habituellement, les nouvelles banlieues qui connaissent une croissance démographique plus forte que la moyenne sont situées dans les zones les plus périphériques de leur RMR. Il est cependant parfois

difficile de bien mesurer l'étendue de ces phénomènes d'expansion urbaine lorsque l'on possède uniquement des informations sur la croissance démographique au sein des diverses municipalités. Tel que mentionné précédemment, certaines RMR possèdent beaucoup plus de municipalités périphériques que d'autres, faisant en sorte que l'expansion peut paraître plus ou moins prononcée en fonction du type de découpage administratif au sein de la région. L'utilisation du critère de la distance au centre-ville permet d'éviter certains de ces problèmes, car cette classification peut demeurer constante dans le temps. On peut par exemple se demander combien de personnes, dans une RMR donnée, vivaient dans un quartier situé à une distance de 20 kilomètres et plus du centre-ville en 2006 par rapport à 2001.

Lorsque cette classification selon la distance du quartier par rapport au centre-ville sera utilisée dans le cadre de la série, on parlera des quartiers centraux par opposition aux quartiers périphériques (plus la distance est grande, plus le quartier est périphérique).

Notons qu'un des inconvénients de cette méthode de découpage du territoire est la grande variation dans la superficie des RMR. Par exemple, la superficie totale de la RMR de Toronto est d'environ 5900 kilomètres carrés, contre environ 4200 kilomètres carrés pour Montréal et 2900 kilomètres carrés pour Vancouver. Au contraire, la superficie totale de Victoria n'est que d'environ 700 kilomètres carrés, et celle de Windsor, d'environ 1000 kilomètres carrés. Conséquemment, les quartiers que l'on pourrait considérer comme centraux dans les plus grandes RMR, se situent parfois bien au-delà de 5 kilomètres du centre-ville, ce qui ne serait probablement pas le cas dans les plus petites RMR.

Par ailleurs, le pourcentage de la population vivant dans le rayon de 5 kilomètres du centre-ville sera généralement plus grand dans les petites RMR que dans celles de très grande taille comme Toronto ou Montréal. En outre, la population de ces petites RMR aura tendance à apparaître plus concentrée en son centre. Finalement, on doit souligner que les concepts de quartiers centraux et périphériques demeurent sujets à redéfinition constante : les quartiers de certaines villes considérés comme centraux aujourd'hui étaient vus comme périphériques lorsque les villes commençaient à prendre de l'expansion. Il en va de même pour les quartiers périphériques d'aujourd'hui qui seront peut-être considérés comme centraux dans quelques années.

Il faut donc faire preuve de prudence dans l'interprétation des différences entre quartiers centraux et périphériques des RMR. Le choix du critère de 5 kilomètres pour créer des zones concentriques, comme l'aurait été n'importe quel autre critère, demeure arbitraire. Cela étant dit, et comme on le verra plus avant avec des exemples chiffrés, il existe de très bonnes raisons d'utiliser le critère de la distance au centre-ville afin de distinguer et d'étudier les différences et les similitudes entre les quartiers des RMR canadiennes.

Distinction des quartiers selon la densité et les types de logements

La classification des quartiers selon leur distance au centre-ville, si elle peut être utile pour l'étude de certains sujets, masque cependant des différences entre les divers types de quartiers. En effet, certains quartiers centraux présentent des caractéristiques qui sont beaucoup plus typiques des quartiers de banlieue d'après-guerre que des quartiers urbains traditionnels : ils ont une faible densité de population, sont composés de logements plus typiques des banlieues comme les maisons individuelles, et ainsi de suite. Au contraire, et c'est de plus en plus vrai aujourd'hui, certains quartiers qui sont dits « de banlieue » ou périphériques, parce que localisés à une distance appréciable du centre-ville, présentent des traits qui sont plus traditionnellement associés aux quartiers centraux : densité de population relativement élevée, population multiethnique, logements locatifs, etc[14]. Augmenter la diversité des secteurs de banlieue en y reproduisant certaines caractéristiques des quartiers urbains traditionnels, comme une plus forte densité et une mixité des usages, constitue d'ailleurs un objectif important du « nouvel urbanisme », un courant important en planification urbaine contemporaine[15].

Afin de tenir compte de cette hétérogénéité présente et future au sein même des quartiers périphériques et des quartiers centraux, nous introduirons, dans cette série, diverses distinctions selon les caractéristiques des quartiers. Étant donné notre intérêt à comparer des quartiers présentant des caractéristiques des banlieues contemporaines typiques aux quartiers présentant des caractéristiques des milieux urbains plus traditionnels, la densité d'occupation sera un des aspects privilégiés. En effet, même si certains secteurs de la périphérie comptent des immeubles à logements ou des maisons en rangées, une faible densité de population est une caractéristique très importante de la plupart des banlieues des grandes villes canadiennes[16].

Plusieurs approches sont possibles afin de mesurer la densité d'un quartier. Dans le cadre de la série sur la vie dans les régions métropolitaines, on parlera des quartiers à faible densité lorsque deux tiers ou plus du parc résidentiel occupé sera composé de maisons individuelles, jumelées ou mobiles, où l'espace occupé par habitant est le plus grand[17]. Au contraire, on parlera de quartiers à plus forte densité de population lorsque les logements du quartier seront surtout des logements multiples, condominiums, appartements ou maisons en rangées. Ces types de logements, en particulier les immeubles à logements, sont tous

associés à des densités beaucoup plus élevées[18].

Notons qu'il aurait été possible d'utiliser une mesure qui semble à priori plus directe de densité de la population au sein du quartier (SR), soit le nombre de résidents par kilomètre carré au sein du quartier. Une telle mesure aurait pu cependant poser problème dans bon nombre de situations. En effet, dans certains SR ayant une superficie totale relativement grande, seule une petite partie de tout le territoire est habité, le restant pouvant être occupé par des industries, des barrières naturelles comme des cours d'eau ou encore des activités accaparant beaucoup d'espace, comme les aéroports. Il est donc possible, et ce, même si la densité de population est relativement élevée dans cette partie habitée, que la densité totale du SR soit faible. On aurait alors une vision tronquée du niveau de densité d'occupation dans ce SR.

L'utilisation de la proportion de tous les logements occupés qui sont des maisons individuelles, jumelées ou mobiles pour mesurer la densité nous permet d'éviter les écueils méthodologiques associés au simple calcul de la population par kilomètre carré. En effet, la mesure de densité basée sur les types de logements prédominants n'est pas influencée par la proportion du SR réellement habitée. De plus, au Canada et en Amérique du Nord, la présence de maisons individuelles et de maisons jumelées dans un quartier est un aspect important qui distingue les banlieues résidentielles des milieux plus urbains[19].

Exemples de l'utilisation des critères de densité et de distance du centre-ville pour différencier les quartiers

Afin de rendre plus concrets tous les concepts exposés jusqu'ici, huit cartes, présentées en annexe, ont été réalisées à partir des données du Recensement de 2001. Ces informations pourront être mises à jour lorsque toutes les données du Recensement de 2006 seront disponibles. Huit tableaux de données, qu'on peut trouver à l'adresse www.statcan.ca/français/freepub/11-008-XIF/2007008/article/10381-fr.htm, ont aussi été préparés pour illustrer l'utilité de distinguer les quartiers selon leur densité d'occupation et leur distance du centre — du moins en ce qui a trait aux caractéristiques distinctives des différents types de quartiers.

Pour les fins de la démonstration, trois catégories de densité ont été créées, en fonction du pourcentage de logements du quartier qui sont des maisons individuelles, jumelées ou mobiles. Les quartiers à densité élevée comptent moins de 33,3 % de ce type de logements, les quartiers à densité moyenne, de 33,3 % à moins de 66,6 %, et les quartiers à faible densité, 66,6 % et plus.

Pour distinguer les quartiers selon leur distance au centre-ville, six catégories ont été créées. Les quartiers centraux sont ceux qui se situent à moins de 5 kilomètres du centre-ville. Les autres quartiers sont considérés comme périphériques, les plus périphériques étant ceux qui sont situés à 25 kilomètres ou plus du centre-ville.

Près de la moitié des Canadiens résidant dans les régions métropolitaines vivent dans des quartiers à faible densité

Le tableau A.1 illustre comment la population des RMR se répartit au sein des différents types de quartiers des régions métropolitaines. En 2001, pour l'ensemble des RMR, près de la moitié de toute la population vivait dans des quartiers à faible densité, soit les plus typiques des banlieues d'après-guerre. Au contraire, seulement une personne sur cinq vivait dans un quartier plus typiquement urbain, soit un quartier surtout composé d'appartements ou d'autres formes d'habitation à plus forte densité.

Ces proportions variaient cependant parfois considérablement d'une RMR à l'autre. Par exemple, deux tiers des résidents de Calgary (67 %)

TSC Pourquoi créer trois catégories de densité et non cinq ou six?

La plupart des articles de la présente série feront uniquement appel à des données d'enquête (plutôt qu'à des données de Recensement). Cet aspect, qui peut sembler technique et sans grande importance, est néanmoins crucial. Le nombre de répondants des différentes enquêtes sociales de Statistique Canada est en effet beaucoup plus faible que celui du recensement : environ 20 000, dans le cadre de l'Enquête sociale générale, contre toute la population canadienne, dans le cas du recensement, et plus de six millions, dans le cas du questionnaire détaillé du recensement. L'avantage des données d'enquête est qu'elles permettent de couvrir des thèmes plus diversifiés que celles du Recensement. Leur inconvénient est que le niveau de détail géographique est moindre.

Conséquemment, il est impossible de présenter des portraits de chacune des régions métropolitaines qui soient aussi détaillés que ceux qui peuvent être réalisés à l'aide du recensement. Ainsi, une des raisons principales expliquant que l'on utilise trois groupes pour distinguer les quartiers selon leur niveau de densité (faible, moyen et élevé) est l'importance de pouvoir utiliser cet indicateur avec des données d'enquête. Il n'est cependant pas exclu que des analyses faisant appel à des catégories de densité plus détaillées soient réalisées lorsque l'on fera appel aux résultats du recensement. La même logique s'applique aux catégories de distance du centre-ville qui ont été retenues.

demeuraient dans des quartiers à faible densité d'occupation, contre seulement environ le tiers (34 %) à Montréal.

Les différences entre les résidents des diverses RMR sont encore plus considérables en ce qui concerne la distance entre leur foyer et le centre-ville. En effet, près du tiers des résidents de Toronto demeurent dans des quartiers situés à 25 kilomètres ou plus du centre-ville de la municipalité centrale En comparaison, c'est le cas de seulement 11 % des résidents d'Ottawa-Gatineau, et de 3 % de ceux de Québec. Ces différences de proportion vivant à proximité ou à grande distance du centre-ville reflètent non seulement l'histoire, la taille, mais aussi la géographie particulière d'une RMR. Par exemple, la présence du Lac Ontario, au sud de Toronto, empêche toute forme de développement résidentiel dans cette direction.

Les cartes des huit plus grandes régions métropolitaines du Canada, présentées en annexe, apportent un éclairage particulier sur les indicateurs de densité et de distance du centre-ville. Elles illustrent en effet que la densité d'occupation des quartiers diminue généralement avec la distance du centre-ville (la localisation du centre-ville est illustrée par une étoile sur la carte). Autrement dit, plus on s'éloigne du centre, plus la proportion de maisons individuelles, jumelées ou mobiles augmente dans le quartier.

Les cartes illustrent que la corrélation entre distance du centre-ville et faible densité n'est cependant pas parfaite; dans la plupart des grandes régions urbaines, certains quartiers périphériques présentent en effet une forte densité d'occupation et certains quartiers centraux ont une faible densité. Afin de tenir compte de cette réalité, il est possible de combiner les indicateurs de densité et de distance en un seul indicateur qui apporte un degré supplémentaire de précision (tableau A.1)[20]. Cet indicateur composite permet de distinguer les quartiers présentant les caractéristiques les plus typiquement urbaines (quartiers centraux à forte densité) des quartiers présentant deux traits typiquement suburbains (périphériques et à faible densité).

Le tableau A.2, qui fait usage de cet indicateur composite, présente en chiffres ce que laissaient déjà présager les cartes géographiques, soit que la majorité (mais pas la totalité) des personnes habitant dans des quartiers situés à proximité du centre-ville résident dans des quartiers à forte densité. Cela est vrai dans la plupart des grandes RMR, mais c'est particulièrement flagrant à Montréal et à Québec : en 2001, 93 % des personnes vivant à une distance de moins de 5 kilomètres du centre-ville de Montréal, et 80 % de ceux des quartiers centraux de Québec, vivaient dans des quartiers à forte densité d'occupation. En comparaison, ce pourcentage atteignait 59 % à Ottawa-Gatineau et 55 % à Toronto.

Au contraire, les personnes habitant les quartiers plus périphériques étaient surtout concentrées dans des quartiers à faible densité. Par exemple, à Vancouver, 53 % des personnes qui résidaient à 20 kilomètres ou plus du centre-ville habitaient dans des quartiers à faible densité d'occupation. À Toronto et Montréal, ces pourcentages atteignaient respectivement 72 % et 71 %[21].

La population des quartiers périphériques et à faible densité diffère de celle des quartiers centraux et à forte densité

Les géographes et les sociologues qui étudient les villes savent depuis fort longtemps que les personnes présentant des caractéristiques similaires ont plutôt tendance à se regrouper dans les mêmes types de quartiers au sein de l'espace urbain. Les données du recensement, présentées dans les tableaux A.3 à A.8, le démontrent à plusieurs égards.

On peut souvent avoir l'impression, en se promenant dans les quartiers centraux des grandes villes, que les résidents sont surtout des couples sans enfants. Cette impression n'est pas fausse. Par exemple, à Montréal, en 2001, seulement 38 % des ménages qui résidaient dans les quartiers centraux à densité élevée comptaient un enfant de 18 ans ou moins. Le pourcentage correspondant était de 58 % dans les quartiers périphériques à faible densité (soit ceux situés à 20 kilomètre ou plus du centre-ville).

Cette corrélation négative entre la présence de jeunes familles et la proximité du centre-ville est illustrée encore plus clairement au tableau A.4. Celui-ci montre qu'autant à Toronto, à Montréal, qu'à Vancouver, la proportion d'enfants de 14 ans et moins est pratiquement deux fois moins élevée dans les quartiers situés à proximité du centre-ville que dans les quartiers les plus périphériques de tous.

Au contraire, la proportion d'aînés dans les quartiers est plus élevée dans les quartiers à forte densité d'occupation et situés à proximité du centre-ville. À Montréal, par exemple, où le taux de locataires est le plus fort de toutes les grandes régions métropolitaines du Canada, la proportion d'aînés dans les quartiers à forte densité était le double de celle dans les quartiers à faible densité (16 % contre 8 % en 2001). Il est possible que certaines personnes âgées, à cause de leur mobilité plus restreinte, doivent vivre dans des appartements où certains services sont plus facilement accessibles. De plus, les hôpitaux spécialisés sont souvent situés dans les quartiers les plus centraux des grandes villes.

Les diplômés universitaires résident davantage dans les centres-villes

Dans la plupart des RMR, la proportion de personnes possédant un diplôme universitaire est légèrement plus élevée dans les quartiers ayant une forte densité d'occupation, soit les

quartiers centraux. Plus les quartiers sont éloignés du centre, moins la proportion de diplômés universitaires est élevée. Ces différences entre quartiers périphériques et centraux peuvent entre autres s'expliquer par le fait que les emplois qui requièrent les plus fortes qualifications et qui offrent les salaires les plus élevés sont proportionnellement plus nombreux au centre des grandes villes[22].

Les immigrants récents sont plus susceptibles de résider dans des quartiers à forte densité

Les immigrants récents, définis ici comme ceux étant arrivés 10 ans ou moins avant la date du recensement, sont beaucoup plus représentés dans les quartiers à moyenne et à forte densité d'occupation. Par exemple, en 2001 dans la RMR de Toronto, 28 % des résidents des quartiers à forte densité d'occupation étaient des immigrants récents, contre seulement 11 % des résidents des quartiers à faible densité. Cela est peu surprenant puisque de nombreuses études ont montré que les immigrants récents avaient plutôt tendance à s'installer dans des quartiers où le niveau socioéconomique des résidents était plus faible et les coûts de logement, moins élevés[23].

L'indicateur composite permet de constater que la surreprésentation des immigrants récents dans les quartiers à moyenne ou forte densité est constante, peu importe la distance du quartier au centre-ville. Autrement dit, que ce soit au centre ou en périphérie des RMR, les immigrants récents ont toujours plus tendance à vivre dans des quartiers à plus forte densité d'occupation que les immigrants de longue date ou les non-immigrants.

Remarquons par ailleurs qu'à Toronto et à Vancouver, l'éloignement du centre-ville n'a pas d'incidence notable sur la proportion d'immigrants récents dans les quartiers, sauf dans les quartiers situés à 25 kilomètres ou plus du centre-ville, où la présence d'immigrants récents est plus faible. Au contraire de ces deux RMR, la proportion d'immigrants récents diminue lorsque l'on s'éloigne du centre-ville de Montréal, d'Ottawa-Gatineau, de Calgary et d'Edmonton.

Les nouveaux logements se concentrent dans les quartiers périphériques et à faible densité

À la lumière des données de 2001, il semblerait que la majorité des logements construits dans les années 1990 l'aient été en périphérie, dans des quartiers à faible densité d'occupation (tableau A.8). Ceci n'est probablement pas une surprise étant donné la plus grande disponibilité des espaces propices aux développements résidentiels et, conséquemment, leur plus faible coût. Il est néanmoins intéressant de constater que 60 % de tous les nouveaux logements construits entre 1991 et 2001 l'ont été dans des quartiers à faible densité. Cette proportion atteignait même 88 % dans le cas de la RMR de Calgary. De toute évidence, le développement urbain des grandes régions métropolitaines continue de se faire sous un modèle de faible densité et d'éloignement du centre-ville.

Ces tableaux et cartes dressent un portrait bien entendu incomplet des différentes caractéristiques des populations des divers quartiers des RMR. L'objectif principal de cette démonstration était cependant d'illustrer le fait qu'il existe des tendances similaires, dans toutes les grandes RMR, du point de vue de la répartition de la population entre quartiers plus typiquement urbains (centraux et à forte densité) et suburbains (périphériques et à faible densité). L'utilité de distinguer les quartiers des RMR selon les critères présentés dans cet article deviendra encore plus évidente lorsque l'on s'attaquera aux différents sujets de la série. De façon plus générale, l'utilisation de ces différentes classifications nous permettra de mieux comprendre à quel point la qualité de vie des Canadiens varie selon les types de milieux où ils habitent.

Résumé et conclusion

Dans la série d'articles sur la vie dans les régions métropolitaines, on fera appel, en plus des concepts géographiques bien connus de région métropolitaine de recensement et de secteur de recensement, à trois distinctions majeures : quartiers centraux et périphériques; quartiers à forte et à faible densité, ainsi que municipalité centrale et municipalités de banlieue.

On qualifiera les quartiers les plus centraux comme ceux qui sont localisés à proximité du secteur de recensement où se situe l'hôtel de ville de la municipalité centrale, et les quartiers les plus périphériques comme ceux qui sont situés à plus grande distance de celui-ci.

Les quartiers à forte densité correspondront à ceux qui sont composés d'une forte proportion d'immeubles à logements ou de maisons en rangée. Les quartiers à faible densité seront ceux dont la très forte majorité des logements sont des maisons individuelles, jumelées ou mobiles. Il s'agit des modes d'habitation les plus communs des banlieues d'après-guerre.

Les municipalités centrales correspondent aux municipalités qui donnent leur nom aux RMR, alors que les municipalités de banlieue incluent toutes les autres municipalités incluses dans la RMR.

Bien des choses sont dites à propos des différences fondamentales entre les quartiers suburbains et urbains ou périphériques et centraux : qualité de vie différente, profils sociodémographiques et économiques des populations hautement distincts, valeurs différentes, etc. Cependant, on ne possède que rarement des données solides qui permettraient de vérifier si ces prétendues différences relèvent du mythe ou de la réalité. Et lorsque ces données sont disponibles, on a parfois de la difficulté à distinguer clairement les milieux urbains et suburbains, faute de

TSC Autres approches possibles pour différencier les quartiers et zones des RMR selon la dichotomie ville/banlieue

Il est impossible de présenter dans cet article toutes les approches envisageables pour différencier les quartiers suburbains et les quartiers plus urbains. Dans certains cas, on ne dispose pas de données pour l'ensemble des régions métropolitaines de recensement (RMR) canadiennes. C'est la raison pour laquelle on a mis de côté des approches qui, si elles étaient intéressantes du point de vue théorique, auraient été très difficiles, voire impossibles, à mettre en pratique à l'heure actuelle. On peut entre autres penser à une méthode qui permettrait de différencier les quartiers selon leur niveau de mixité d'utilisation du sol, c'est-à-dire le degré de coexistence, au sein d'un même quartier, de résidences, de commerces et de lieux de travail plutôt qu'une séparation claire et nette des utilisations selon des quartiers prédéfinis, typiques des banlieues traditionnelles développées selon des règles de zonage strictes[1]. Le problème de cette approche est qu'aucune source de donnée uniforme ne permettrait de fournir des renseignements sur la mixité des utilisations pour l'ensemble des quartiers dans l'ensemble des RMR du Canada, du moins, pour le moment.

Parmi d'autres concepts opposant la ville et la banlieue, on peut aussi mentionner la configuration des rues (sous forme de quadrilatères, typiques des quartiers urbains ou, au contraire, de forme curvilinéaire avec des culs-de-sac), la proximité ou l'éloignement des commerces de fréquentation quotidienne (épiceries, etc.), l'accès plus ou moins facile aux services de transport en commun et même les perceptions qu'ont les résidents de leur propre quartier vu comme urbain ou de banlieue[2]. Des données qui permettraient de mesurer ces différents éléments dans tous les secteurs de recensement des RMR canadiennes n'existent tout simplement pas.

Mentionnons finalement qu'une dernière approche a été mise de côté non pas en raison de l'inexistence des données, mais à cause des efforts de recherche considérables à déployer pour la rendre applicable. Selon cette méthodologie, proposée par un géographe américain[3], on considère que le centre urbain historique d'une RMR peut être délimité par le territoire du noyau urbain avant le début de la période de suburbanisation intensive de la population des régions urbaines en 1945 environ. Les banlieues correspondraient aux zones qui se sont ajoutées à ce noyau urbain initial dans les 50 dernières années. Selon le type d'analyse souhaité, il serait possible d'identifier les premières banlieues s'étant rajoutées au noyau urbain de 1951 à 1981 et les nouvelles banlieues s'étant rajoutées au noyau urbain depuis.

Il n'est pas exclu que cette méthodologie soit développée et utilisée dans le cadre de cette série sur la vie dans les régions métropolitaines. Pour le moment, nous nous contentons de mentionner son existence. Il est aussi à noter que cette méthodologie pour distinguer le centre urbain historique, les premières banlieues et les nouvelles banlieues ne serait valable que pour les RMR qui existaient il y a plus de 50 ans et pour lesquelles on possède la délimitation du noyau urbain pour 1951, soit, en gros, les plus grandes RMR.

Autres caractéristiques permettant de distinguer les quartiers

Notons que dans certains articles ultérieurs de la série, on s'intéressera à d'autres caractéristiques de la population des quartiers. L'idée principale de présenter les données sous différents angles est d'enrichir et de compléter l'information fournie au niveau de la RMR dans son ensemble. Pour certains sujets, il est d'ailleurs possible que la distance au centre-ville ne soit tout simplement pas un indicateur pertinent, et qu'uniquement les caractéristiques socioéconomiques ou historiques des quartiers soient prises en considération dans l'analyse.

1. Le niveau de mixité des usages au sein des quartiers aurait, selon de nombreuses études et auteurs, des conséquences du point de vue de la qualité de l'environnement, de la vitalité sociale des quartiers et de la santé publique. L'urbaniste et économiste Jane Jacobs est probablement celle qui a fait le plaidoyer le plus célèbre évoquant les impacts positifs de la diversité sur la cohésion et la vitalité des quartiers urbains dans le classique *The Death and Life of Great American Cities*. Pour des exemples d'études qui font le lien entre mixité au sein des milieux urbains, qualité de l'environnement et santé publique, voir, par exemple, Frumkin, H., Frank L. et Jackson, R. (2004). *Urban Sprawl and Public Health*. Washington: Island Press.
2. Bagley, M.N., Mokhtarian, P.L. et Kitamura, R. (2002). A methodology for the disaggregate, multidimensional measurement of residential neighbourhood type. *Urban Studies*, 39(4), 689-704.
3. Morrill, R.L. (1995). *Metropolitan and Nonmetropolitan Areas: New Approaches to Geographical Definition*. Dahmann, D.C. et Fitzsimmons, J.D. (éd.). Document de travail n° 12. Washington, D.C.: US Bureau of the Census.

définitions ou de concepts clairs qui permettent de les délimiter.

Un des objectifs majeurs de la présente série est de palier ces deux lacunes, premièrement en faisant appel à différentes sources de données de Statistique Canada pour vérifier différentes hypothèses et deuxièmement, en faisant appel aux classifications qui ont été présentées dans cet article. Malgré la forme et le contenu du présent article, le but ultime de cette série n'est cependant pas de nature méthodologique. Elle vise plutôt à offrir un éclairage nouveau sur la qualité de vie du nombre toujours plus important de Canadiens qui vivent dans les

TSC L'étalement urbain par rapport à l'expansion urbaine

Le but principal des différents articles de la série n'est pas de documenter les tendances de croissance ou de décroissance démographique des grandes régions urbaines. Ces informations sont disponibles dans d'autres documents de Statistique Canada[1]. Cependant, l'idée selon laquelle les régions métropolitaines croissent et se développent selon différentes formes sera quand même sous-jacente à plusieurs articles de la série. C'est pourquoi il vaut la peine de s'arrêter à ces concepts qui sont, comme ceux de banlieue et de ville centre, compris de différentes façons par différentes personnes.

Plusieurs spécialistes et commentateurs attachent souvent, en Amérique du Nord du moins, une connotation relativement négative au concept d'étalement urbain ou suburbain[2]. Malgré qu'il existe plusieurs points de vue à ce sujet, on définit généralement l'étalement urbain comme étant une forme d'expansion du territoire urbain désordonnée et excessive, caractérisée par l'empiètement sur des terres agricoles et par une très forte dépendance à l'automobile, ainsi que par le développement de nouveaux quartiers à faible densité de population et à faible mixité d'utilisation du sol : des résidences localisées dans certains quartiers et des commerces et des services dans d'autres[3].

Dans le cadre de la série, ce concept d'étalement urbain sera moins utilisé, justement à cause des connotations négatives qui lui sont attachées. On y préférera plutôt le concept *d'expansion urbaine*, un processus par lequel la superficie du territoire habité au sein d'une RMR augmente au fur et à mesure que la taille de la population de la région croît ou que des municipalités périphériques, à cause des liens économiques et sociaux accrus qu'elles entretiennent avec le noyau urbain, deviennent parties prenantes de la RMR.

Le concept d'expansion urbaine n'est pas, comme c'est fréquemment le cas pour celui d'étalement urbain, associé à une forme de développement urbain en particulier. Il est en effet possible que dans certaines régions urbaines, les nouveaux quartiers aient une plus grande densité de population, une plus grande mixité de l'utilisation du sol et que leurs résidents aient plus souvent recourt au transport public. En bref, le concept d'expansion urbaine peut autant faire référence à ces formes de développement qu'aux formes de développement plus caractéristiques de l'étalement urbain d'après-guerre en Amérique du Nord. L'expansion urbaine va généralement de pair avec la croissance de la population urbaine.

1. Statistique Canada. 2007. *Portrait de la population canadienne en 2006*, nº 97-550-XIF au catalogue. Ottawa : Ministre de l'industrie.
2. Voir, par exemple, Bruegmann, R. (2005). *Sprawl – A Compact History*. Chicago: The University of Chicago Press; Brueckner, Ian K. (2000). Urban sprawl: Diagnosis and remedies. *International Regional Science Review*, 23(2), 160-171.
3. Duany A., Plater-Zyberk, E. et Speck, I. (2000). *Suburban Nation–The Rise of Sprawl and the Decline of the American Dream*. New York: North Point Press; Brueckner, I.K. (2000).

différents quartiers des grandes régions métropolitaines.

TSC

Martin Turcotte est chercheur en sciences sociales à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. Ces localités ont plusieurs noms différents: village, ville, municipalité, *town*, *city*, *municipal district*, réserve indienne, paroisse, etc. On fait parfois référence à ces entités géographiques comme à des subdivisions de recensement.
2. Encyclopedia of Human Geography.
3. Parr, John B. (2007). Spatial definitions of the city: four perspectives. ***Urban Studies***, 44(2), 381-392.
4. Ley, D. et Frost, H. (2006). The inner city. *Canadian Cities in Transition* (3e éd.) (192-210). Don Mills: Oxford University Press; Broadway M.J. et Jesty, G. (1998). Are Canadian inner cities becoming more dissimilar? An analysis of urban deprivation indicators. *Urban Studies*, 35(9), 1423-1438.
5. Polèse, M. (1994). ***Économie urbaine et régionale – Logique spatiale des mutations économiques***. Paris: Economica.
6. Ley et Frost. (2006).
7. Shearmur, R. et Coffey, W.J. (2002). A tale of four cities : intrametropolitan employment distribution in Toronto, Montreal, Vancouver and Ottawa-Hull, 1981-1996. *Environment and Planning A*, 34, 575-598.
8. Charney, I. (2005). Property developers and the robust downtown: the case of four major Canadian downtowns. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 49(3) 301-312.
9. La Charte de Montréal est disponible sur le site des Publications du Québec, http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/accueil.fr.html.
10. Voir, par exemple, Bunting, Walks et Filion. (2004). The uneven geography of housing affordability stress in Canadian metropolitan areas. *Housing Studies*, 19(3), 361-393. Ces derniers considèrent qu'un quartier appartient au noyau urbain de la ville lorsqu'il contient 1,5 fois plus de logements construits en 1946 ou avant par rapport à la proportion de logements construits avant cette date dans toute la RMR. Un autre exemple est Walks, R.A. (2005). The city-suburban cleavage in Canadian federal politics. *Canadian Journal of Political Science*, 38(2), 383-413. Ce dernier considère plutôt que les quartiers constituant le noyau urbain de la ville sont les quartiers contigus dans l'espace dans lesquels la majorité des logements ont été construits avant 1946.
11. Cela est d'autant plus vrai que dans le cas de certains quartiers, la décision de les classer comme appartenant au noyau urbain de la ville ou à la banlieue doit être basée sur un jugement au cas par cas (par exemple, le cas de quartiers qui sont très centraux mais dont les logements

ont été bâtis plus récemment et qui donc ne devraient pas, formellement, être considérés comme des quartiers anciens).

12. Heisz, A. et Larochelle-Côté, S. (2005). *Le travail et le navettage dans les régions métropolitaines de recensement, 1996 et 2001*, n° 89-613-MWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Ministre de l'industrie. Pour un exemple d'une étude ayant utilisé une approche similaire, basée sur la distance au centre de la ville : Boehm, T. et Ihlanfeldt, K. (1991). The revelation of neighborhood preferences: an n-chotomous multivariate probit approach. *Journal of Housing Economics*, 1, 33-59.

13. Notons que nous aurions aussi pu utiliser, comme critère d'identification du lieu central du centre-ville, le secteur de recensement comptant le plus d'emplois au sein de la grappe centrale d'emplois (en se basant sur la méthode utilisée dans l'étude de Shearmur et Coffey; voir note 7). Cette méthode aurait cependant produit des résultats très similaires pour les différentes études car le secteur de recensement contenant le plus d'emplois au centre-ville est typiquement très rapproché du secteur de recensement dans lequel se situe l'hôtel de ville de la municipalité centrale (à Montréal et Calgary, par exemple, le SR contenant l'hôtel de ville est immédiatement adjacent au SR du centre-ville contenant le plus d'emplois). Dans certains cas, le SR de l'hôtel de ville et le SR contenant le plus d'emplois au centre-ville coïncident (RMR d'Ottawa, d'Hamilton, d'Halifax et de Victoria, par exemple).

14. Par exemple: Smith, P.J. (2006). Suburbs. *Canadian Cities in Transition* (3e éd.) (211-233). Don Mills: Oxford University Press; Ray, B.K, Halsethm, G. et Johnson, B. (1997). The changing face of the suburbs: issues of ethnicity and residential change in suburban Vancouver. *International Journal of Urban and Regional Research*, 21(3), 75-99.

15. Gordon, D. et Vipond, S. (2005). Gross density and new urbanism. *Journal of the American Planning Association*, 71(1), 41-54.

16. Harris, R. (2004). *Creeping Conformity – How Canada Became Suburban*. Toronto: Toronto University Press.

17. Il est important de noter que les maisons mobiles ne forment qu'une très faible minorité de tous les logements. En 2001, environ 1 % seulement de tous les Canadiens vivaient dans des maisons mobiles.

18. Par exemple, même si elles ne représentent que 38 % du parc de logements occupés dans la ville d'Ottawa, les maisons unifamiliales occupent 70 % des terrains résidentiels en milieu urbain. Au contraire « les immeubles à logements n'occupent que 7 % des terrains résidentiels, mais logent 35 % des ménages en milieu urbain. Autrement dit, les immeubles à logements abritent presque autant de ménages que les maisons unifamiliales, mais occupent dix fois moins de territoire. » Source : Site Internet de la ville d'Ottawa, http://www.ottawa.ca/city_services/statistics/counts/land_use/index_fr.html, consulté le 15 août 2007.

19. Les chercheurs qui se sont intéressés aux critères faisant en sorte qu'un milieu constitue une banlieue ou non ont souvent considéré que l'un des plus importants d'entre eux était la faible densité du développement, typiquement marqué par des maisons unifamiliales ou des maisons non attenantes. Voir, par exemple, Harris (2004).

20. Cette approche répond en partie aux préoccupations de certains chercheurs qui considèrent que le fait d'utiliser un seul critère (densité, mixité ou distance) pour distinguer les quartiers traditionnels des quartiers suburbains est limitatif et peut être trompeur (parce qu'un quartier peut paraître plus urbain sur une dimension alors que sur une autre, il peut être plus typique des banlieues contemporaines). Pour plus de détails sur cette critique, voir : Bagley, M.N., Mokhtarian, P.L. et Kitamura, R. (2002). A methodology for the disaggregate, multidimensional measurement of residential neighbourhood type. *Urban Studies*, 39(4), 689-704.

21. Il est important de noter que la catégorie des quartiers à forte densité peut inclure des quartiers dont le niveau de densité de population au kilomètre carré varie sensiblement selon les RMR. En effet, dans les grandes villes comme Toronto, Montréal et Vancouver, certains quartiers à forte densité sont composés d'immeubles d'appartements en hauteur (principalement au centre-ville). Dans ceux-ci, la densité de population au kilomètre carré peut atteindre des niveaux incomparables à ceux observés ailleurs. Au contraire dans les plus petites RMR, les quartiers à forte densité comprennent surtout des appartements dans des immeubles bas. Conséquemment, il faut faire preuve de prudence lorsque l'on compare les quartiers à forte densité de population de plusieurs RMR différentes.

22. Heisz et Larochelle-Côté. (2005).

23. Massey, D.S. et Denton, N.A. (1985). Spatial assimilation as a socioeconomic outcome, *American Sociological Review*, 50, 94-106.

Carte 1 Pourcentage de maisons individuelles, jumelées ou mobiles selon les secteurs de recensement (SR) de 2001 — RMR de Toronto

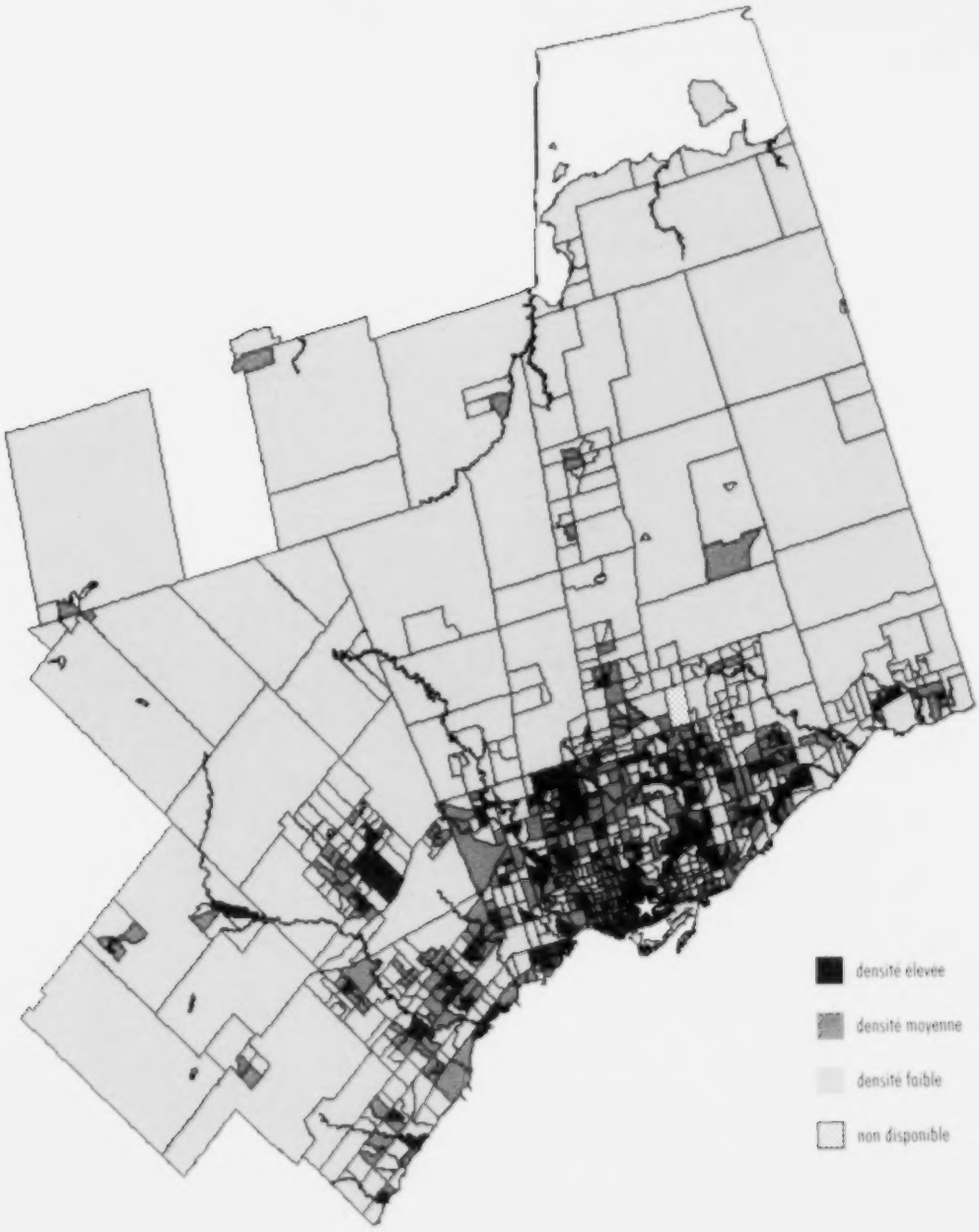

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.
Étoile : situe le secteur de recensement incluant l'hôtel de ville de la municipalité centrale.

Carte 2 Pourcentage de maisons individuelles, jumelées ou mobiles selon les secteurs de recensement (SR) de 2001 — RMR de Montréal

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.
Étoile : situe le secteur de recensement incluant l'hôtel de ville de la municipalité centrale.

TSC

Carte 3 Pourcentage de maisons individuelles, jumelées ou mobiles selon les secteurs de recensement (SR) de 2001 — RMR de Vancouver

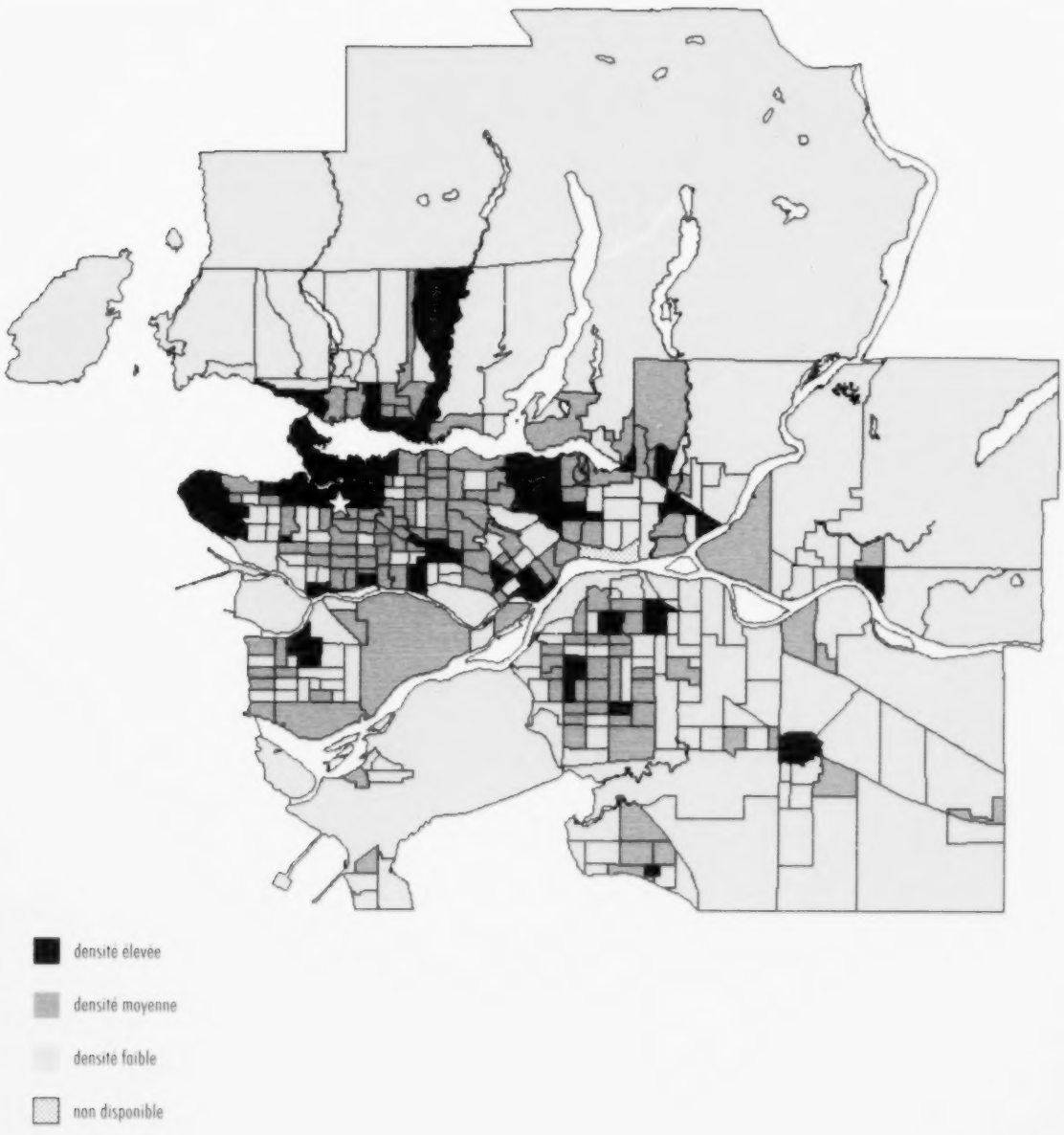

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.
Étoile : situe le secteur de recensement incluant l'hôtel de ville de la municipalité centrale.

Carte 4 Pourcentage de maisons individuelles, jumelées ou mobiles selon les secteurs de recensement (SR) de 2001 — RMR d'Ottawa

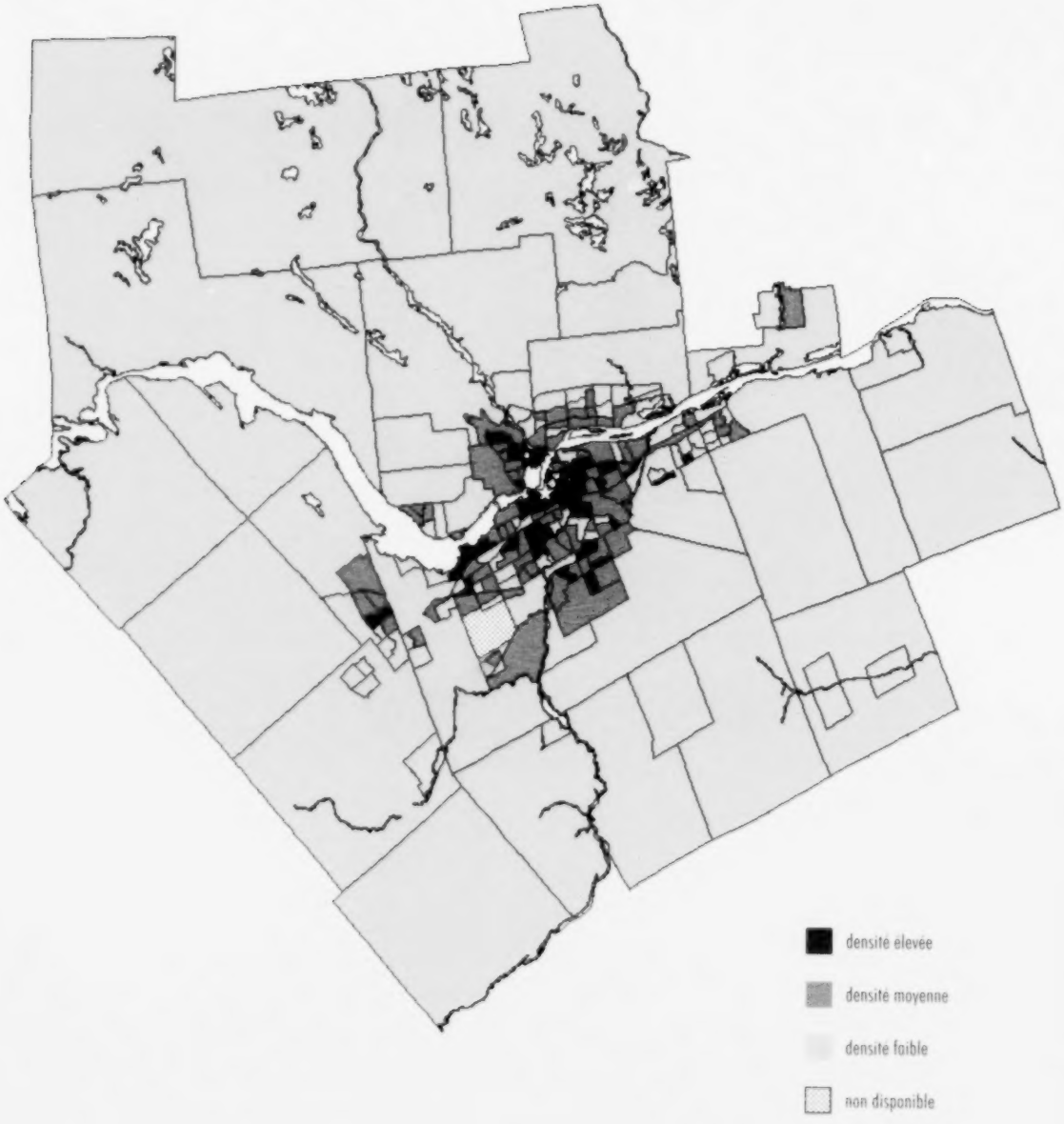

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.
Étoile : situe le secteur de recensement incluant l'hôtel de ville de la municipalité centrale.

TSC Carte 5 Pourcentage de maisons individuelles, jumelées ou mobiles selon les secteurs de recensement (SR) de 2001 — RMR de Calgary

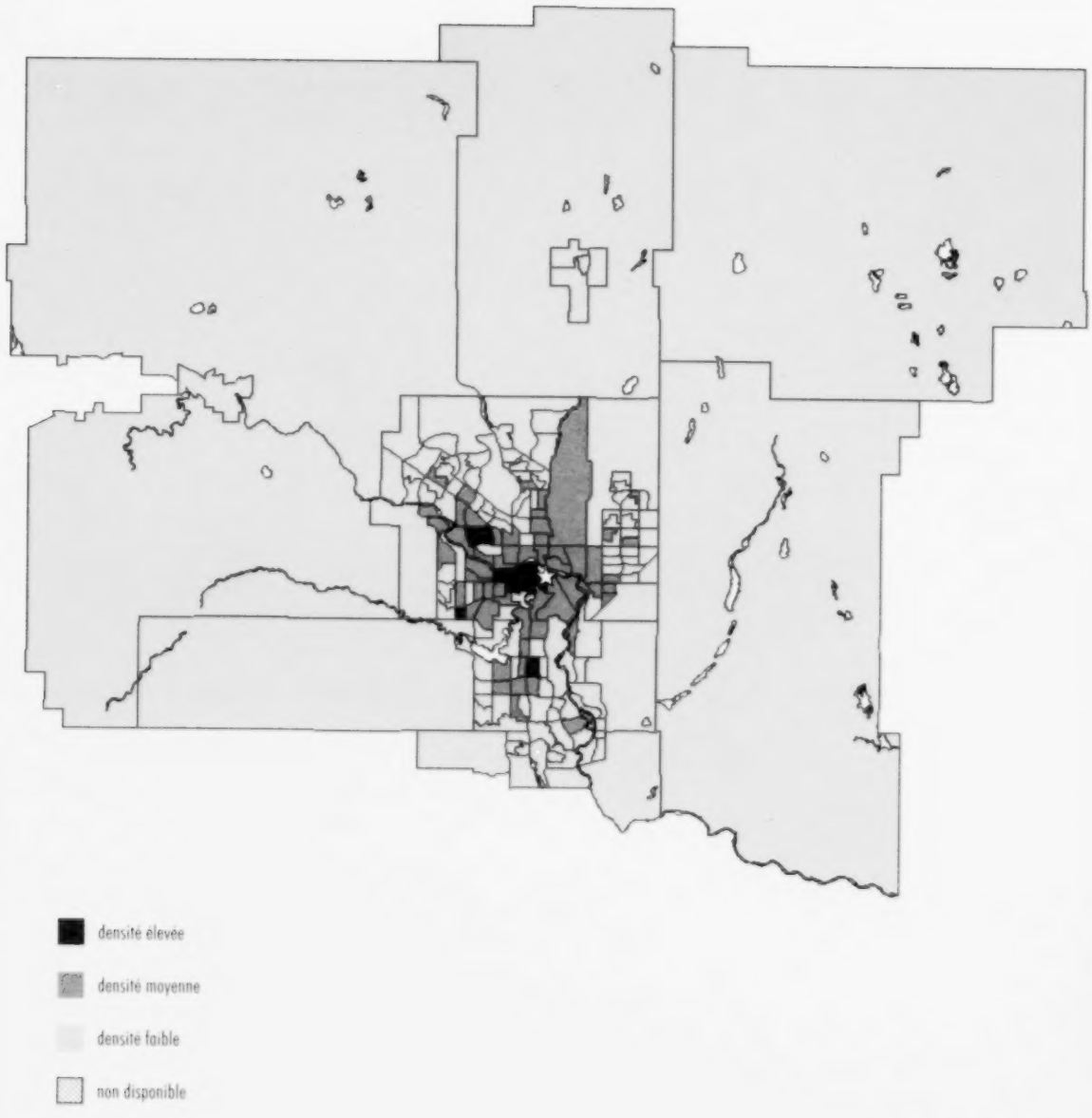

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.
Étoile : situe le secteur de recensement incluant l'hôtel de ville de la municipalité centrale.

Carte 6 Pourcentage de maisons individuelles, jumelées ou mobiles selon les secteurs de recensement (SR) de 2001 — RMR d'Edmonton

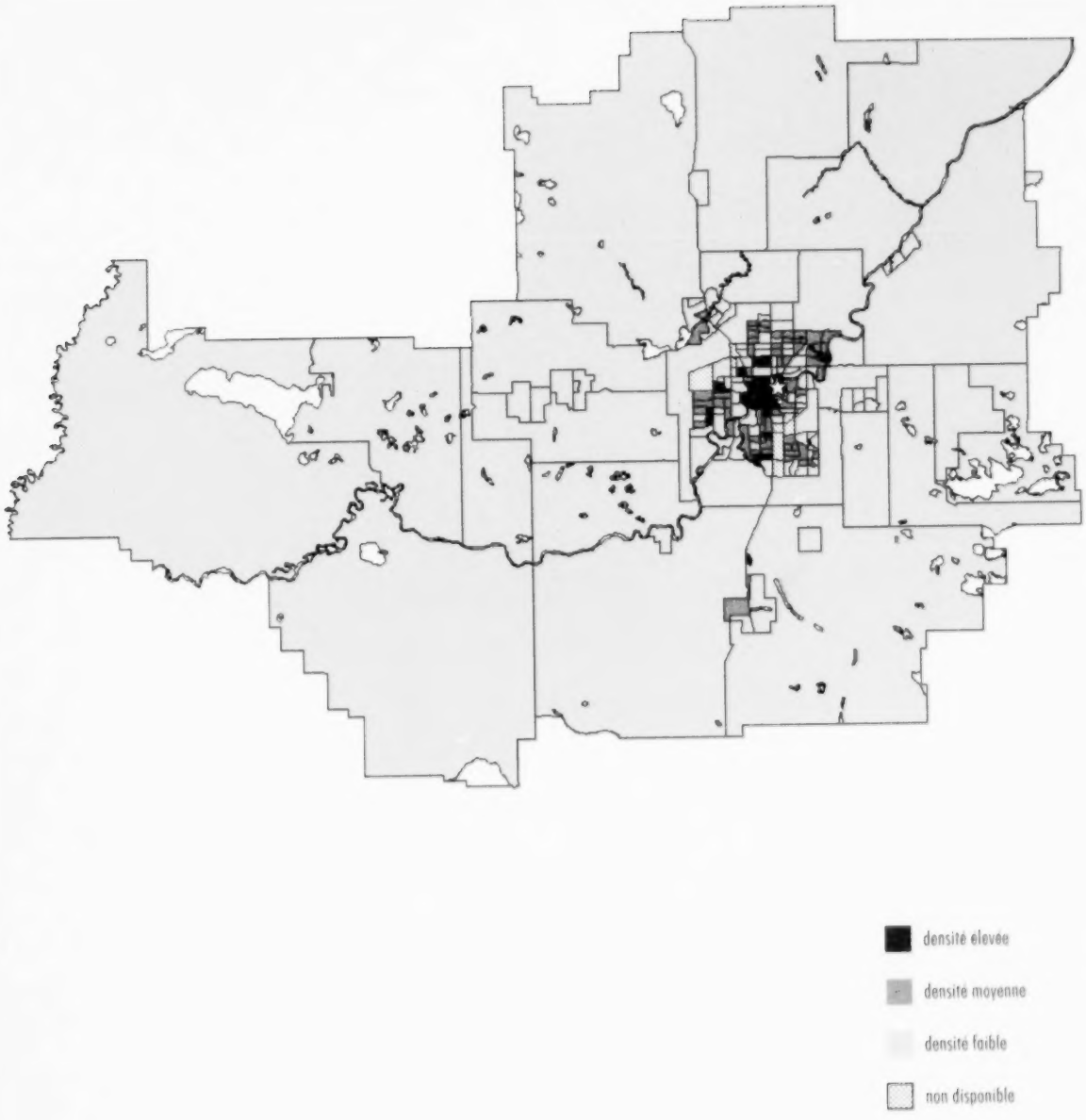

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.
Étoile : situe le secteur de recensement incluant l'hôtel de ville de la municipalité centrale.

TSC Carte 7 Pourcentage de maisons individuelles, jumelées ou mobiles selon les secteurs de recensement (SR) de 2001 — RMR de Québec

densité élevée
densité moyenne
densité faible

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.
Étoile : situe le secteur de recensement incluant l'hôtel de ville de la municipalité centrale.

TSC Carte 8 Pourcentage de maisons individuelles, jumelées ou mobiles selon les secteurs de recensement (SR) de 2001 — RMR de Winnipeg

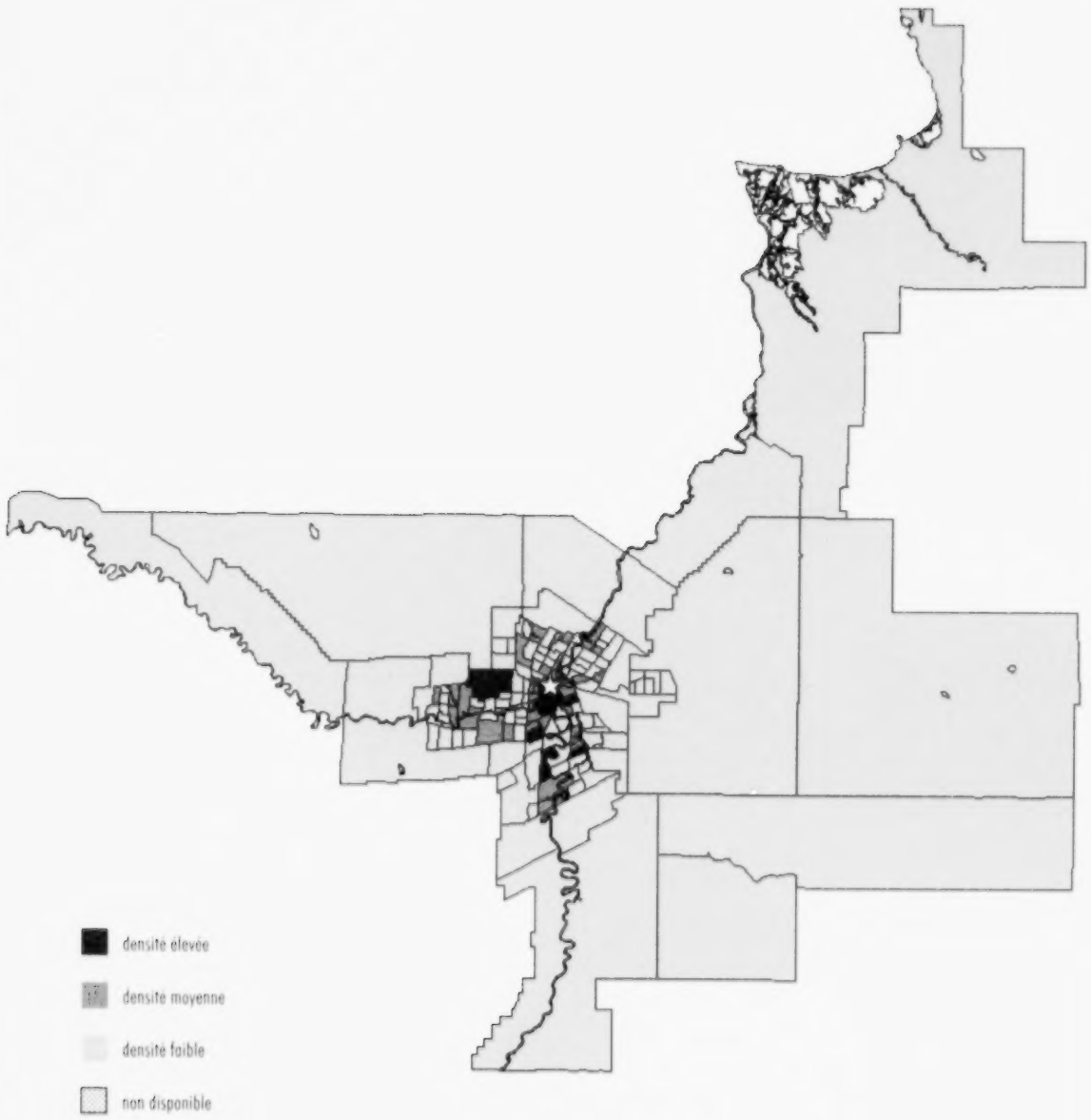

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.
Étoile : situe le secteur de recensement incluant l'hôtel de ville de la municipalité centrale.

La vie dans les régions métropolitaines

Dépendance à l'automobile dans les quartiers urbains

par Martin Turcotte

Pour se déplacer facilement dans les métropoles modernes et en particulier dans leurs banlieues à faible densité de population, l'accès à un véhicule privé est non seulement très pratique, mais parfois primordial. Les parents de jeunes enfants en savent quelque chose, eux qui doivent souvent, dans une même journée, se rendre au travail et en revenir, aller reconduire les enfants à la garderie ou à leurs activités du soir, se rendre à un rendez-vous, faire des courses pour le repas et parfois plus encore.

Malgré le fait qu'un bon nombre de Canadiens ne pourraient tout simplement plus se passer de leur voiture, l'utilisation de l'automobile est aussi associée, comme on le sait, à de nombreux inconvénients. Au Canada, comme dans plusieurs autres pays occidentaux, le secteur des transports routiers contribue de façon considérable aux émissions de gaz à effet de serre (GES)[1]. Ces dernières années, on attribue d'ailleurs une part non négligeable de l'augmentation des émissions de GES à la popularité croissante des camionnettes et des véhicules utilitaires sport[2].

En plus de contribuer aux émissions de GES, le fait de se déplacer quotidiennement en automobile entraîne une grande quantité d'émissions polluantes qui alimentent le smog[3]. Par ailleurs, l'utilisation massive de l'automobile par les travailleurs qui font la navette pour se rendre au travail (au détriment du transport en commun) contribue grandement à accentuer les problèmes de congestion routière qui touchent la plupart des régions métropolitaines en Amérique du Nord[4] et engendre des coûts importants de construction et de réfection des routes.

Dans ce contexte, il est peu surprenant que plusieurs voix s'élèvent contre l'utilisation abusive de l'automobile et encouragent les gens à se tourner vers des moyens de transport plus écologiques comme le covoiturage, le transport en commun, la marche ou la bicyclette.

Malgré toute leur bonne volonté, plusieurs personnes se sentent probablement dépourvues et impuissantes devant de telles suggestions. Une des raisons fondamentales de ce sentiment d'impuissance réside probablement dans le fait que les quartiers et municipalités où ils vivent se prêtent peu à des déplacements faits autrement qu'en voiture, entre autres parce que les commerces, les lieux de travail et les résidences ne sont pas situés dans les mêmes quartiers.

Dans le présent article, on s'intéresse à la relation entre les types de quartiers dans lesquels les personnes vivent et l'utilisation de l'automobile pour les déplacements quotidiens. À quel point les résidents des zones périphériques et des quartiers à faible densité sont-ils dépendants de la voiture dans leur vie quotidienne comparativement aux résidents des quartiers plus « urbains »? Dans quelle mesure les résidents des quartiers centraux peuvent-ils effectuer leurs divers

déplacements quotidiens sans utiliser l'automobile? Dans quelles régions métropolitaines l'utilisation exclusive de la voiture est-elle la plus fréquente?

Parallèlement à cela, on cherche à déterminer les caractéristiques des personnes qui utilisent l'automobile. Par exemple, est-ce que les personnes vivant seules ont moins tendance à utiliser l'automobile et sont plus susceptibles de marcher pour se déplacer que les couples avec enfants?

Pour répondre à toutes ces questions, on fait appel aux données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2005 portant sur l'emploi du temps pour évaluer l'utilisation de la voiture chez les personnes de 18 ans et plus qui ont effectué au moins un déplacement pour le travail ou pour faire des courses lors d'une journée de référence. Les données du Recensement de 2001 ont aussi été utilisées afin de distinguer les zones les plus centrales des zones plus périphériques au sein des régions métropolitaines de recensement (RMR) ainsi que des quartiers à densité faible et élevée (pour plus de renseignements voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

La voiture un choix encore plus commun maintenant

Malgré le fait que la population ait de plus en plus tendance à se concentrer dans les grands centres urbains et aient accès à de meilleurs services de transport en commun, la dépendance à la voiture a augmenté entre 1992 et 2005. Selon les données de (ESG) sur l'emploi du temps, la proportion des personnes de 18 ans et plus qui avaient fait tous leurs déplacements en automobile — comme conductrices ou passagères — a augmenté de 68 % en 1992, à 70 % en 1998 et à 74 % en 2005.

Au contraire, la proportion de Canadiens ayant effectué au moins un déplacement actif, soit un déplacement à bicyclette ou à pied, semble avoir diminué entre 1998 et 2005. En effet, alors que respectivement 26 % et 25 % des personnes s'étaient rendues d'un lieu à un autre en marchant ou en pédalant en 1992 et 1998, cette proportion avait chuté à 19 % en 2005. Comment peut-on expliquer le fait que les Canadiens, dont la majorité vivent dans de grandes régions métropolitaines, aient besoin de leur voiture plus que jamais pour vaquer à leurs occupations?

TSC Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Le présent article est basé sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2005. L'ESG est une enquête annuelle qui suit l'évolution et décèle les tendances dans la société canadienne. Pour la quatrième fois au Canada, l'ESG a permis de recueillir des données nationales sur l'emploi du temps. En plus du journal sur l'emploi du temps, le questionnaire 2005 couvre les perceptions liées au manque de temps, aux réseaux sociaux, au transport et aux activités culturelles et sportives.

Les estimations relatives à l'emploi du temps présentées dans ce rapport sont fondées sur les données contenues dans la partie du journal quotidien de l'emploi du temps de l'ESG. Ce journal fait état, en détail, du temps consacré à toutes les activités auxquelles les répondants ont participé au cours de la journée désignée. En outre, des données ont été recueillies sur les lieux où ces activités se sont déroulées (p. ex. en automobile comme conducteur, en transport en commun, etc.) ainsi qu'au sujet des personnes qui se trouvaient avec le répondant (p. ex., conjoint, enfants, famille, amis.).

Dans la présente étude, on s'intéresse à tous les déplacements effectués par les personnes âgées de 18 ans au cours de la journée de référence. Étant donné certaines restrictions reliées à l'âge du point de vue de l'utilisation de l'automobile (restrictions qui peuvent varier d'une province à l'autre), on a exclu les personnes âgées de 15 à 17 ans de la population étudiée.

Seules les personnes qui ont fait au moins un déplacement (peu importe le moyen de transport) durant la journée de référence sont retenues pour l'étude. Quelques répondants ont noté des déplacements qui totalisaient plus de 720 minutes (ou 12 heures durant la journée). Ces cas extrêmes, bien que peu nombreux, peuvent avoir une influence démesurée sur les estimations. C'est pourquoi on les a exclus de l'analyse.

En 2005, 85 % des Canadiens âgés de 18 ans et plus avaient fait au moins un déplacement au cours de leur journée. Ce pourcentage était du même ordre de grandeur dans les quartiers à faible densité que dans les quartiers à forte densité et aussi élevé dans les quartiers centraux que dans les quartiers périphériques. Conséquemment, on ne peut pas attribuer les différences entre types de quartiers, du point de vue de la dépendance à l'automobile, au fait que les résidents de certains types de milieux aient plus ou moins tendance à avoir fait au moins un déplacement au cours de leur journée.

Selon les données de l'ESG de 2005, le facteur le plus fortement associé à la probabilité de s'être déplacé dans la journée était l'âge : alors que 72 % des personnes âgées de 65 à 74 ans et 61 % de celles âgées de 75 ans et plus avaient fait au moins un déplacement au cours de leur journée, c'était le cas de 91 % des jeunes adultes de 18 à 24 ans.

TSC Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude – suite

La délimitation du centre-ville, de la périphérie et des quartiers à faible et forte densité

Dans le cadre de la présente étude, le centre-ville correspond au secteur de recensement qui contient l'hôtel de ville de la municipalité centrale. Les quartiers centraux sont ceux qui se situent à moins de 5 kilomètres du centre-ville. On nomme les autres quartiers périphériques, en les distinguant entre eux selon leur distance au centre-ville. Ainsi, les quartiers situés de 5 à 9 kilomètres du centre-ville sont considérés comme appartenant à la périphérie rapprochée.

Par ailleurs, on classifie le niveau de densité des quartiers selon le type de logements qui y sont dominants. Trois grandes catégories de quartiers ont été créées :

Les quartiers à faible densité sont ceux qui comprennent les maisons individuelles, jumelées et mobiles. Ils sont considérés comme des logements suburbains traditionnels. Plus spécifiquement, les quartiers à faible densité sont ceux dans lesquels 66,6 % ou plus des logements sont suburbains traditionnels.

Les quartiers à densité élevée sont ceux qui sont essentiellement composés d'immeubles à logements ou de condos (peu importe le nombre d'étages de l'immeuble) et de maisons en rangée, soit des logements caractéristiques des quartiers urbains traditionnels. Les quartiers à densité élevée sont ceux dans lesquels moins de 33,3 % des logements sont suburbains traditionnels.

Les quartiers à densité moyenne sont composés de 33,3 % à 66,6 % de logements suburbains.

Pour plus de détails sur la justification de ces différents critères, voir l'article « L'opposition ville/banlieue : comment la mesurer? » publié dans *Tendances sociales canadiennes*, 85.

Définitions

RMR : Région métropolitaine de recensement. Une RMR est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants.

Les huit plus grandes régions métropolitaines : Cette catégorie inclut Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa-Gatineau, Calgary, Edmonton, Québec et Winnipeg.

RMR moyennes : Cette catégorie inclut Hamilton, London, Kitchener, St. Catharines-Niagara, Halifax, Victoria, Windsor et Oshawa.

RMR plus petites : Cette catégorie inclut Saskatoon, Régina, St. John's, Grand Sudbury, Chicoutimi-Jonquière, Sherbrooke, Abbotsford, Kingston, Trois-Rivières, Saint John et Thunder Bay.

Le modèle des probabilités prédites

Pour calculer les probabilités prédites, on a maintenu constantes plusieurs caractéristiques, de façon à correspondre au profil d'une personne de référence type. Dans le cadre de cette analyse, cette personne possédait les caractéristiques suivantes : un homme de 35 à 44 ans, né au Canada, qui occupe un emploi, possède un diplôme collégial, dont les revenus du ménage se situent entre 60 000 $ et 99 999 $, qui ne vit pas avec des enfants et qui réside dans la RMR de Toronto. Puis on pose la question suivante : si une personne possédant toutes ces caractéristiques déménageait d'un quartier à forte densité vers un quartier à faible ou moyenne densité, dans quelle mesure cela changerait-il la probabilité qu'elle utilise l'automobile pour effectuer ses déplacements?

Remarque importante

Les contrastes entre la municipalité centrale des différentes RMR et les autres municipalités qui la composent sont présentés à titre indicatif. Le cadre de l'Enquête sociale générale de 2005, les limites territoriales des RMR et des municipalités sont celles de 2001. Les changements de limites survenus entre 2001 et 2005 (particulièrement au Québec) ne sont donc pas reflétés dans les données ayant trait aux municipalités.

L'éloignement du centre-ville entraîne une plus grande utilisation de la voiture

Une partie de l'explication tient au fait que plusieurs résidents des régions métropolitaines vivent à une distance appréciable du centre-ville. En effet, il existe des liens très clairs entre la résidence dans un quartier périphérique et la dépendance à l'automobile en tant que principal moyen de transport pour les déplacements quotidiens. Plus les résidents habitent loin du centre-ville, plus ils passent de temps au volant de leur véhicule (tableau 1).

Chez les Canadiens âgés de 18 ans et plus et ayant effectué au moins un déplacement durant la journée de référence de l'enquête, ceux qui demeuraient à 25 kilomètres du centre-ville d'une RMR avaient passé en moyenne une heure et 23 minutes par jour en automobile. En comparaison, les personnes qui demeuraient dans un rayon de moins de 5 kilomètres du centre-ville de leur RMR de résidence avaient en moyenne passé 55 minutes à se déplacer en automobile, que ce soit comme conductrices ou passagères.

TSC Tableau 1 Plus le quartier est suburbain, plus les gens passent de temps en voiture au cours de la journée de référence

	Les personnes de 18 ans ou plus ayant fait au moins un déplacement en auto			
	Comme conductrices		Comme conductrices ou passagères	
	%	Durée moyenne minutes	%	Durée moyenne minutes
Total (Canada)	74	56	87	68
Régions métropolitaines de recensement (RMR) †	71	55	85	68
Agglomérations de recensement	78*	53	91*	64
Régions rurales avec une forte zone d'influence métropolitaine (ZIM)	82*	66*	93*	80*
Régions rurales avec une ZIM modérée, faible ou nulle	77*	58	92*	74*
Distance du centre-ville (RMR seulement)				
Moins de 5 km †	61	43	76	55
5 à 9 km	68*	50*	82*	62*
10 à 14 km	73*	56*	86*	69*
15 à 19 km	75*	60*	90*	74*
20 à 24 km	78*	60*	92*	71*
25 km et plus	81*	70*	93*	83*
Pourcentage des logements de type suburbain[1] du quartier (RMR seulement)				
Moins de 5 †	44	30	60	41
5 à 9	49*	34	68*	49
10 à 19	53*	39*	70*	52*
20 à 29	62*	43*	81*	57*
30 à 39	63*	52*	78*	65*
40 à 49	69*	52*	85*	64*
50 à 59	71*	50*	83*	60*
60 à 69	76*	59*	89*	71*
70 à 79	77*	57*	91*	71*
80 à 89	80*	60*	92*	73*
90 à 94	82*	68*	94*	81*
95 à 100	84*	74*	94*	87*

† Catégorie de référence.

* Différence statistiquement significative par rapport à la catégorie de référence à $p < 0,05$.

1. Les maisons individuelles, jumelées ou mobiles.

Note : Les limites des régions métropolitaines employées pour l'Enquête sociale générale de 2005 étaient celles du Recensement de 2001. Voir aussi « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour obtenir plus de renseignements.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

Considérant ces clivages, il est peu surprenant de constater que plus on s'éloignait du centre, plus la proportion de personnes ayant effectué au moins un de leurs déplacements au volant d'une automobile augmentait. Ainsi, 61 % des personnes vivant dans un quartier central avaient pris le volant, contre 73 % de celles vivant de 10 et 14 kilomètres du centre-ville, et 81 % de celles vivant à 25 kilomètres ou plus du centre.

Dans les agglomérations de recensement (les AR sont des régions urbaines de taille plus restreinte), de même que dans les régions rurales et les petites villes, les personnes avaient des comportements similaires à ceux des résidents des RMR qui demeurent dans les quartiers les plus éloignés des centres-villes. Cependant, les durées moyennes de déplacement au volant d'une automobile étaient plus faibles pour les résidents des petites villes et des régions les plus rurales que pour ceux de régions les plus éloignées des centres-villes[5].

La densité des quartiers a son importance

Des associations encore plus révélatrices apparaissent lorsque l'on classifie les personnes selon le niveau de densité du quartier qu'elles habitent plutôt que selon la distance de leur quartier au centre-ville. Par exemple, plus de 80 % des résidents des quartiers uniquement ou presque uniquement composés de logements typiquement suburbains avaient pris le volant pour au moins un déplacement durant la journée. Par comparaison, c'était le cas de moins de la moitié des personnes qui vivaient dans les quartiers très denses.

De plus, se déplacer seulement en conduisant sa voiture était nettement plus fréquent dans les quartiers à faible densité. Alors que seulement environ un tiers des résidents des quartiers les plus denses avaient fait tous leurs déplacements au volant de leur automobile au cours de la journée, c'était le cas de près des deux tiers de ceux vivant dans les quartiers à très faible densité (graphique 1).

Des différences entre les grandes et les plus petites RMR

Les huit plus grandes régions métropolitaines du pays, soit celles de Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa-Gatineau, Calgary, Edmonton, Québec et Winnipeg, rassemblent à elles seules près de la moitié de

TSC Graphique 1 Environ deux tiers des personnes résidant dans les quartiers les plus suburbains ont effectué tous leurs déplacements en conduisant leur voiture durant la journée de référence

% des personnes de 18 ans et plus ayant conduit pour faire tous leurs déplacements

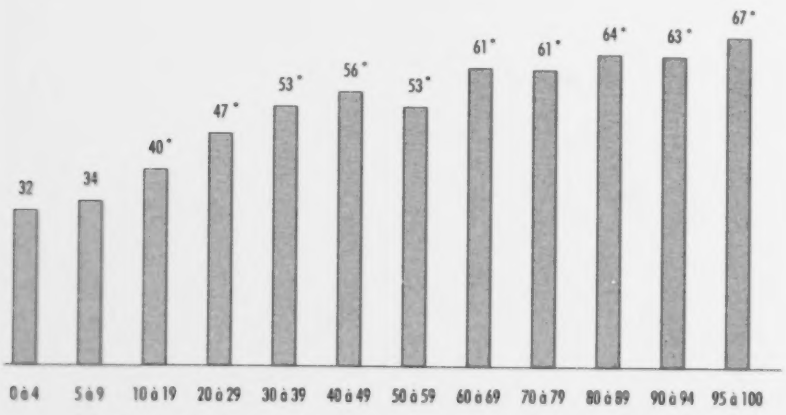

1. Les maisons individuelles, jumelées ou mobiles.

* Différence statistiquement significative par rapport à la catégorie de 0 à 4 % à $p < 0,05$.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

la population canadienne (49 % de la population totale, selon le Recensement de 2006). Ces huit régions métropolitaines se distinguent de plusieurs autres RMR par la taille de leur population, leur superficie et leur rapidité d'expansion.

De façon peu surprenante, il existe des différences notables entre ces grandes RMR et les RMR de plus petite taille en ce qui a trait de la dépendance à l'automobile (tableau2).

Par exemple, 81 % des résidents des RMR de petite taille, soit celles dont la population ne dépassait pas 250 000 habitants en 2001, avaient fait tous leurs déplacements de la journée en automobile — comme conducteurs ou passagers — alors que c'était le cas de 69 % des résidents dans les huit plus grandes RMR.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces clivages entre grandes et petites RMR. Dans les RMR comme Toronto, Montréal et Vancouver, et particulièrement dans leurs quartiers les plus centraux, les services de transport en commun offrent une meilleure desserte et sont beaucoup plus utilisés. De plus, les stationnements sont rares pour les travailleurs du centre-ville, ce qui décourage l'utilisation de la voiture. Finalement, les niveaux de densité plus élevés font qu'il est souvent plus facile pour les gens de se déplacer à pied ou à bicyclette qu'en automobile, puisque la forte densité favorise l'utilisation du transport public, mais fait aussi augmenter la congestion automobile[6].

Au contraire, dans les petites RMR, même les quartiers situés à proximité du centre possèdent des caractéristiques qui les rendent plutôt semblables à des quartiers traditionnels des banlieues d'après-guerre. Par exemple, en 2001, 45 % des logements situés dans les quartiers centraux des RMR de petites tailles étaient des maisons individuelles; en comparaison, les proportions de ce type d'habitations dans les quartiers centraux de Toronto (13 %), Montréal (4 %) et Vancouver (21 %) étaient beaucoup plus faibles. Dans la plupart des centres-villes des grandes villes, les coûts élevés des terrains et leur rareté font en sorte que très peu de maisons individuelles y sont construites.

L'utilisation exclusive de l'automobile est moins fréquente dans les quartiers centraux de Montréal

En 2005, dans les huit plus grandes RMR, on constate que parmi les personnes ayant fait au moins un déplacement au cours de la journée de référence, les résidents de Calgary et d'Edmonton étaient les plus susceptibles de s'être uniquement déplacés à bord d'une automobile (respectivement 75 % et 77 %), que ce soit comme conducteurs ou comme passagers. À l'opposé, ceux de Montréal étaient les moins susceptibles d'avoir effectué tous leurs déplacements en voiture au cours de la journée (65 %). Un facteur pouvant expliquer cette différence est que dans les deux RMR de l'Alberta, plus de gens vivent dans des quartiers à faible densité qu'à Montréal et dans les autres grandes régions urbaines. Comme on le sait, la faible densité des quartiers est associée à une plus grande utilisation de la voiture[7]. Le fait que Montréal soit une ville plus âgée, déjà bien établie avant que l'automobile ne devienne omniprésente comme aujourd'hui, pourrait expliquer cette différence (tableau 2).

Il existe aussi certaines différences entre les quartiers centraux des huit plus grandes RMR en ce qui a trait à l'utilisation de l'automobile. Spécifiquement, la proportion d'utilisateurs exclusifs de l'automobile parmi les résidents des quartiers centraux était de 29 % à Montréal, contre 43 % à Toronto, 56 % à Vancouver et 66 % à Calgary. Dans les plus petites RMR, 75 % des résidents des quartiers

TSC **Tableau 2 La dépendance à la voiture varie grandement d'une RMR à l'autre, mais c'est la densité des logements qui l'influence le plus**

% des personnes de 18 ans et plus ayant fait tous leurs déplacements en voiture (comme conductrices ou passagères) durant la journée de référence, selon la région métropolitaine de recensement (RMR)

	Toronto	Montréal	Vancouver	Ottawa-Gatineau	Calgary	Edmonton	Québec	Winnipeg	RMR moyennes	RMR plus petites
Total	**66**	**65**	**69**	**71**	**75**	**77**	**74**	**72**	**75**	**81**
Densité des logements										
Élevée †	52	50	51	51	46E	58	53	60	58	66
Moyenne	63*	69*	74*	68*	76*	77*	78*	63	70*	77*
Faible	73*	80*	77*	83*	77*	80*	82*	77*	80*	87*
Distance du centre-ville										
Moins de 5 km †	43	29	56	48	66	64	51	65	67	75
5 à 9 km	51	54*	57	69*	72	78*	75*	73	78*	83*
10 à 15 km	61*	66*	64	76*	79	80*	76*	78*	81*	91*
15 km et plus	74*	78*	83*	82*	79	82*	89*	91*	81*	92*
Limites administratives										
Municipalités de banlieue	76*	73*	75*	78*	89*	82*	78*	91*	..	..
Municipalité centrale †	55	43	55	68	73	74	57	71	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

E à utiliser avec prudence

† Catégorie de référence.

* Différence statistiquement significative par rapport à la catégorie de référence à $p < 0,05$.

Notes : Les limites des régions métropolitaines employées pour l'Enquête sociale générale de 2005 étaient celles du Recensement de 2001. Voir aussi « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour obtenir la liste des RMR moyennes et plus petites.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

centraux étaient des utilisateurs exclusifs de l'automobile.

Malgré ces quelques différences régionales, les tendances générales sont très similaires dans les RMR de toutes tailles : plus on s'éloigne du centre-ville, et plus le quartier de résidence est caractérisé par une forte présence de logements suburbains traditionnels, plus la proportion de personnes ayant fait leurs déplacements en tant que conductrices ou passagères d'une automobile augmente.

Les caractéristiques du quartier ou des gens qui l'habitent?

Les différentes associations présentées jusqu'ici entre le lieu de résidence et l'utilisation de la voiture pour les déplacements quotidiens semblent très robustes. Il est cependant possible qu'une part de ces clivages s'explique par le fait que les caractéristiques des personnes qui vivent dans des quartiers plus ou moins denses (ou plus ou moins éloignés du centre-ville) diffèrent sensiblement[6].

Plusieurs caractéristiques, outre le lieu de résidence, sont associées avec une plus ou moins grande utilisation de l'automobile (tableau A.1). Afin de confirmer la robustesse de l'association entre le lieu de résidence et l'utilisation de l'automobile, on a réalisé une analyse statistique tenant compte de toutes ces variables simultanément (autrement dit, on a maintenu l'effet des variables comme l'âge, le sexe, le revenu, etc. constant). Comme on s'intéresse principalement aux associations entre les caractéristiques des quartiers et l'utilisation de la voiture pour les déplacements quotidiens, seuls les résidents des RMR sont retenus.

Les résultats montrent qu'il existe une relation très nette entre le niveau de densité du quartier de résidence et la probabilité d'avoir utilisé l'automobile pour effectuer au moins un de ses déplacements au cours de la journée. Par exemple, lorsque l'on tient compte d'autres facteurs associés à l'utilisation de l'automobile, la cote exprimant la possibilité qu'une personne ait fait au moins un de ses déplacements en automobile était 2,5 fois plus élevée chez les résidents des quartiers à faible densité que chez ceux des quartiers à densité élevée (tableau 3, modèle 1).

Lorsque l'on s'intéresse à la possibilité d'avoir fait *tous* ses déplacements de la journée en conduisant son automobile, et celle d'avoir fait *tous* ses déplacements en automobile (comme conducteur ou passager), les mêmes conclusions s'appliquent. Ainsi, en maintenant tous les autres facteurs constants, la cote exprimant la possibilité qu'un résident d'un quartier à faible densité d'occupation

ait fait tous ses déplacements en automobile était 2,8 fois plus grande que celle des résidents des quartiers à densité élevée.

Nette de l'influence des autres facteurs comme le revenu, l'âge et ainsi de suite, la distance entre le quartier de résidence et le centre-ville de la RMR est aussi associée à une augmentation de la dépendance à l'automobile. Par exemple, en maintenant tous ces autres facteurs constants, la cote exprimant la possibilité qu'une personne ait fait tous ses déplacements comme conductrice au cours de la journée était 3,0 fois plus élevée pour celles qui demeuraient à 25 kilomètres ou plus du centre-ville par rapport à celles vivant à moins de 5 kilomètres de ce centre (tableau 3, modèle 2).

La densité, la distance ou bien les deux?

Souvent, les quartiers à plus forte densité sont aussi des quartiers centraux. De même, les quartiers périphériques sont la plupart du temps des quartiers à faible densité d'occupation[9].

Jusqu'à présent, notre analyse ne permet pas de déterminer si, à distance équivalente du centre-ville, un quartier à plus ou moins grande densité produira une plus ou moins grande dépendance à l'automobile. Or la question est importante, étant donné la rareté de l'espace et son prix dans les quartiers centraux et le fait qu'on construise les nouveaux logements principalement dans les quartiers périphériques.

La réponse est fournie dans une analyse supplémentaire (graphique 2). Toujours en maintenant constant l'effet de tous les facteurs associés à l'utilisation de l'automobile, on constate que dans les quartiers centraux et ceux de la périphérie rapprochée (soit les quartiers situés de 5 à 9 kilomètres du centre-ville), une plus faible densité du quartier de résidence est associée à une plus grande probabilité prédite d'avoir utilisé l'automobile pour l'ensemble de ses déplacements.

Cependant, au-delà de 10 kilomètres du centre-ville, l'impact de la densité du quartier sur l'utilisation de la voiture s'amenuise pour pratiquement disparaître[10]. Selon l'analyse statistique, la probabilité prédite qu'une personne habitant dans un quartier à densité moyenne ou élevée situé à 10 kilomètres ou plus du centre-ville ait utilisé l'automobile pour effectuer l'ensemble de ses déplacements n'était pas statistiquement différente de celle d'une personne habitant dans un quartier à faible densité lui aussi situé à 10 kilomètres ou plus du centre. Autrement dit, au-delà de 10 kilomètres du centre-ville, le fait qu'un quartier soit principalement composé de maisons individuelles ou jumelées plutôt que d'appartements n'était pas associé à une plus ou moins grande utilisation de l'automobile.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation, entre autres le fait que les quartiers situés dans les zones périphériques, qu'ils soient à faible densité d'occupation ou non, sont la plupart du temps zonés pour un seul type d'usage (résidentiel, commercial ou industriel), mais plus rarement pour plusieurs types à la fois[11]. À cause de cela, et parce que les lieux des différentes activités auxquelles la plupart des individus participent au cours d'une journée se trouvent souvent à une plus grande distance les uns des autres, il devient difficile de s'y rendre autrement qu'en voiture[12]. Cela est d'autant plus vrai que plusieurs lieux situés dans les quartiers de banlieue, tels que les centres commerciaux, les cinémas, les édifices à bureaux ou autres lieux de travail, sont difficiles, voire impossibles, d'accès à pied ou en transport en commun.

Au contraire, les quartiers centraux des grandes villes sont généralement caractérisés par une plus grande mixité des usages résidentiels,

TSC Graphique 2 À partir de 10 kilomètres du centre-ville, la densité du quartier n'a plus d'influence notable sur la probabilité prédite d'avoir utilisé l'automobile pour tous ses déplacements

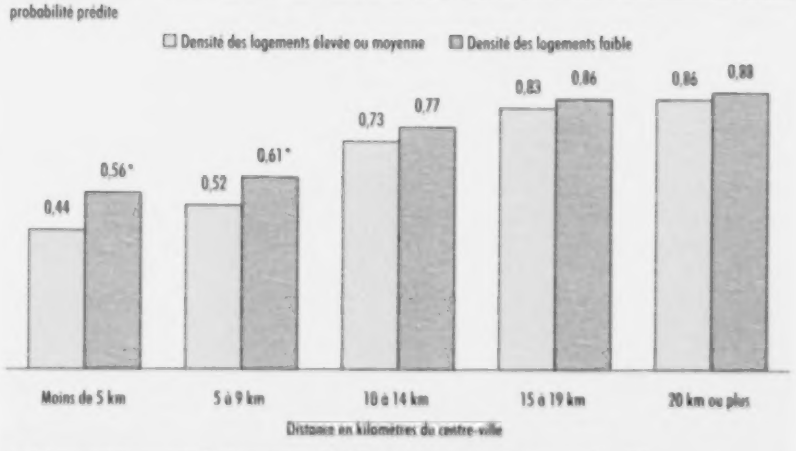

* Différence statistiquement significative par rapport à la densité des logements élevée ou moyenne à $p<0,05$.

Note : Une probabilité prédite de 1,0 indique qu'une personne a 100 % des chances d'avoir utilisé exclusivement l'automobile pour effectuer ses déplacements, alors qu'une probabilité prédite de 0 indique qu'une personne n'en a aucune. Les probabilités prédites permettent de mesurer la force de l'association entre le lieu de résidence et l'utilisation de la voiture, nette de l'effet des autres variables.

Source : Statistique Canada, Enquête générale sociale de 2005.

Tableau 3 La densité des logements dans un quartier est fortement associée à l'utilisation de la voiture, même lorsque l'on tient compte de facteurs comme le revenu, l'âge et la présence d'enfants dans le ménage

	Modèle 1			Modèle 2		
	Nombre de déplacements comme conducteurs		Tous comme conducteurs ou passagers	Nombre de déplacements comme conducteurs		Tous comme conducteurs ou passagers
	Au moins un	Tous		Au moins un	Tous	
	Rapports de cotes					
Densité des logements						
Élevée †	1,0	1,0	1,0	...	...	...
Moyenne	1,7*	1,8*	1,9*	...	...	...
Faible	2,5*	2,2*	2,8*	...	...	...
Distance du centre-ville (RMR seulement)						
Moins de 5 km †	...	...	...	1,0	1,0	1,0
5 à 9 km	...	...	...	1,5*	1,3*	1,6*
10 à 14 km	...	...	...	2,1*	1,8*	2,1*
15 à 19 km	...	...	...	2,6*	2,1*	3,2*
20 à 24 km	...	...	...	3,5*	2,5*	3,4*
25 km et plus	...	...	...	3,9*	3,0*	4,4*
Sexe						
Femme †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Homme	2,0*	2,2*	1,3*	2,1*	2,2*	1,3*
Âge						
18 à 24 ans †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
25 à 34 ans	1,8*	1,9*	1,8*	1,8*	1,8*	1,8*
35 à 44 ans	2,1*	2,3*	2,2*	2,2*	2,3*	2,2*
45 à 54 ans	2,6*	2,5*	2,6*	2,6*	2,5*	2,6*
55 à 64 ans	2,6*	2,4*	2,5*	2,6*	2,3*	2,5*
65 à 74 ans	2,6*	2,7*	3,2*	2,5*	2,6*	3,1*
75 ans et plus	1,5*	1,6*	1,5*	1,4*	1,6*	1,4
Statut d'immigrant						
Né au Canada †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Immigrant (avant 1990)	0,9	1,1	1,0	0,9	1,1	1,1
Immigrant récent (1990 à 2005)	0,5*	0,8*	0,9	0,5*	0,7*	0,8
Présence de limitations d'activités						
Oui/parfois	0,8*	0,9	0,9	0,8*	0,8*	0,9
Oui/souvent	0,8*	0,8*	0,8*	0,8*	0,8*	0,8*
Non †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Sans diplôme d'études secondaires †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Diplôme d'études secondaires	1,5*	1,3*	1,3*	1,5*	1,3*	1,3*
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	1,6*	1,2*	1,2	1,6*	1,2	1,1
Diplôme universitaire	1,5*	1,1	0,9	1,6*	1,1	1,0
Revenu du ménage						
Moins de 20 000 $ †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
20 000 à 39 999 $	1,5*	1,4*	1,7*	1,5*	1,4*	1,7*
40 000 à 59 999 $	2,0*	1,6*	2,0*	2,1*	1,7*	2,1*
60 000 à 99 999 $	2,7*	1,6*	2,2*	2,9*	1,7*	2,4*
100 000 $ et plus	2,6*	1,6*	2,0*	2,7*	1,7*	2,2*
Activité principale des sept derniers jours						
Au travail ou à la recherche d'emploi †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Tenue de maison et soins des enfants	0,7*	0,6*	0,9	0,7*	0,6*	0,9
À la retraite	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	0,9
Aux études	0,6*	0,5*	0,5*	0,6*	0,5*	0,5*
Autre activité	1,0	1,0*	1,0*	1,0	1,0*	1,0*

Tableau 3 La densité des logements dans un quartier est fortement associée à l'utilisation de la voiture, même lorsque l'on tient compte de facteurs comme le revenu, l'âge et la présence d'enfants dans le ménage — suite

	Modèle 1			Modèle 2		
	Nombre de déplacements comme conducteurs		Tous comme conducteurs ou passagers	Nombre de déplacements comme conducteurs		Tous comme conducteurs ou passagers
	Au moins un	Tous		Au moins un	Tous	
	Rapports de cotes					
Présence d'un enfant de moins de 5 ans						
Non †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Oui	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9
Présence d'un enfant de 5 à 12 ans						
Non †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Oui	1,6*	1,1	1,0	1,6*	1,1	1,0
RMR de résidence (région métropolitaine de recensement)[1]						
RMR de Toronto	0,5*	0,6*	0,5*	0,3*	0,4*	0,2*
RMR de Montréal	0,6*	0,7*	0,6*	0,3*	0,4*	0,2*
RMR de Vancouver	0,7*	0,7*	0,6*	0,4*	0,5*	0,3*
RMR d'Ottawa-Gatineau	0,6*	0,7*	0,6*	0,4*	0,5*	0,4*
RMR de Calgary	0,8	0,8	0,6*	0,7*	0,7*	0,5*
RMR d'Edmonton	0,7*	0,9	0,7	0,6*	0,7*	0,6
RMR de Québec	0,9	0,7*	0,7	0,6*	0,6*	0,5
RMR de Winnipeg	0,6*	0,7*	0,5*	0,6*	0,7*	0,5*
RMR de taille moyenne	0,7*	0,8*	0,7*	0,7*	0,8*	0,6*
Plus petite RMR †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Journée de la semaine						
Jour de semaine †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Jour de fin de semaine	1,0	1,0	1,7*	1,0	1,0	1,7*
A travaillé pendant la journée de référence						
Non †	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Oui	1,4*	1,4*	1,0	1,4*	1,4*	1,0

... n'ayant pas lieu de figurer

1. 1. Les limites des régions métropolitaines employées pour l'Enquête sociale générale de 2005 étaient celles du Recensement de 2001. Voir aussi « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour obtenir la liste des RMR moyennes et plus petites.

† Catégorie de référence.

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$.

Note : Note : Ce tableau indique la probabilité qu'un répondant ou une répondante ait utilisé une auto durant la journée de référence, comparativement à la probabilité que le groupe de référence ait fait la même chose lorsqu'on neutralise les effets des autres facteurs indiqués dans le tableau. Un rapport de cotes de près de 1,0 pour le groupe de comparaison signifie qu'il y a peu ou pas de différence entre le groupe de référence et le groupe de comparaison.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

commerciaux et industriels et une plus grande densité, deux conditions favorables à la présence d'une offre adéquate en transport en commun et à des déplacements faits à pied[13].

Les hommes de la banlieue se retrouvent derrière le volant

L'analyse statistique des facteurs associés à l'utilisation de l'automobile au cours de la journée démontre que plusieurs caractéristiques personnelles, au-delà du type et de la localisation du quartier de résidence, sont aussi fortement corrélées à l'utilisation de la voiture au cours d'une journée donnée.

L'âge et le sexe sont entre autres des facteurs ayant une incidence importante sur la probabilité d'avoir conduit une voiture pour se déplacer. Au cours de la journée de référence en 2005, 81 % des hommes canadiens âgés de 18 ans et plus avaient fait au moins un de leurs déplacements en conduisant une automobile (tableau A.1). En comparaison, c'était le cas de seulement 66 % des femmes. Cette différence, qui demeurait statistiquement significative en maintenant constants les différents facteurs supplémentaires, s'explique probablement parce que les femmes ont plus tendance à se déplacer en transport en commun, et qu'elles sont souvent passagères lorsqu'elles se

déplacent en voiture. En 2005, 31 % des femmes avaient fait au moins un de leurs déplacements en automobile comme passagères, contre seulement 11 % des hommes.

Les baby-boomers âgés entre 45 et 54 étaient particulièrement susceptibles d'avoir conduit leur voiture pendant la journée, ce qui demeurait statistiquement significatif même après avoir tenu compte de tous les autres facteurs. Par exemple, en maintenant le niveau de densité du quartier de résidence et les autres facteurs inclus dans le modèle statistique constants, la cote exprimant la possibilité que les personnes des 45 à 54 ans aient fait tous leurs déplacements comme conductrices d'une automobile lors d'une journée donnée était 2,5 fois plus élevée que celle des 18 à 24 ans (tableau 3).

De la même façon, la cote exprimant la probabilité que les personnes qui avaient des enfants de 5 à 12 ans aient conduit pour au moins un de leurs déplacements étaient 1,6 fois plus élevée que pour les personnes sans enfants. Elles étaient aussi plus susceptibles de s'être déplacées en général. Parmi les autres facteurs associés à une plus grande probabilité d'avoir utilisé son automobile comme conducteur au cours de la journée, notons le fait d'être un travailleur et de demeurer dans une RMR de petite taille.

Résumé

Le présent article suggère que la dépendance des Canadiens à l'automobile pour les déplacements quotidiens est grandement liée aux caractéristiques physiques et géographiques du quartier où ils vivent. En effet, les quartiers composés principalement de logements typiquement suburbains et qui sont localisés à grande distance du centre-ville étaient caractérisés par un niveau de dépendance à l'automobile considérablement plus élevé. Ces résultats confirment, d'une certaine façon, plusieurs faits qui sont déjà connus à propos des quartiers périphériques à faible densité[14].

Ils apportent cependant des éléments nouveaux, moins souvent pris en considération.

Entre autres, l'étude démontre qu'au-delà d'une certaine distance d'un quartier par rapport au centre-ville, le type de logements qui le composent n'aura plus tellement d'incidence sur l'utilisation de la voiture.

Ces résultats sont importants, étant donné ce que l'on sait à propos des nouveaux quartiers. En effet, une proportion élevée des logements qui ont été construits depuis 1991 est localisée à grande distance du centre-ville, dans des quartiers à faible densité d'occupation. Comme on l'a vu, ce sont les quartiers où la dépendance à l'automobile est la plus forte.

Martin Turcotte est chercheur en sciences sociales à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. Environnement Canada. (2006). *Rapport d'inventaire national — émissions et absorptions des gaz à effet de serre au Canada : 1990-2004*. Ottawa : Ministre de l'environnement.
2. Environnement Canada. (2006).
3. Statistique Canada. (2006). *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*, produit n° 16-251-XWF au catalogue de Statistique Canada. Plus spécifiquement, on fait référence aux particules fines, aux composés organiques volatils et aux oxydes d'azote. Pour des détails sur les liens entre l'utilisation de la voiture et les émissions polluantes, voir aussi Frumkin, H., Frank, L. et Jackson, R. (2004). *Urban Sprawl and Public Health*. Washington : Island Press.
4. A. Downs (2002). *Still stuck in Traffic – Coping with peak-hour road congestion*. Washington: Brookings Institution Press.
5. De façon plus technique, on nomme ces petites villes et localités rurales comme appartenant à des zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) modérées, faibles ou sans aucune ZIM.
6. Downs (2002); Newman, P. et Kenworthy, J. 1999. *Sustainability and Cities – Overcoming Automobile Dependence*. Washington: Island Press.
7. Turcotte, M. (2008). L'opposition ville/banlieue : comment la mesurer? *Tendances sociales canadiennes*, 85, produit n° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada.
8. Voir Turcotte (2008).
9. Voir Turcotte (2008).pour plus de détails sur les liens entre la distance au centre-ville et la densité d'un quartier.
10. Bien que le graphique semble illustrer, pour les quartiers situés au-delà de 10 kilomètres du centre-ville, une différence entre les quartiers à faible et ceux à moyenne/forte densité, cette différence n'est pas statistiquement significative.
11. Duany, A., Plater-Zyberk, E. et Speck, J. (2000). *Suburban Nation - The Rise and Sprawl and the Decline of the American Dream*. New York: North Point Press.
12. Gillham, O. (2002). *The Limitless City – A Primer on the Urban Sprawl Debate*. Washington: Island Press.
13. Downs (2002). Newman et Kenworthy (1999).
14. Il faut cependant souligner qu'il est impossible de tenir compte de toutes les caractéristiques des personnes qui vivent dans les différents types milieux et en particulier de toutes les raisons qui amènent les personnes à choisir un quartier de résidence plutôt qu'un autre. Il est par exemple possible que les gens qui aiment faire leurs déplacements en automobile aient plus tendance à s'installer dans les quartiers périphériques à faible densité et que ceux qui aiment marcher choisissent plutôt les centres-villes. Dans ces cas, ce sont les prédispositions des personnes qui ont une incidence plus importante sur leurs choix de moyen de transport que les caractéristiques physiques de leur lieu de résidence. Bien que cette possibilité n'ait pas été écartée complètement par les chercheurs, la presque totalité des études récentes semblent suggérer que l'aménagement urbain a véritablement un impact direct sur le niveau de dépendance à la voiture (voir Cao, X, Mokhtarian, P.L. et Handy, S.L. (2007). *Examining the Impacts of Residential Self-selection on Travel Behavior : Methodologies and Empirical Findings*. Davis: Institute of Transportation Studies; dans cet article, les auteurs résument et critiquent les études existantes à ce sujet). Une des raisons pouvant aider à comprendre cette réalité est que le choix d'un quartier de résidence ne se fait pas uniquement en fonction de la possibilité d'utiliser divers modes de

transport pour s'y déplacer. Parmi d'autres facteurs, mentionnons l'emplacement du lieu de travail, l'accès à des écoles et à d'autres services qui ne sont pas tous les mêmes selon les quartiers, la proximité géographique avec d'autres membres de la famille, et ainsi de suite. Lorsque ces critères priment dans le choix du quartier de résidence, l'achat et l'utilisation d'une automobile peut devenir une obligation pour plusieurs.

TSC Tableau A.1 Caractéristiques associées aux moyens de transport utilisés pour les déplacements quotidiens, chez les personnes vivant dans une région métropolitaine de recensement (RMR)[1], 2005

	% des personnes de 18 ans et plus ayant fait...		
	Au moins un déplacement comme conductrices	Tous leurs déplacements comme conductrices	Tous leurs déplacements en automobile
Sexe			
Femme †	66	49	72
Homme	81*	69*	76*
Âge			
18 à 24 ans †	57	41	57
25 à 34 ans	74*	58*	73*
35 à 44 ans	80*	65*	77*
45 à 54 ans	82*	66*	80*
55 à 64 ans	77*	62*	79*
65 à 74 ans	70*	57*	78*
75 ans et plus	55	45	67
Statut d'immigrant			
Né au Canada †	76	60	75
Immigrant (avant 1990)	74	61	75
Immigrant récent (1990 à 2005)	55*	45*	60*
Présence de limitations d'activités			
Oui/parfois	69*	54*	71*
Oui/souvent	69*	56*	75
Non †	75	60	74
Plus haut niveau de scolarité atteint			
Sans diplôme d'études secondaires †	64	54	73
Diplôme d'études secondaires	72*	58*	74
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	79*	62*	77*
Diplôme universitaire	77*	59*	71
Présence d'un enfant de moins de 5 ans			
Non	73	59	74
Oui †	76*	59	75
Présence d'un enfant de 5 à 12 ans			
Non	72*	58*	73*
Oui †	81	63	77
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 $ †	50	39	55
20 000 à 39 999 $	68*	55*	70*
40 000 à 59 999 $	75*	61*	76*
60 000 à 99 999 $	83*	64*	79*
100 000 $ et plus	83*	65*	77*
Activité principale des sept derniers jours			
Au travail ou à la recherche d'un emploi †	80	65	77
Tenue de maison et soins des enfants	61*	43*	73*
À la retraite	68*	55*	75
Aux études	45*	31*	44*
Autre activité	65*	51*	72*
Journée de la semaine			
Jour de semaine	75*	60*	72*
Jour de fin de semaine †	71	55	79
A travaillé à l'extérieur de la maison la journée de référence			
Non	68*	52*	73*
Oui †	81	67	75

1. Les limites des régions métropolitaines employées pour l'Enquête sociale générale de 2005 étaient celles du Recensement de 2001.

† Catégorie de référence.

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

Tableau A.2 Pourcentage des personnes de 18 ans et plus ayant fait au moins un déplacement en transport en commun lors de la journée de référence, 2005

	Toronto	Montréal	Vancouver	Ottawa-Gatineau	Calgary	Edmonton	Québec	Winnipeg	RMR moyennes	RMR plus petites
					pourcentage					
Dans l'ensemble de la région métropolitaine de recensement (RMR)	16	18	12	15	12	9	9	10	7	3
Densité des logements										
Élevée	23	26	20	20	14	22	15	23	10	8
Moyenne	19	15	10	22	12	9	4	13	9	5
Faible	12	10	7	6	12	6	3	9	4	2
Distance du centre-ville										
Moins de 5 km	26	34	22	21	11	16	13	15	11	5
5 à 9 km	31	25	20	21	11	7	7	10	6	3
10 à 14 km	22	17	12	14	11	11	2	8	5	F
15 km et plus	11	11	3	6	18	1	3	3	4	F
Limites administratives										
Municipalités de banlieue	9	14	7	10	5	3	5	F	..	..
Municipalité centrale	25	30	23	17	13	11	9	12	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

F trop peu fiable pour être publié

Note : Les limites des régions métropolitaines employées pour l'Enquête sociale générale de 2005 étaient celles du Recensement de 2001. Voir aussi « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour obtenir la liste des RMR moyennes et plus petites.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

Les Canadiens à l'étranger

par Margaret Michalowski et Kelly Tran

La migration mondiale n'est pas un phénomène récent. L'histoire montre que, pour différentes raisons, des gens se sont toujours déplacés d'un lieu à un autre. De nos jours, les gens quittent leur pays pour se bâtir une nouvelle vie ailleurs, soit pour saisir des occasions d'emploi, poursuivre des études, changer de style de vie ou pour des raisons familiales. D'autres déménagent parce que la situation qui prévaut dans leur pays d'origine les force à le fuir. Quelle qu'en soit la raison, les mouvements transfrontaliers des personnes ont eu des répercussions importantes sur la population de leurs pays respectifs. Le Canada n'y fait pas exception. Le Canada est souvent considéré comme une destination de choix pour des milliers d'immigrants, et les Canadiens se targuent d'accueillir de nouveaux citoyens en provenance de différentes régions du monde. Les effets cumulatifs de cette migration sont tels qu'au tournant du 21e siècle, deux Canadiens de 15 ans ou plus sur cinq étaient soit des immigrants eux-mêmes, soit des enfants d'immigrants[1].

Les effets de l'immigration peuvent cependant occulter l'autre volet de la migration, soit l'émigration des Canadiens vers d'autres régions de la planète. Dans notre monde moderne, les progrès de transport ont modifié la mécanique de la migration à l'échelle mondiale en nature dynamique et souvent circulaire. Ainsi, les gens peuvent quitter leur pays d'origine pour un autre, puis y retourner ou migrer vers un troisième pays. En outre, les technologies de communication permettent aux migrants de conserver des liens avec leur famille et leurs amis dans le monde entier. Selon les Nations Unies, on dénombrait environ 177 millions de migrants internationaux en 2005, soit une hausse par rapport à environ 75 millions 40 ans plus tôt[2]. Dans ce monde de plus en plus intégré et interconnecté, où la concurrence pour les migrants se maintient, il faut s'attendre à ce que ces mouvements de population persistent.

À l'heure actuelle, même si l'on possède des estimations globales du nombre de Canadiens à l'étranger, on sait très peu de choses sur eux et sur leur destination (voir l'encadré « Estimation de l'émigration canadienne »). On sait également peu de choses sur les liens entre la destination des émigrants et leurs caractéristiques. Certaines destinations attirent-elles des groupes particuliers de résidents canadiens? Lorsque ces personnes décident de quitter le Canada, ont-elles l'intention de vivre à l'étranger en permanence ou de n'y demeurer qu'un temps? Les réponses à ces questions peuvent être aussi variées que complexes. Nous disposons de peu de renseignements concrets sur l'émigration et l'information dont nous disposons demeure vague dans la mesure où elle se fonde sur différents concepts de migration et de mouvements de population. La migration d'une seule personne a une incidence sur la population à deux endroits, soit l'endroit où elle se rend et celui qu'elle quitte. Ce sont les renseignements concernant l'origine qui sont souvent flous, bien qu'il soit possible de recueillir de l'information à partir du lieu de destination pour mieux saisir le phénomène. Cependant, en raison du nombre de systèmes de migration, eux-mêmes caractérisés par divers concepts, définitions et seuils, tenter de normaliser ces notions et d'établir des comparaisons directes entre les pays demeure une entreprise ardue.

L'objectif du présent article n'est pas de présenter un rapport statistique complet sur l'émigration des Canadiens. En étudiant cinq pays avec lesquels le Canada entretient des relations étroites fondées sur l'affinité et l'amitié, soit les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Italie et la Pologne, on tente plutôt d'y établir un profil des personnes qui quittent le Canada. Les notions et définitions utilisées dans ce texte proviennent des pays choisis, qui ont bien voulu nous aider à dresser le portrait le plus fidèle possible des Canadiens qui résident sur leur territoire.

Où se trouvent les Canadiens dans le monde?

L'Organisation de coopération et de développement économiques estime qu'au début du 21e siècle, 1,1 million de personnes d'origine canadienne résidaient dans d'autres pays de l'OCDE[3]. On observe que la grande majorité de ces émigrants d'origine canadienne (soit 82 %) résidaient aux États-Unis. En l'an 2000, plus de la moitié des résidents des États-Unis nés au Canada (58 %) y vivaient depuis plus de 20 ans et 30 % s'y étaient établis depuis moins de 10 ans. Bon nombre d'entre eux avaient si bien réussi leur installation

TSC Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Le présent article ne vise pas à fournir un rapport statistique complet du nombre de Canadiens résidant à l'étranger. Il cherche plutôt à utiliser les données disponibles en vue de mieux comprendre quels groupes de Canadiens vivent dans certains pays et quelles sont les tendances entourant leur émigration. Cet article découle d'une plus vaste étude visant à évaluer s'il est possible de recourir aux données d'immigration recueillies par des pays d'accueil dans le but de fournir des renseignements aux pays d'origine à propos de leurs émigrants. (On trouvera un complément d'information sur ce projet pilote à l'adresse www.unece.org)

Les destinations des Canadiens à l'étranger sont multiples mais, dans ce rapport, on se concentre sur le cas des émigrants établis dans les cinq pays suivants : l'Australie, l'Italie, la Pologne, le Royaume-Uni et les États-Unis. Ces cinq pays ont collaboré avec le Canada pour échanger des renseignements sur la migration aux fins d'une plus vaste étude dont le présent article découle. On analyse la migration selon la perspective du pays d'accueil, soit le pays où les Canadiens se sont installés. Dans ce sens, l'émigration du Canada devient « immigration » du point de vue de l'autre pays et les émigrants du Canada peuvent être considérés comme des immigrants par le pays d'accueil. On a recueilli les données concernant l'Australie dans les dossiers relatifs aux départs et arrivées outre-mer (*Overseas Arrivals and Departures records*). Il s'agit d'un système de cartes de passagers qui consigne des renseignements sur toutes les arrivées d'outre-mer et tous les départs d'Australie. L'Italie a fourni des données de son registre de la population, lequel recense les personnes qui sont résidentes des municipalités italiennes. Les données polonaises proviennent du registre national de la population, qui enregistre les citoyens polonais et étrangers possédant soit la résidence permanente en Pologne, soit une carte de résidence polonaise enregistrée pour un séjour temporaire d'une durée supérieure à deux mois. Les données relatives au Royaume-Uni proviennent de l'*International Passenger Survey*, laquelle vise à recueillir des renseignements au sujet des passagers qui se déplacent via les principaux aéroports et ports de mer du Royaume-Uni. Elle sert aussi à produire des données sur les personnes qui entrent au R.-U. et en partent. Enfin, les données relatives aux États-Unis proviennent de l'*American Community Survey* de même que de l'*Office of Immigration Statistics*, qui conserve les dossiers des demandes présentées pour entrer légalement aux États-Unis.

Du fait que ces différentes sources de données poursuivent des objectifs particuliers, propres à leurs pays respectifs, la définition exacte d'un « immigrant » dans un pays n'est pas forcément compatible avec celles de tous les pays visés par cette étude. Les pays d'accueil peuvent définir la notion de « Canadiens » de différentes manières : elle peut désigner uniquement les personnes d'origine canadienne, mais englober également les citoyens canadiens naturalisés ou même des personnes qui ont résidé au Canada à un moment donné. Sauf indication contraire, dans le présent article, on entend par Canadiens ou émigrants canadiens les personnes qui ont anciennement résidé au Canada, quel que soit leur lieu de naissance ou leur statut au regard de la citoyenneté canadienne. Cette définition englobe toutes les personnes qui ont déjà été résidentes du Canada mais ont par la suite décidé de résider dans un autre pays, sans tenir compte de leurs intentions quant à la durée de ce séjour à l'extérieur du Canada, qu'il soit permanent, temporaire ou à long terme.

On entend par émigrant permanent du Canada une personne qui quitte le Canada et qui, au moment du départ, exprime son intention de ne pas y revenir. À l'opposé, un émigrant à long terme ou à titre temporaire est quelqu'un qui quitte le Canada pour une période déterminée, supérieure à 12 mois en général, mais qui a l'intention de retourner un jour au Canada. Les pays ne disposent pas tous de renseignements au sujet des migrants (temporaires) à long terme ou des migrants permanents.

qu'ils n'avaient manifestement pas l'intention de retourner au Canada : en l'an 2000, 46 % des émigrants d'origine canadienne étaient devenus des citoyens américains naturalisés, selon le Recensement de 2000 des États-Unis.

Plusieurs autres pays de l'OCDE ont accueilli un grand nombre de résidents nés au Canada. Le pays le plus populaire d'entre eux, en 2000, était le Royaume-Uni, où on estimait à 72 500 le nombre de Canadiens qui y résidaient. Un nombre nettement inférieur, soit environ 27 300, vivaient en Australie, mais la majorité d'entre eux (61 %) y résidaient depuis plus de 10 ans. La France et la Grèce étaient les seuls autres pays de l'OCDE qui déclaraient avoir plus de 10 000 résidents nés au Canada sur leur territoire (graphique 1).

Bien que les données de l'OCDE donnent un aperçu des lieux où les Canadiens vivent à l'étranger, ce portrait n'est que partiel. L'OCDE ne recense en effet que les personnes d'origine canadienne, elle ne tient pas compte des Canadiens nés à l'extérieur du Canada qui en sont partis pour s'installer à l'étranger. Par exemple, les données tirées de l'*American Community Survey* ont permis de conclure que seulement 43 % de Canadiens vivant aux États-Unis étaient nés au Canada. Environ

TSC Graphique 1 Des Canadiens vivant dans les pays de l'OCDE autres que les États-Unis[1], le plus grand nombre vit au Royaume-Uni

Nombre de résidents nés au Canada, 2000-2001

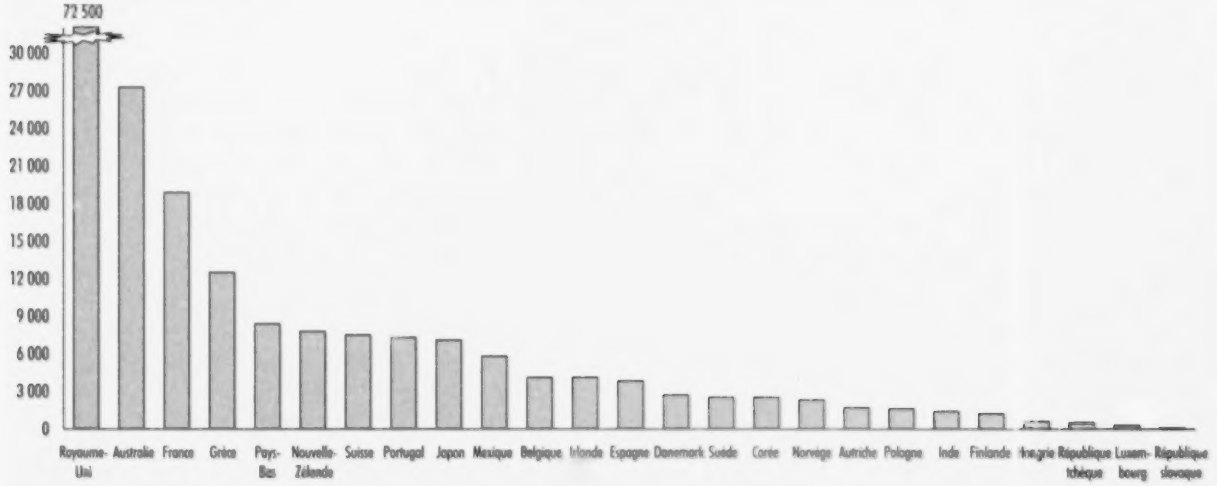

1. Plus de 80 % des émigrants nés au Canada vivant dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques vivent aux États-Unis.

Source : Dumont, J.C. et Lemaitre, G. (2005). *Counting Migrants and Expatriates: A New Perspective*. Social, Employment and Migration Statistics Working Papers no. 25. OCDE : Paris.

32 % d'entre eux étaient nés aux États-Unis, tandis que les 25 % restants étaient nés dans un tiers pays (c.-à-d. ni au Canada, ni aux États-Unis). L'exemple fourni par la migration canadienne vers la Pologne est encore plus frappant. En effet, seulement 1 % des Canadiens partis s'installer en Pologne étaient nés au Canada, la vaste majorité (88 %) étant retournés dans leur pays d'origine. On constate donc que la décision de quitter un pays pour aller vivre dans un autre n'est pas uniquement le fait de Canadiens nés au Canada.

Les échanges migratoires entre le Canada et d'autres pays

Une bonne partie des rapports sur les Canadiens à l'étranger se concentrent sur les Canadiens résidant aux États-Unis. En raison d'une combinaison de facteurs — notamment l'existence d'une frontière commune et d'une langue, d'une culture et d'institutions semblables — les Canadiens ont toujours été nombreux à partir vivre au sud de la frontière, que ce soit à titre permanent ou temporaire. Sur les cinq pays choisis dans le cadre de cette étude, les États-Unis accueillent de loin le plus grand nombre d'émigrants canadiens. Entre 2000 et 2004, une moyenne de 68 900 Canadiens environ par année sont partis vivre aux États-Unis; à l'opposé, une moyenne d'environ 6 100 résidents américains avaient immigré au Canada (c.-à-d. qu'ils avaient obtenu le statut de résident permanent) pendant la même période (graphique 2).

La longue histoire de la colonisation britannique au Canada a fait que ce dernier entretient d'étroites relations avec le Royaume-Uni. Une bonne partie des immigrants installés au Canada au cours des deux siècles derniers venaient du Royaume-Uni, et un grand nombre de Canadiens de la seconde génération, de la troisième génération et même au-delà, continuent d'entretenir des liens étroits avec le Royaume-Uni. Il ne faut donc pas s'étonner de voir des flots de migrants dans la direction opposée, étant donné le grand nombre de Canadiens qui déménagent au Royaume-Uni. Entre 2000 et 2004, le Royaume-uni a accueilli une moyenne de 8 500 Canadiens chaque année et envoyé vers le Canada environ 5 200 émigrants britanniques.

Le Canada accueille aussi des immigrants de l'Italie depuis plusieurs décennies. Dès le début du 20e siècle, un grand nombre d'Italiens du Sud sont venus s'installer au Canada à la recherche d'un travail et de meilleures conditions économiques. Bon nombre d'entre eux avaient été embauchés pour la construction du chemin de fer, et une fois le projet terminé, ils sont demeurés au Canada et se sont établis dans les grandes villes[4]. Le Recensement de 2001 a révélé que plus de 318 000 personnes nées en Italie considéraient à présent le Canada comme leur foyer. La migration dans la direction inverse est faible. En effet, moins de un millier de Canadiens par année ont quitté le Canada pour l'Italie pendant la période de cinq ans allant de 2000 à 2004.

Pour sa part, l'immigration en provenance de la Pologne s'est déroulée en trois vagues distinctes : la première a commencé dans les années 1920, la seconde a eu lieu après la Seconde Guerre mondiale et la plus récente s'est déroulée dans les années 1980. En 2001, plus de 182 000 personnes nées en Pologne vivaient au Canada. Environ un quart d'entre elles avaient immigré avant 1961, tandis que plus d'un tiers (38 %) étaient arrivées dans les années 1980, une période de bouleversements politiques importants en Pologne. Dans les années 1990, une autre tranche de 25 % des immigrants d'origine polonaise est arrivée au Canada. (En fait, la Pologne faisait partie des dix principaux pays d'origine de tous les immigrants arrivant au Canada dans les années 1990). Ce taux a cependant diminué au cours des dernières années. Entre 2000 et 2004, une moyenne annuelle de 1 200 immigrants polonais sont venus s'installer au Canada, tandis qu'environ 300 Canadiens sont partis en Pologne.

L'Australie et le Canada ont beaucoup en commun. Tous deux ont l'anglais comme langue officielle, ils ont un passé semblable au regard de l'établissement des immigrants et ils sont des pays membres du Commonwealth. Les deux pays connaissent en outre des mouvements migratoires de populations. Dans l'après-guerre, soit entre 1951 et 1971, environ 36 000 Australiens sont venus au Canada. En 2001, le recensement dénombrait 18 910 immigrants nés en Australie vivant au Canada. En fait, le Canada accueille près de un millier d'immigrants provenant de l'Australie chaque année, tandis que les Canadiens sont partis vers l'Australie à raison d'environ 1700 personnes par année de 2000 à 2004.

Sauf dans le cas de la Pologne, le nombre de personnes ayant immigré au Canada en provenance des autres pays visés par cette étude a été inférieur au nombre de personnes ayant quitté le Canada au cours des quatre premières années du nouveau millénaire. Pour le Royaume-Uni, le ratio des émigrants aux immigrants était de 1,6 Canadien quittant le Canada pour chaque Britannique entrant au Canada; l'Australie et l'Italie présentaient des ratios légèrement supérieurs de 1,8 et de 1,9 respectivement. Pour la Pologne, le ratio était de 0,3.

Bien entendu, le ratio le plus important a été enregistré pour les mouvements de population entre les États-Unis et le Canada, ce dernier envoyant 11,3 émigrants pour chaque immigrant qu'il reçoit des États-Unis. Il faut se rappeler que ces déséquilibres peuvent en partie être imputables aux systèmes de tenue de dossiers en usage à la frontière. En effet, les chiffres relatifs à l'immigration canadienne ne tiennent pas compte des citoyens canadiens ou des personnes qui entrent au Canada en vertu de différentes autorisations du système d'immigration (par exemple, les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers au Canada ou encore d'autres types de résidents non permanents). Ainsi, bien que les citoyens canadiens qui s'installent à l'étranger pour une certaine période et retournent ensuite au Canada fassent partie du mouvement migratoire, ils ne sont pas calculés dans les chiffres relatifs à l'immigration[5].

Les jeunes émigrants choisissent les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie

La migration volontaire est un phénomène plus courant parmi les jeunes adultes. En général, ces migrations ne sont pas le fruit du hasard; ces jeunes prennent la décision de s'installer dans un autre pays après avoir terminé leurs études secondaires, ou lorsqu'ils entrent sur le marché du travail ou veulent épouser une personne habitant un pays différent. Il arrive aussi que des gens veuillent émigrer pour prendre leur retraite à l'étranger; et lorsque des familles émigrent, elles sont parfois accompagnées de plusieurs enfants d'âge scolaire. Cependant, les parcours de vie font qu'une grande proportion de migrants est constituée de jeunes adultes.

TSC Graphique 2 Les Canadiens vivant à l'étranger émigrent surtout aux États-Unis

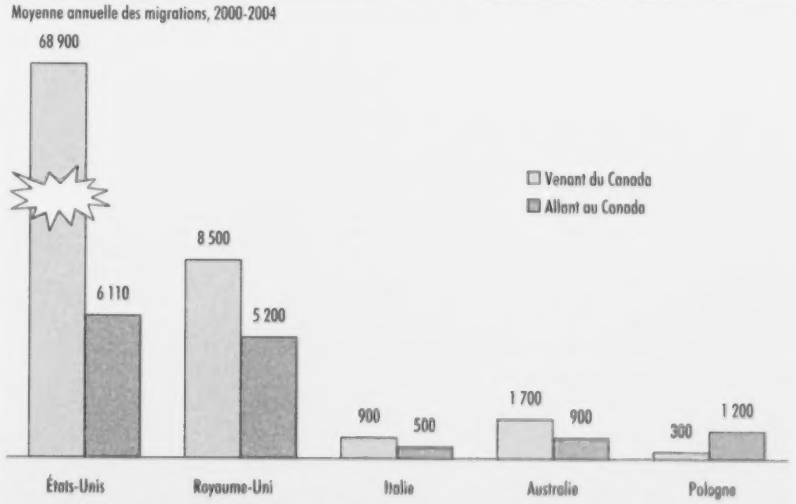

Sources : Citoyenneté et Immigration Canada, Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement; *United States Census Bureau; American Community Survey; Office of National Statistics* (Royaume-Uni), *International Passenger Survey; Australian Bureau of Statistics, Overseas Arrivals and Departures Data;* Ministère de l'intérieur (Italie), registres de population *(Anagrafe);* Bureau central de la statistique (Pologne), registres de population.

TSC Graphique 3 Les trois quarts des Canadiens émigrant au Royaume-Uni et en Australie sont jeunes et en âge de travailler (18 à 49 ans)

Répartition moyenne en % de l'émigration canadienne, 2000-2004

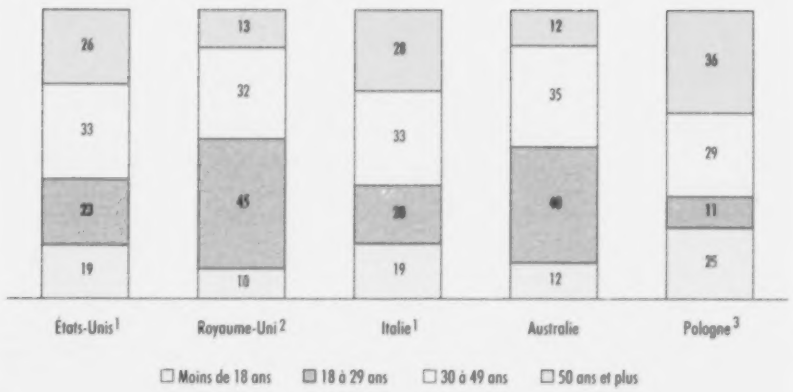

1. Données pour 2000 et 2003 seulement.
2. Moyenne de déménagement triennale.
3. Moins de 20 ans et 20 à 29 ans.

Sources : *United States Census Bureau; American Community Survey; Office of National Statistics* (Royaume-Uni), *International Passenger Survey; Australian Bureau of Statistics, Overseas Arrivals and Departures Data;* Ministère de l'intérieur (Italie), registres de population *(Anagrafe);* Bureau central de la statistique (Pologne), registres de la population.

Selon l'*American Community Survey*, le nombre de Canadiens ayant franchi le 49e parallèle pour se rendre aux États-Unis était de 68 900 en 2003. De ce nombre, environ 3 sur 10 avaient entre 30 et 49 ans[6] et environ 2 sur 10 étaient âgés de 18 à 29 ans. Ces jeunes adultes peuvent être aux États-Unis pour diverses raisons, y compris des études ou un emploi. En fait, les immigrants permanents aux États-Unis sont le plus souvent admis en raison de préférences en matière d'emploi. Les gens du Canada émigrent aussi dans le Sud lorsqu'ils vieillissent, environ 3 migrants sur 10 ayant plus de 50 ans. Les migrants plus âgés sont plus susceptibles d'être nés au Canada plutôt qu'aux États-Unis ou d'être des migrants secondaires venant d'autres pays (graphique 3).

Bien que le nombre de migrants du Canada vers le Royaume-Uni soit bien moindre, soit environ 8 500 par année pour la période de 2000 à 2004, ils sont constitués en majeure partie de jeunes. Près de la moitié (45%) de tous les Canadiens qui vivaient au Royaume-Uni étaient de jeunes adultes de 18 à 29 ans, et 32 % étaient dans la trentaine ou la quarantaine. Les personnes âgées de 50 ans et plus ne représentaient qu'une moyenne de 13 % des migrants pendant cette période de 4 ans.

La majorité des personnes résidant au Royaume-Uni qui sont d'origine canadienne étaient dans la tranche d'âge d'activité maximale, soit entre 25 et 54 ans. Les possibilités d'emploi sont souvent des facteurs de motivation puissants pour décider de migrer à l'étranger. Selon les données du Recensement du Royaume-Uni datant de 2001, 78 % des résidents du Royaume-Uni nés au Canada et étant en âge de travailler occupaient un emploi, 3 % étaient à la recherche d'un emploi, 4 % étaient étudiants et 8 % prenaient soin de leur famille ou de leur maison.

Les trois autres pays visés par cette étude — l'Australie, l'Italie et la Pologne — ont connu des mouvements de population beaucoup moins importants en provenance du Canada. En moyenne, entre 2000 et 2004, 1 700 personnes par année se rendaient en Australie, et environ 300 s'installaient en Pologne. Une grande proportion de Canadiens ayant choisi de s'établir en Australie — deux sur cinq — étaient âgés de 18 à 29 ans. Pour des jeunes, l'Australie représente une destination attrayante en raison des similarités au regard de la langue et de la culture, mais aussi à cause du climat, de la géographie et de l'attrait que présente le fait d'habiter à l'autre bout du monde. À l'opposé, seulement 1 personne sur les 10 qui avaient quitté le Canada pour l'Australie était âgée de 50 ans ou plus.

La migration du Canada vers l'Italie a été relativement stable, s'établissant entre un peu plus de 800 personnes en 2000 et environ 1 000 personnes en 2003, soit l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données. Une grande proportion de ces migrants — environ 3 sur 10 — étaient âgés de 50 ans ou plus et un autre tiers d'entre eux avaient entre 30 et 49 ans. Ce mouvement migratoire se distingue de ceux vers les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie en ce sens qu'il est principalement constitué de personnes nées à l'extérieur du Canada. Les migrants plus âgés, et particulièrement ceux qui retournent dans leur pays d'origine, peuvent être attirés par les liens affectifs et culturels qu'ils ont conservés là-bas; c'est peut-être le désir de se replonger dans leurs souvenirs d'enfance qui a incité ces migrants plus âgés à retourner vivre en Italie.

En ce qui a trait à la migration canadienne vers la Pologne, on a également observé un nombre croissant de personnes plus âgées chez les migrants. En 2000, environ un tiers des migrants avaient plus de 50 ans; cependant, cette proportion a augmenté de façon constante et, en 2004, 4 personnes sur 10 étaient âgées de 50 ou plus. On peut

Répartition moyenne en % de l'émigration canadienne, 2000-2004

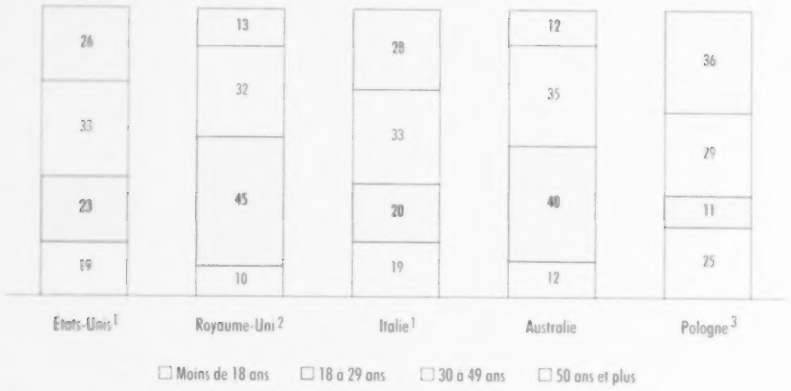

1. Données pour 2000 et 2003 seulement.
2. Moyenne de déménagement triennale.
3. Moins de 20 ans et 20 à 29 ans.

Sources : *United States Census Bureau; American Community Survey; Office of National Statistics* (Royaume-Uni), *International Passenger Survey; Australian Bureau of Statistics, Overseas Arrivals and Departures Data*; Ministère de l'intérieur (Italie), registres de population *(Anagrafe)*; Bureau central de la statistique (Pologne), registres de la population.

Selon l'*American Community Survey*, le nombre de Canadiens ayant franchi le 49e parallèle pour se rendre aux États-Unis était de 68 900 en 2003. De ce nombre, environ 3 sur 10 avaient entre 30 et 49 ans[11] et environ 2 sur 10 étaient âgés de 18 à 29 ans. Ces jeunes adultes peuvent être aux États-Unis pour diverses raisons, y compris des études ou un emploi. En fait, les immigrants permanents aux États-Unis sont le plus souvent admis en raison de préférences en matière d'emploi. Les gens du Canada émigrent aussi dans le Sud lorsqu'ils vieillissent; environ 3 migrants sur 10 ayant plus de 50 ans. Les migrants plus âgés sont plus susceptibles d'être nés au Canada plutôt qu'aux États-Unis ou d'être des migrants secondaires venant d'autres pays (graphique 3).

Bien que le nombre de migrants du Canada vers le Royaume-Uni soit bien moindre, soit environ 8 500 par année pour la période de 2000 à 2004, ils sont constitués en majeure partie de jeunes. Près de la moitié (45%) de tous les Canadiens qui vivaient au Royaume-Uni étaient de jeunes adultes de 18 à 29 ans, et 32 % étaient dans la trentaine ou la quarantaine. Les personnes âgées de 50 ans et plus ne représentaient qu'une moyenne de 13 % des migrants pendant cette période de 4 ans.

La majorité des personnes résidant au Royaume-Uni qui sont d'origine canadienne étaient dans la tranche d'âge d'activité maximale, soit entre 25 et 54 ans. Les possibilités d'emploi sont souvent des facteurs de motivation puissants pour décider de migrer à l'étranger. Selon les données du Recensement du Royaume-Uni datant de 2001, 78 % des résidents du Royaume-Uni nés au Canada et étant en âge de travailler occupaient un emploi, 3 % étaient à la recherche d'un emploi, 4 % étaient étudiants et 8 % prenaient soin de leur famille ou de leur maison.

Les trois autres pays visés par cette étude — l'Australie, l'Italie et la Pologne — ont connu des mouvements de population beaucoup moins importants en provenance du Canada. En moyenne, entre 2000 et 2004, 1 700 personnes par année se rendaient en Australie, et environ 300 s'installaient en Pologne. Une grande proportion de Canadiens ayant choisi de s'établir en Australie — deux sur cinq — étaient âgés de 18 à 29 ans. Pour des jeunes, l'Australie représente une destination attrayante en raison des similarités au regard de la langue et de la culture, mais aussi à cause du climat, de la géographie et de l'attrait que présente le fait d'habiter à l'autre bout du monde. À l'opposé, seulement 1 personne sur les 10 qui avaient quitté le Canada pour l'Australie était âgée de 50 ans ou plus.

La migration du Canada vers l'Italie a été relativement stable, s'établissant entre un peu plus de 800 personnes en 2000 et environ 1 000 personnes en 2003, soit l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données. Une grande proportion de ces migrants — environ 3 sur 10 — étaient âgés de 50 ans ou plus et un autre tiers d'entre eux avaient entre 30 et 49 ans. Ce mouvement migratoire se distingue de ceux vers les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie en ce sens qu'il est principalement constitué de personnes nées à l'extérieur du Canada. Les migrants plus âgés, et particulièrement ceux qui retournent dans leur pays d'origine, peuvent être attirés par les liens affectifs et culturels qu'ils ont conservés là-bas, c'est peut-être le désir de se replonger dans leurs souvenirs d'enfance qui a incité ces migrants plus âgés à retourner vivre en Italie.

En ce qui a trait à la migration canadienne vers la Pologne, on a également observé un nombre croissant de personnes plus âgées chez les migrants. En 2000, environ un tiers des migrants avaient plus de 50 ans; cependant, cette proportion a augmenté de façon constante et, en 2004, 4 personnes sur 10 étaient âgées de 50 ans ou plus. On peut

supposer que les immigrants polonais retournent en Pologne à la fin de leur vie après avoir résidé au Canada pendant une certaine période. Cette déduction est étayée par d'autres données qui montrent que bien que 1 % des émigrants vers la Pologne nés au Canada étaient âgés de 50 ans ou plus, cette proportion s'établissait à 17 % chez les émigrants nés en Pologne.

Quitter le Canada pour l'étranger est souvent temporaire

Seules les données australiennes permettent d'établir une distinction entre les migrants pour une longue période et ceux à titre permanent (un migrant pour une longue période est quelqu'un qui prévoit résider en Australie pendant au moins un an, mais pas forcément de façon permanente). Selon ces données, l'essentiel de la migration canadienne vers l'Australie est à long terme plutôt que permanente. Entre 1995 et 2004, une moyenne de 1 250 Canadiens avaient déménagé en Australie dans une année donnée; entre 75 % et 90 % de ces personnes indiquaient qu'elles n'avaient l'intention d'y vivre que pour une longue période. L'Australie semble être une destination de choix parmi les migrants canadiens du groupe d'âge de 18 à 29 ans. Qu'ils soient attirés par les voyages et les perspectives d'emploi, le fait d'acquérir une expérience de travail temporaire, ou pour d'autres raisons, 89 % des jeunes migrants canadiens déclarent que, bien qu'ils aient l'intention de vivre en Australie pendant au moins un an, ils ne prévoient pas s'y établir à titre permanent.

Retourner au pays ou partir pour « l'inconnu »

La décision d'émigrer dans un pays étranger est complexe et elle est influencée par plusieurs facteurs : l'âge, l'état matrimonial, le statut économique et autres préférences culturelles ou de mode de vie. Ce ne sont pas uniquement les Canadiens d'origine qui quittent le Canada. Les immigrants qui s'établissent au Canada peuvent par la suite décider d'émigrer dans leur pays de résidence antérieur ou d'établir résidence dans un autre pays. On estime, par exemple, que 35 % des immigrants canadiens de sexe masculin quittent le Canada dans les vingt ans suivant la date de leur arrivée, la majorité (60 %) le faisant toutefois pendant la première année[7]. Cependant, à l'âge de la retraite, les immigrants canadiens quittent aussi le Canada pour retourner dans leur pays d'origine. En raison des limites des données, il n'est pas possible de déterminer s'ils retournent dans leur pays d'origine de façon permanente ou s'ils conservent des liens de résidence avec le Canada.

On trouve l'exemple le plus frappant de ce phénomène de migration de retour dans les données du recensement italien de 2001. Ces données révèlent que la majorité des Canadiens qui avaient déménagé en Italie y étaient nés. En fait, 71 % des personnes qui avaient vécu jusqu'en 2000 au Canada, mais vivaient en Italie en 2001, étaient des Italiens d'origine. Plus de la moitié (52 %) de ces immigrants étaient âgés de plus de 50 ans. Par comparaison, seulement 7 % des personnes nées au Canada qui ont migré vers l'Italie appartenaient au même groupe d'âge.

Les données du recensement polonais de 2002 présentent une tendance semblable. La majorité de ceux qui ont quitté le Canada pour la Pologne étaient d'origine polonaise mais, dans ce cas, ils tendaient à être plus jeunes. Parmi les personnes qui avaient résidé au Canada en 2001, mais qui vivaient en Pologne en 2002, 87 % étaient nées en Pologne. La majorité (57 %) d'entre elles étaient âgées de 30 à 49 ans. Seulement 1 % des Canadiens vivant en Pologne étaient nés au Canada, et la vaste majorité d'entre eux avaient moins de 18 ans, probablement en raison de la migration de retour des familles formées de parents d'origine polonaise et de leurs enfants d'origine canadienne.

On observe également cette migration de retour chez les Américains d'origine qui ont immigré au Canada. L'*American Community Survey* de 2004 montre que 32 % des personnes ayant quitté le Canada pour les États-Unis en 2003 étaient nées aux États-Unis. En outre, 25 % des personnes qui s'établissent aux États-Unis sont des migrants secondaires, c'est-à-dire des personnes qui ne sont nées ni au Canada, ni aux États-Unis, mais qui ont par la suite émigré du Canada. Près de la moitié des migrants avaient entre 30 et 49 ans. La migration de retour des Américains d'origine montre que l'essentiel de la migration entre le Canada et les États-Unis est circulaire. Sachant qu'une grande partie des migrants n'étaient nés ni au Canada, ni aux États-Unis, on peut déduire qu'il existe une migration secondaire considérable au sein de la population canadienne née à l'étranger.

D'autres renseignements sur les mouvements de population au sud de la frontière

Les échanges migratoires entre le Canada et les États-Unis ont toujours fait l'objet de débats publics. On s'est intéressé davantage au mouvement des Canadiens vers les États-Unis qu'au mouvement dans le sens inverse, et ce, malgré le fait que les États-Unis aient constamment fait partie des principaux pays d'origine des immigrants au Canada au cours du dernier siècle.

Chaque année entre 1995 et 2004, une moyenne de 21 000 immigrants venus du Canada ont obtenu le statut de résidents permanents aux États-Unis. Certains de ces Canadiens avaient obtenu des « cartes vertes » pour devenir résidents permanents aux États-Unis. L'obtention d'une carte verte n'est cependant pas la seule manière dont les Canadiens peuvent entrer légalement aux États-Unis. Bon nombre de détenteurs de la carte verte peuvent déjà avoir résidé aux États-Unis pendant

une certaine période, puisque les autorisations temporaires comptent également pour une vaste proportion du courant migratoire des Canadiens aux États-Unis. Au milieu des années 1980 et jusqu'en 1999, les autorisations temporaires comme les visas étudiants, les permis de travail temporaires et les transferts intra-entreprise ont connu une stabilité relative, ne dépassant pas le nombre de 20 000. Après l'an 2000, ce nombre a grimpé jusqu'à 40 000. Cependant, ce sont les permis accordés en vertu de l'ALENA qui, de loin, forment le plus grand nombre d'autorisations temporaires détenues par des Canadiens. Le nombre de permis accordés pour la première fois et de permis renouvelés à des Canadiens dépasse 100 000; cependant, le nombre de personnes ayant obtenu pour la première fois une autorisation en vertu de l'ALENA n'a jamais dépassé 40 000 entre 1995 et 2002[8].

Les Canadiens qui ont migré au sud avaient un niveau de scolarité plus élevé que la population de leur pays d'accueil. Plus de la moitié des résidents des États-Unis d'origine canadienne de 25 ans ou plus avaient fait des études universitaires au niveau du baccalauréat ou supérieur, comparativement à un quart de tous les résidents des États-Unis du même groupe d'âge. Cette constatation illustre la nature sélective de la migration et la perte de personnes possédant un niveau de scolarité élevé au profit d'autres pays (graphique 4).

Les résidents d'origine canadienne sont trois fois moins susceptibles d'être en chômage que les Américains d'origine, les proportions s'établissant à 1,7 % et 5,8 % respectivement en 2000, selon le *U.S. Census Bureau*. Le fait que ces Canadiens présentent un niveau de scolarité élevé leur permet de se retrouver dans la catégorie des emplois de professionnels ou dans des postes nécessitant de plus grandes qualifications. Par exemple, plus de la moitié (52 %) des Canadiens d'origine occupaient un poste de direction ou de professionnel, et un autre quart (24 %) occupaient des emplois dans la vente ou dans des bureaux. Un quart de ces travailleurs occupaient des postes dans les secteurs de l'éducation, de la santé ou des services sociaux, tandis qu'une autre tranche de 13 % travaillaient dans un secteur professionnel, scientifique, de gestion ou administratif[9].

TSC Graphique 4 Les émigrants canadiens nés au pays ou à l'étranger et vivant aux États-Unis ont un niveau de scolarité plus élevé que celui de l'ensemble de la population

% de la population américaine de 25 ans et plus

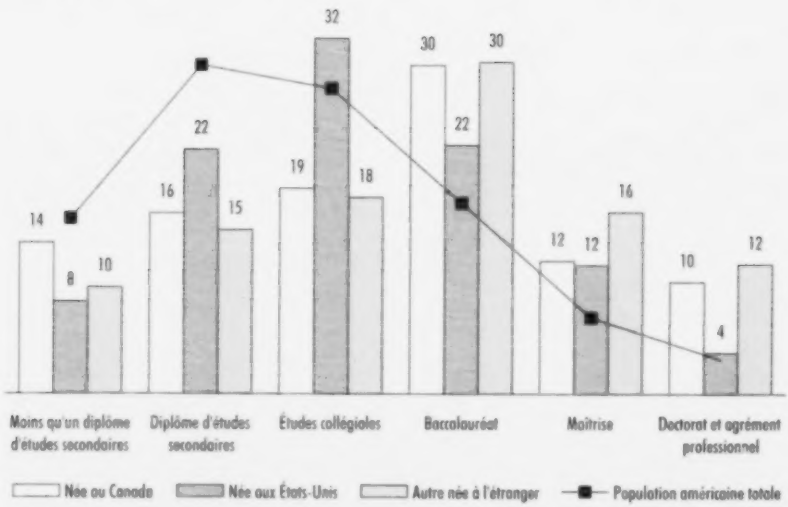

Source : *United States Census Bureau, American Community Survey, 2004.*

Résumé

On considère souvent le Canada comme un pays d'accueil des immigrants, mais il est également une source d'émigrants internationaux. Que l'émigration canadienne à l'étranger soit temporaire ou permanente, à court ou à long terme, rapprochée ou éloignée, les Canadiens font leur marque dans d'autres pays.

Se fondant sur certaines destinations spécifiques, le présent article montre que l'émigration canadienne à l'étranger est aussi sélective que l'immigration au Canada. De fait, un nombre important de Canadiens possédant un niveau de scolarité élevé décident de s'installer dans d'autres parties du monde et ils ont aussi un niveau d'emploi supérieur à celui de l'ensemble de la population du pays hôte. Les États-Unis restent de loin le pays qui accueille le plus grand nombre de Canadiens, que ce soit à titre permanent ou temporaire. D'autres pays comme le Royaume-Uni et l'Australie accueillent aussi des Canadiens. En Italie et en Pologne, pays qui ont dans le passé envoyé des migrants au Canada, on assiste à l'arrivée d'une nouvelle vague de migrants qui, à l'âge d'or, retournent dans leur pays d'origine.

L'émigration se présente bien souvent comme un mouvement circulaire, les anciens immigrants des décennies précédentes finissant par devenir des émigrants en retournant dans leur pays d'origine. Il serait

TSC Estimation de l'émigration canadienne

Les Canadiens vivant à l'étranger comprennent les personnes qui ont déjà été des résidents du Canada, mais qui vivent à présent dans d'autres pays. Il peut s'agir de personnes d'origine canadienne ou d'immigrants canadiens qui se sont par la suite installés dans un autre pays. Les Canadiens à l'étranger comprennent aussi les personnes qui ont décidé de quitter le Canada, en permanence ou à titre temporaire. Les personnes qui passent leurs vacances dans un pays étranger (les retraités migrateurs, par exemple) ne sont pas considérées comme vivant à l'étranger et à ce titre, ne sont pas incluses dans la population visée par cette étude.

Bien que l'on ne puisse faire le compte exact des Canadiens dispersés dans le monde, selon certaines estimations, ce nombre s'élèverait à 2,7 millions[1]. Il est difficile de colliger des informations exhaustives à propos des Canadiens vivant à l'étranger. En effet, il n'existe pas de registres complets consignant les sorties du pays, que ce soit à titre permanent ou temporaire. Comme les définitions de migrant international varient d'un pays à l'autre, il est également difficile de recourir aux données d'immigration des pays de destination dont chacun possède son propre système d'enregistrement des mouvements migratoires. L'existence de divers mécanismes d'enregistrement de ces mouvements débouchera sur différentes définitions de la notion de migrant et donnera lieu à des incohérences dans la couverture.

Le calcul du nombre total de Canadiens résidant à l'étranger est d'une complexité telle que les estimations fiables de leur nombre dans le monde sont rares. Malgré les difficultés inhérentes à la compilation de statistiques à l'échelle mondiale, des organisations internationales ont tenté à quelques reprises d'estimer le nombre de personnes résidant à l'extérieur de leur pays d'origine.

Selon une étude parue en 2006, on estime qu'un Canadien sur 1 000 quitte le Canada dans une année donnée. On a constaté que les taux de départ suivaient en général le cycle économique, mais d'autres facteurs entreraient également en compte dans la décision de quitter le Canada. On a constaté, par exemple, que les personnes en âge de travailler plus jeunes, dans la tranche d'âge de 25 à 34 ans, étaient davantage susceptibles de quitter le pays que les gens plus âgés. Les immigrants étaient également plus enclins à quitter le Canada que les personnes d'origine canadienne[2].

Malgré la rareté des chiffres dont on dispose pour calculer le nombre exact de personnes qui quittent le Canada, les estimations relatives aux émigrants[3] (à savoir uniquement les départs permanents) montrent que le taux d'émigration est faible mais non négligeable pour autant. Depuis 1990, le nombre d'émigrants permanents quittant chaque année le Canada a dépassé 50 000 à trois reprises seulement. L'émigration a atteint un sommet en 1997, lorsque environ 52 800 émigrants permanents ont quitté le pays, ce qui équivaut à 0,2 % de la population totale du Canada cette année-là. Il faut cependant rappeler que le nombre d'immigrants n'a cessé de croître pendant cette période, dépassant les 200 000 personnes par année, pendant la plus grande partie des années 1990, ce qui a plus que contrebalancé les effets de l'émigration.

Selon d'autres estimations fondées sur des études de la couverture du recensement, on estime à environ 500 000 le nombre de personnes qui résidaient au Canada en 1996 et qui, ayant quitté le pays par la suite, vivaient encore à l'étranger en 2001. Ce chiffre comprend toute personne ayant quitté le Canada (à titre permanent ou temporaire), ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux estimations de 400 000 émigrants calculées pour la période de 1991 à 1996 et de 325 000 émigrants pour celle de 1986 à 1991[4].

1. Zhang, Kenny. (2006). Recognizing the Canadian diaspora. *Canada Asia Commentary*, 41, mars. Fondation Asie Pacifique du Canada.
2. Finnie, Ross. (2006). *Mobilité internationale : données sur les taux de sortie et de retour des Canadiens, 1982 à 2003*. N° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada. Document de recherche n° 288. Ottawa : Ministre de l'Industrie.
3. L'estimation de l'émigration provient de sources administratives du flux brut de migrants en provenance du Canada. Les données proviennent de différentes sources, dont les dossiers fiscaux et le Programme de la prestation fiscale pour enfants de l'Agence du revenu du Canada et de l'Office of Immigration Statistics du United States Department of Homeland Security. Les données sur l'émigration sont estimées sur un ensemble d'hypothèses et de sources de données dont la couverture peut être incomplète. Ainsi les données sur l'émigration sont parmi les plus difficiles à estimer et celles dont il est mention ici ne donnent qu'un aperçu de ce que peut être l'émigration totale. Statistique Canada. (2006). *Statistiques démographiques annuelles 2005*. N° 91-213-XPB au catalogue. Ottawa : Ministre de l'Industrie.
4. Ces nombres n'incluent pas toutes les personnes qui ont quitté le Canada au cours de chacune des périodes quinquennales, mais seulement celles qui sont parties sans revenir avant la fin de la période.

intéressant de comparer le profil des émigrants qui ressort de cette étude avec celui des émigrants canadiens dans d'autres pays, tout particulièrement en Asie. Hélas, en raison de l'insuffisance des données sur le sujet, il est pour le moment impossible d'élargir cette analyse en ce sens.

Margaret Michalowski est chef, Programme des domaines spécialisés du recensement, et **Kelly Tran** est analyste à la Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.

1. De plus en plus, on considère l'immigration comme le moteur de la croissance démographique. De 1996 à 2001, 87 % de la croissance de la population était attribuable à la venue d'immigrants récents. Au cours des prochaines décennies, la migration nette pourrait être la seule source d'accroissement démographique au pays, puisque le taux d'accroissement naturel décline par rapport au taux net de migration.
2. Ce nombre n'inclut pas les réfugiés qu'on considère habituellement comme faisant partie des flux migratoires internationaux. En 2000, les Nations Unies estimaient à environ 13 millions le nombre de réfugiés dans le monde. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population. *Trends in Total Migrant Stock: The 2005 Revision*, http://esa.un.org/migration. Consulté le 8 janvier 2007.
3. Dumont, J.C. et Lemaître, G. (2005). *Counting Migrants and Expatriates: A New Perspective*. OECD, Social, Employment and Migration Statistics Working Papers no. 25. L'OCDE comprend 30 pays, principalement de l'hémisphère occidental et quelques pays asiatiques dont le Japon, la Corée du Sud de même que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les pays membres de l'OCDE représentent 20 % de la population mondiale.
4. Knowles, V. (2000). Citoyenneté et Immigration Canada. *Les artisans de notre patrimoine : la citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977*. http://www.cic.gc.ca/français/ressources/publications/patrimoine/index.asp. Consulté le 1er mai 2006.
5. Bien qu'il semble qu'il y ait un grand exode de personnes en provenance du Canada vers ces pays, comparativement au nombre de personnes étant arrivées au Canada, les estimations officielles de la population montrent que, dans l'ensemble, pour chaque émigrant ayant quitté le Canada, 6 personnes y ont immigré. Cela représente un ratio de moins de 0,2. Cela démontre que même s'il y a une légère perte de population en raison de l'émigration, celle-ci est plus que compensée par le nombre de personnes immigrant au Canada. Statistique Canada. (2006). *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2005-2006*. N° 91-215-XWF au catalogue. Ottawa : Ministre de l'Industrie. Statistique Canada. *Migrants internationaux, selon le groupe d'âge et le sexe : Canada, provinces, et territoires, annuel (personnes)*. Tableau CANSIM 051-0011.
6. Une proportion encore plus grande, soit (48 %) des personnes nées à l'étranger et ayant immigré aux États-Unis, avait entre 30 et 49 ans.
7. Adyemir, A. et Robinson, C. (2006). *Retour et reprise de migration chez les hommes en âge de travailler*. N° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada. Document de recherche n° 273. Ottawa : Ministre de l'Industrie.
8. Une autre façon de regarder l'émigration du Canada vers les États-Unis est d'observer le volume d'entrants qui étaient de nouveaux arrivants, soit ceux qui avaient déménagé aux États-Unis au cours de l'année. Les données de l'Office of Immigration Statistics montrent que le nombre de personnes ayant obtenu un permis de résidence permanente était relativement stable durant la période allant de 1995 à 2004, ne dépassant pas 5 500 personnes ou 2 % de toutes les personnes à qui l'on a accordé un tel permis en 2005. United States Department of Homeland Security. (2005). *Yearbook of Immigration Statistics, 2005*. Washington, D.C.
9. U.S. Census Bureau. Census 2000 Special Tabulations (STP-159).

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre Service de renseignements

1-800-263-1136

Pour commander des publications :

Service de commandes : 1-800-267-6677

Internet : infostats@statcan.ca

Service ATS : 1-800-363-7629

Renseignements pour accéder au produit ou le commander

Tendances sociales canadiennes
Version imprimée, semestrielle (deux fois par année)* (n° 11-008-XPF au catalogue) : Un seul numéro : 24 $; Abonnement (2* numéros) : 39 $

Version PDF et HTML, chaque 6 semaines (nos 11-008-XIF et 11-008-XWF au catalogue) : **gratuit**

* Une anthologie imprimée de TSC est diffusée deux fois par année. L'anthologie contient tous les articles de TSC publiés en format électronique au cours des six mois précédents. Le prix d'un abonnement demeure le même.

Rabais consenti aux établissements d'enseignement : 30 % de rabais (plus les taxes en vigueur au Canada ou les frais de port à l'extérieur du Canada).

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Statistique Canada
Finances
Immeuble R.-H.-Coats, 6e étage
150, promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
ou par téléphone au 1-800-263-1136 ou au 1-800-267-6677; ou par télécopieur au 1-877-287-4369; ou par Internet à infostats@statcan.ca.

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Qui dort la nuit de nos jours? Les habitudes de sommeil des Canadiens

par Matt Hurst

Le sommeil est une chose dont nous avons tous besoin. Nous dormons le tiers de notre vie. Quand nous ne dormons pas suffisamment, notre productivité et notre comportement en sont affectés, ce qui a une incidence sur la qualité de notre travail et sur la qualité de notre vie familiale et personnelle. La durée du sommeil a une incidence sur notre capacité de nous entendre et de créer des liens avec les autres, laquelle diminue considérablement si nous sommes d'humeur grincheuse en raison d'un manque de sommeil[1]. Le sommeil a aussi un effet important sur notre santé. On associe le manque de sommeil à un risque accru de maladie du cœur, d'accident vasculaire cérébral, de diabète, d'obésité et de dépression[2].

Il y a donc de nombreuses raisons pour lesquelles il est important de dormir une bonne nuit de sommeil. Cependant, il est difficile de quantifier ce qui constitue une bonne nuit de sommeil parce que la durée nécessaire peut varier considérablement d'une personne à l'autre. Les spécialistes affirment que la plupart des adultes ont besoin de 7 à 9 heures de sommeil par nuit pour se sentir reposés[3]. Cela illustre à quel point le sentiment d'avoir « assez dormi » peut varier d'une personne à l'autre.

Cependant, en comparant des groupes de personnes dans différentes situations professionnelles et familiales, on peut arriver à cerner certains éléments, autres que physiologiques, qui ont une incidence sur notre sommeil.

Dans le présent article, nous examinons la façon dont le travail, les caractéristiques familiales et le stress lié au temps modifient la durée du sommeil chez les personnes de 15 ans et plus. Nous nous concentrons aussi sur les écarts dans la durée du sommeil déclarés invariablement par les hommes et les femmes.

Les hommes dorment moins que les femmes

Il peut être difficile de convaincre certaines personnes que les femmes dorment plus que les hommes. L'image de la culture de masse de la *superwoman*, qui continue à s'acquitter de plusieurs des « tâches de femmes » dans la maison tout en étant un soutien de famille à part entière, laisse entendre que les femmes ne devraient pas avoir le temps de dormir du tout. Cependant, les études montrent invariablement que les femmes dorment plus que les hommes.

Une étude canadienne antérieure, fondée sur les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 et de 1992[4], a confirmé cette conclusion, tout comme un récent article sur l'épidémiologie du sommeil aux États-Unis[5]. Il n'y a pas d'explication générale de la raison des écarts dans la durée du sommeil chez les hommes et les femmes, bien qu'une étude finnoise ait suggéré qu'une des interprétations possibles pourrait être que les femmes ont besoin de plus de sommeil que les hommes[6].

L'ESG de 2005 confirme que les hommes dorment moins que les femmes. On a demandé aux répondants de 15 ans et plus d'inscrire l'heure à laquelle ils se sont endormis et l'heure à laquelle ils se sont réveillés dans leur journal du sommeil. Les données de ces journaux montrent que les hommes dorment en moyenne 8 heures 7 minutes; environ 11 minutes de moins que les femmes (tableau 1).

La croyance voulant que les femmes sont dérangées plus souvent dans leur sommeil parce qu'elles se réveillent plus facilement est également confirmée. En effet, l'ESG montre que bien que les femmes dorment plus que les hommes, elles déclarent plus fréquemment éprouver de la difficulté à s'endormir ou à rester endormies, soit 35 % de femmes par rapport à seulement 25 % pour les hommes, soit une différence de 10 points de pourcentage (tableau 2).

Bien que la qualité du sommeil semble être une possible explication de l'écart observé dans la durée du sommeil déclarée chez les deux sexes, les hommes dorment moins que les femmes, peu importe s'ils déclarent avoir des problèmes de sommeil ou non. Il faudra donc effectuer d'autres

TSC Tableau 1 En moyenne, les hommes dorment moins longtemps que les femmes dans la plupart des catégories démographiques

	Hommes et femmes	Hommes	Femmes
	(480 minutes = 8 heures)		
Moyenne	492	487	498*
Enfants de moins de 15 ans			
Aucuns enfants †	498	491	503*
1 enfant	481°	476°	486°
2 enfants et plus	473°	466°	478°
Âge			
15 à 24	522°	517°	527°
25 à 39 †	485	483	487
40 à 59	480	472	487*
60 et plus	500°	491	508°*
État matrimonial			
Marié (incluant l'union libre) †	485	478	493*
Veuf	502°	487	506°
Séparé ou divorcé	484	485	484
Célibataire (jamais marié)	509°	506°	513°
Indice de manque de temps (questions relatives au stress)			
Faible	505°	499°	511°*
Moyen †	489	485	494*
Élevé	476°	464°	486°*
Avez-vous du mal à vous endormir ou à demeurer endormi?			
Non †	495	489	502*
Oui	486°	479°	492°*
Vous considérez-vous comme un bourreau de travail?			
Non †	498	493	503*
Oui	477°	470°	484°*
Vous sentez-vous coincé dans la routine quotidienne?			
Non †	495	491	499*
Oui	488°	478°	496*
Vous sentez-vous toujours stressé?			
Non †	499	493	505*
Oui	481°	472°	487°*
Quand vous avez besoin de plus de temps, avez-vous tendance à réduire votre durée de sommeil?			
Non †	498	492	505*
Oui	486°	481°	491°*
Avez-vous fait de l'exercice?			
Non †	493	487	499*
Oui	483	485	480°
Travail par quarts			
Travail de jour †	481	474	488*
Autre	488	482	495
Revenu personnel ($)			
0 à 19 999	510°	509°	510°
20 000 à 39 999 †	484	484	485
40 000 à 59 999	473°	472	476
60 000 et plus	470°	466°	479
Travail rémunéré (minutes)			
Aucun	507°	505	508°
1 à 240 †	493	498	488
241 à 420	490	477	500
421 à 540	478°	473°	484
541 et plus	452°	450°	455°
Temps de navettage des travailleurs (minutes)			
1 à 30 †	483	475	491*
31 à 60	476	472	482
60 et plus	461°	451°	474°*
Jour de la semaine			
Dimanche au jeudi †	486	480	493*
Vendredi	505°	506°	505
Samedi	510°	503°	516°

† Groupe de référence.

* Différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p < 0,05$.

° Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

recherches pour explorer l'incidence de la qualité du sommeil sur les habitudes de sommeil des adultes canadiens.

Le travail à temps plein fait une différence

Dans l'ensemble, plus nous travaillons, moins nous dormons. Selon le journal de l'ESG, les répondants qui travaillent à plein temps dorment presque 20 minutes de moins que ceux qui ne travaillent pas du tout.

Lorsque l'on s'attarde au lien qu'entretiennent les hommes et les femmes avec le marché du travail, il est clair que travailler à temps plein est un élément clé associé à la différence de sommeil entre les sexes (graphique 1). Les données confirment en effet que les hommes qui travaillent à temps plein dorment 14 minutes de moins que les femmes qui travaillent à temps plein, soit environ 85 heures ou 3,5 jours de moins par année. Cependant, parmi les Canadiens qui travaillent à temps partiel ou qui sont inactifs sur le marché du travail, il n'y a aucun écart entre les sexes en ce qui a trait à la durée du sommeil.

Le travail par quarts et les troubles du sommeil

Plus de 25 % des travailleurs canadiens ont des horaires de travail non conventionnels, désignés souvent par l'expression travail par quarts. Les différentes organisations du travail

Tableau 2 Davantage de Canadiennes que de Canadiens ont déclaré avoir eu des problèmes à s'endormir et à demeurer endormis

	Hommes et femmes	Hommes	Femmes
		pourcentage	
Moyenne	30	25	35*
Enfants de moins de 15 ans			
Aucuns enfants †	30	25	36*
1 enfant	30	25	35*
2 enfants ou plus	27°	25	29°
Travail par quarts			
Horaire de jour †	26	21	32*
Autre	34°	31°	38°*

† Groupe de référence.
* Différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p<0,05$.
° Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p<0,05$.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

Graphique 1 Travailler à temps plein influe sur la durée de sommeil des hommes

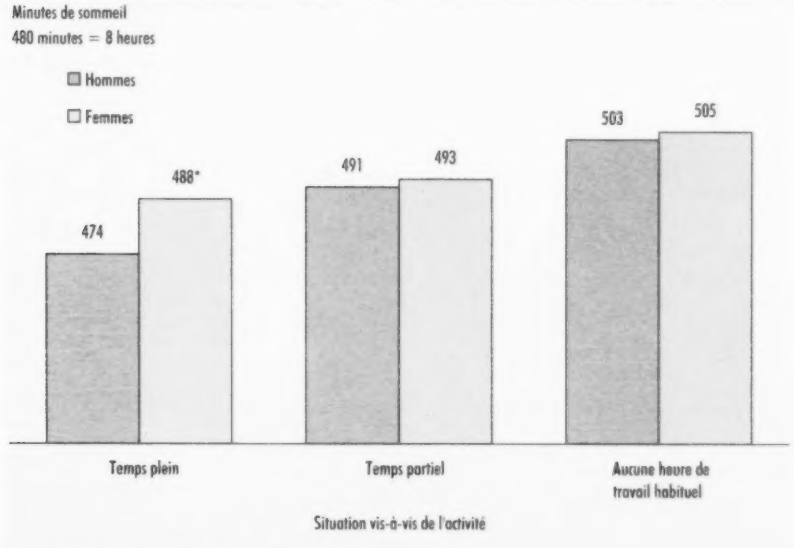

* Différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p<0,05$.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005

sont nombreuses — les quarts de soirée ordinaires, les quarts de nuit ou de minuit, les quarts alternants ou fractionnés, à la demande, les horaires de travail occasionnels ou irréguliers — mais presque tous peuvent influer sur la santé d'une personne, puisque la nuit est la période naturelle de guérison et de régénération du corps.

Il n'est pas étonnant de constater que le travail par quarts a un effet important sur la fatigue des travailleurs[7] et qu'il affecte la qualité de sommeil des hommes et des femmes[8]. Quand les horaires de travail empiètent sur la nuit, ils créent un horaire de sommeil atypique qui dérange la structure naturelle du repos et de régénération du corps. De multiples études montrent que la perturbation des rythmes biologiques naturels est liée à une variété de problèmes physiques et mentaux, notamment les maladies cardiovasculaires, l'hypertension, l'asthme, le diabète et la dépression[9].

Bien que « la plainte la plus fréquente relative à la santé chez les travailleurs par quarts soit le manque de sommeil »[10], les résultats du journal de l'ESG montrent que le problème est plus complexe. Les travailleurs qui ont un horaire de jour dorment 8 heures et 1 minute en moyenne, alors que la durée du sommeil des Canadiens qui ont des horaires de travail atypiques est presque la même. Cependant, il est important de remarquer que la qualité du sommeil est différente. Un bon tiers des travailleurs ayant des horaires atypiques ont affirmé qu'ils avaient de la difficulté à s'endormir ou à rester endormis en comparaison de seulement un quart des travailleurs ayant des emplois de jour.

Un revenu élevé, de longues heures de travail et le navettage raccourcissent la durée du sommeil

Selon l'ESG de 2005, les Canadiens dont le revenu personnel est de 60 000 $ et plus dorment en moyenne 7 heures 50 minutes. En revanche, leurs homologues à faible revenu qui gagnent moins de 20 000 $ dorment 40 minutes de plus par nuit. Une analyse supplémentaire, touchant seulement les personnes actives sur le marché du travail, confirme cette tendance (résultats non montrés).

Les Canadiens à revenu élevé ont tendance à allouer plus de temps à leur travail rémunéré, ils passent moins de temps avec leurs enfants et

consacrent moins de temps à leurs activités et loisirs; la vaste majorité d'entre eux se sentent aussi pressés plus de quelques fois par semaine[11]. Il n'est pas surprenant que cette situation ait une incidence sur leur sommeil.

Peu importe le revenu d'une personne, de longues heures de travail signifient une période de sommeil plus courte (graphique 2). En moyenne, les personnes qui travaillaient plus de 9 heures par journée de référence dormaient seulement 7 heures 32 minutes, ce qui correspond à 41 minutes de moins par nuit que les personnes qui travaillaient moins de 4 heures. Et l'écart était de presque une heure de sommeil de moins (55 minutes) que la période déclarée par les personnes qui n'avaient effectué aucun travail rémunéré.

Chez les femmes et les hommes qui travaillent moins de 9 heures par jour, les hommes dorment 12 minutes de moins que les femmes en moyenne. Cet écart disparaît une fois que les travailleurs consacrent plus de 9 heures à leur emploi. Les hommes et les femmes qui travaillent plus de 9 heures durant la journée dorment presque le même nombre de minutes la nuit, c'est-à-dire environ 7 heures 30 minutes.

Le navettage aussi a une incidence négative sur le sommeil. Aux États-Unis, les chercheurs ont constaté récemment avec surprise que certains Américains réduisaient leur temps de sommeil — non pas pour passer du temps en famille, ni pour consacrer du temps à leurs activités de loisir ou même pour regarder la télé — mais plutôt afin de gérer le navettage quotidien[12,13].

Au Canada, il ne fait aucun doute que les personnes dont la navette est longue dorment moins que les autres. Les personnes dont la navette dure une heure ou plus par jour ont déclaré dormir environ 7 heures 41 minutes. Les navetteurs qui ne mettent que de 1 à 30 minutes pour se rendre au travail dorment en moyenne 22 minutes de plus. Encore une fois, les hommes ont tendance à dormir moins longtemps que les femmes.

TSC Graphique 2 Passer plus de temps à prendre soin des enfants réduit l'écart de sommeil entre les hommes et les femmes

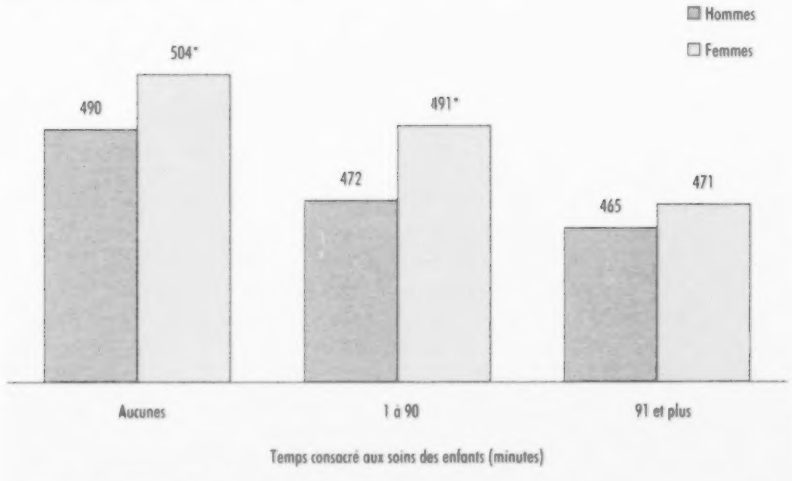

* Différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p<0,05$.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

La famille et le sommeil

Dans l'ensemble, les Canadiens mariés dorment moins que ceux non mariés. Plus précisément, ceux vivant avec un conjoint dorment environ 8 heures 5 minutes par nuit. Les célibataires (jamais mariés) dorment 8 heures 29 minutes par nuit, soit 24 minutes de plus; tandis que les personnes veuves dorment environ 17 minutes de plus et celles séparées ou divorcées dorment environ autant que les celles vivant avec un conjoint.

Les hommes vivant avec une conjointe dorment 7 heures 58 minutes, c'est-à-dire 15 minutes de moins que les femmes ayant un conjoint. Il n'y a aucun écart entre les sexes chez les personnes non mariées.

Les enfants privent leurs parents de sommeil

Il est bien connu que les enfants peuvent priver leurs parents de sommeil. Le fait d'élever des enfants explique donc pourquoi certains Canadiens dorment moins que d'autres. En 2004, des données provenant des États-Unis montrent que les Américains qui ont des enfants de moins de 11 ans dorment environ 6 heures 48 minutes par nuit, un peu moins que les 7 heures déclarées par l'ensemble de la population[14]. Ce phénomène est semblable à celui constaté au Canada dans l'ESG de 2005.

Les Canadiens dont le ménage ne compte pas d'enfants dorment en moyenne 8 heures 18 minutes. Dans les ménages ayant des enfants de moins de 15 ans, les parents dorment moins, et plus le ménage compte d'enfants, moins les parents dorment. Les parents qui ont au moins deux enfants dorment 25 minutes de moins que les Canadiens sans enfants, tandis que les parents qui ont un seul enfant dorment 17 minutes de moins.

L'écart de la durée moyenne du sommeil des mères et des pères dans les ménages avec enfants n'est pas statistiquement significatif.

TSC Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Le présent article est fondé sur des données recueillies par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2005. L'ESG est une enquête annuelle qui surveille les changements et les nouvelles tendances dans la société canadienne. Pour la quatrième fois au Canada, l'ESG a recueilli des données sur l'emploi du temps à l'échelle nationale.

Dans le cadre de l'ESG de 2005, on a demandé aux répondants âgés de 15 ans et plus et vivant au sein de ménages privés dans les dix provinces de remplir un journal de leur emploi du temps. Les données recueillies auprès de plus de 19 500 répondants représentent près de 26,1 millions de Canadiens. Le journal donne un rapport détaillé du temps alloué à toutes les activités auxquelles les répondants ont participé au cours de la journée de référence, y compris la durée du sommeil. On a demandé aux répondants d'enregistrer l'heure à laquelle ils se sont endormis au terme du jour de référence et l'heure de leur réveil le matin suivant.

En plus du journal de l'emploi du temps, le questionnaire de 2005 couvre l'impression de stress lié au temps, le sommeil, les réseaux sociaux, les transports et les activités culturelles et sportives.

Pour effectuer l'étude, on a sélectionné des Canadiens qui ont déclaré être endormis à 4 h du matin le lendemain du jour de référence où ils devaient remplir leur journal sur leur emploi du temps. Les Canadiens qui n'étaient pas endormis à cette heure sont exclus (4,3 %) puisqu'on n'a consigné aucune durée de sommeil pour ces personnes. Ces personnes représentent environ 10 % de la taille de l'échantillon. Une analyse supplémentaire, basée sur d'autres renseignements liés au sommeil dans la présente étude, confirme que cette exclusion n'affecte en rien les estimations.

Le stress lié au temps : Lors de l'ESG, on a posé aux répondants une série de questions sur le stress lié au temps. En regroupant les personnes selon le nombre de réponses affirmatives et négatives, il est possible d'examiner les niveaux de sommeil des Canadiens dont le niveau de stress est faible, moyen ou élevé. On a catégorisé les gens comme ayant un faible niveau de stress lié au temps s'ils ont répondu par l'affirmative à 0 à 2 questions; un niveau de stress moyen, s'ils ont répondu par l'affirmative à 3 à 5 questions; et un niveau de stress élevé s'ils ont répondu par l'affirmative à 6 à 10 questions.

L'emploi : Les employés à plein temps travaillent 30 heures ou plus par semaine. Les employés à temps partiel travaillent moins de 30 heures par semaine. Les définitions d'employés n'incluent pas les étudiants.

Personnes mariées : Les personnes qui sont mariées et celles qui vivent en union libre.

Les personnes non mariées : Les personnes qui sont veuves, séparées, divorcées ou célibataires (jamais mariées).

Soins aux enfants : Toutes les activités effectuées pour prendre soin des enfants, comme les préparer pour aller à l'école, leur apprendre quelque chose, ou les mettre au lit.

Exercice : Inclut le yoga, la musculation et les activités connexes.

Cependant, quand il n'y a pas d'enfants de moins de 15 ans dans la famille, les hommes dorment environ 12 minutes de moins que les femmes, accumulant 8 heures 11 minutes de sommeil en comparaison de 8 heures 23 minutes pour les femmes.

De même, quand les deux parents consacrent plus de temps aux soins des enfants de moins de 15 ans, ils dorment moins tous les deux et l'écart entre les sexes s'amenuise. Plus précisément, quand les hommes consacrent jusqu'à 90 minutes aux soins des enfants, ils dorment moins que les femmes. Quand les hommes et les femmes consacrent tous deux plus de 90 minutes aux soins des enfants, il n'y a aucune différence entre la durée du sommeil des pères et des mères. Par conséquent, l'écart entre les sexes s'amenuise quand les hommes et les femmes consacrent plus de temps aux soins des jeunes enfants (graphique 2).

Les membres de familles biparentales avec enfants de moins de 15 ans dorment 16 minutes de moins que les Canadiens sans enfants. Cette différence n'est pas surprenante puisque les familles avec enfants ont habituellement des horaires plus chargés qui prolongent la journée et peuvent raccourcir le temps dont disposent les parents pour dormir. Cependant, la durée du sommeil des Canadiens non mariés était la même, peu importe s'ils avaient ou non des jeunes enfants dans leur ménage.

Le stress lié au temps influe sur le sommeil

Comme le bon sens le laisse supposer, l'ESG a permis de constater que les personnes qui dorment moins sont celles qui se sentent vraiment pressées par le temps dans leur vie quotidienne. (Consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour obtenir les définitions.) Les Canadiens qui ont déclaré se sentir très pressés par des horaires surchargés dormaient presque une demi-heure de moins que les autres personnes qui ont répondu ressentir un faible niveau de stress lié au temps.

Le stress lié au temps réduit la quantité de sommeil de chacun : les hommes qui se sentent très pressés

TSC La grasse matinée plus fréquente le week-end

Il est notoire que bon nombre de personnes rattrapent le sommeil perdu la semaine pendant le week-end. Dans une étude canadienne qui faisait l'analyse de la façon dont les travailleurs occupaient leur week-end, les résultats ont montré que la majorité des Canadiens employés à plein temps dorment tard le week-end[1].

Du dimanche au jeudi, la quantité moyenne de sommeil par nuit se chiffre environ à 8 heures 6 minutes. Cependant, à l'arrivée du week-end, nous avons tendance à dormir au moins 19 minutes de plus. Bien que les hommes dorment 13 minutes de moins que les femmes les soirs de semaine, il n'y a aucun écart entre les sexes pendant le week-end.

La plupart des gens ont fait la grasse matinée pendant le week-end à un moment donné. Pour bon nombre d'entre eux, il s'agit d'un rituel hebdomadaire. Le dimanche matin, les Canadiens dorment presque une heure plus tard, soit jusqu'à 7 h 50, comparativement à la moyenne de l'heure de réveil en semaine qui correspond à 6 h 54.

Dans l'ensemble, les hommes et les femmes ont tendance à se coucher environ à la même heure, soit vers 22 h 55. Puisque les hommes dorment 11 minutes de moins en moyenne, ils se lèvent 10 minutes plus tôt que les femmes. Cet écart existe chez les hommes et les femmes vivant avec un conjoint, mais pas chez les Canadiens non mariés.

1. Silver, C. et Crompton, S. (2002). Manque de temps pour relaxer? Comment les travailleurs à temps plein passent leur fin de semaine. *Tendances sociales canadiennes*, 65(été), 20-25. N° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada. Extrait le 27 février 2008 de http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/2002001/articles/6198.pdf

	Hommes et femmes	Hommes	Femmes
	Heures de réveil au Canada (matinée)		
Moyenne	7:08	7:03	7:13*
Jour de la semaine			
Lundi au vendredi †	6:54	6:49	7:00*
Samedi	7:33°	7:33°	7:34°
Dimanche	7:50°	7:46°	7:54°
État matrimonial			
Marié (incluant l'union libre) †	6:53	6:44	7:01*
Veuf	7:05°	6:48	7:08
Séparé ou divorcé	6:59	6:57	7:01
Célibataire (jamais marié)	7:48°	7:49°	7:46°

† Groupe de référence.
* Différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p < 0,05$.
° Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

par des horaires surchargés dorment 35 minutes de moins que ceux qui ont déclaré ressentir peu de stress lié au temps; de même, les femmes dorment 25 minutes de moins. Dans l'ensemble, les hommes dorment moins de minutes par nuit que les femmes, peu importe leur niveau de stress lié au temps.

Quand nous analysons les composantes de l'échelle de la pression du temps, les résultats de plusieurs des questions sont significatifs. Il n'est pas surprenant que les personnes qui ont déclaré être des bourreaux du travail dorment environ 21 minutes de moins que celles qui ne le sont pas, accumulant 7 heures 57 minutes de sommeil en comparaison de 8 heures 18 minutes. Cela représente 130 heures ou 5,5 jours de moins de sommeil par année. Les répondants qui ont répondu par l'affirmative à deux autres questions — le sentiment d'être pris au piège dans la routine quotidienne et le sentiment d'être constamment sous la pression d'accomplir des choses pendant la journée — ont déclaré des résultats très semblables à ceux des bourreaux de travail.

Presque la moitié des Canadiens ont affirmé réduire leur période de sommeil quand ils ont besoin de plus de temps. Ils dorment aussi environ 12 minutes de moins que ceux qui ne sacrifient pas leur sommeil en tentant d'accomplir davantage pendant la journée. Cette constatation est semblable aux résultats déclarés en 1998 et en 1992[15].

L'exercice affecte la durée du sommeil des femmes

L'exercice est une façon de diminuer le stress accumulé pendant la journée. Les spécialistes suggèrent que l'exercice peut améliorer la capacité du corps de dormir, en autant qu'on fait de l'exercice plus de trois heures avant l'heure du coucher[16]. Mais il est intéressant de remarquer que les résultats de l'ESG pour les hommes ne montrent aucun écart statistiquement significatif dans la durée du sommeil entre les hommes qui font de l'exercice et ceux qui n'en font pas : les deux groupes dorment juste un peu plus de 8 heures par nuit. Cependant, la qualité du sommeil varie de façon importante : les hommes qui font de l'exercice ont moins de difficulté à dormir.

L'exercice influe sur la durée du sommeil des femmes. Les femmes qui font de l'exercice dorment 19 minutes de moins que celles qui n'en font pas. Ce résultat est un peu étrange puisqu'on s'attendrait à ce que l'exercice allonge la période de sommeil, mais l'explication est assez simple.

Selon le journal de l'emploi du temps de l'ESG, les femmes qui font de l'exercice se lèvent plus tôt le matin. Peut-être se réveillent-elles tôt pour aller s'exercer au centre sportif ou pour faire du jogging dans le quartier. Le fait de faire de l'exercice plutôt que de dormir peut en valoir la peine puisque moins de ces femmes déclarent avoir eu de la difficulté à s'endormir ou à rester endormies (29 % comparativement à 35 % des femmes qui ne faisaient pas d'exercice).

Résumé

La quantité de sommeil dont nous disposons est importante pour notre santé et notre capacité d'interagir et de socialiser. Étant donné le style trépidant de la vie d'aujourd'hui, il peut être difficile de trouver le temps pour les activités les plus élémentaires — même le sommeil.

Les besoins de sommeil diffèrent d'une personne à l'autre, selon les exigences physiologiques propres à chacun. Il est donc impossible d'affirmer qu'un certain nombre d'heures correspond à la « juste quantité de sommeil ». Cependant, en comparant les caractéristiques relatives au travail et à la famille, on peut déterminer avec précision si certains groupes de personnes au Canada dorment davantage que d'autres.

Les célibataires jamais mariés et les Canadiens veufs ont dormi en moyenne le plus longtemps comparativement aux Canadiens vivant avec un conjoint et aux personnes séparées ou divorcées. En comparaison avec les Canadiens sans enfants, les personnes ayant deux enfants ou plus ont dormi en moyenne 25 minutes de moins.

Le fait de travailler de longues heures est associé à une période de sommeil plus courte, tout comme avoir des revenus plus élevés. En fait, les personnes qui gagnent plus de 60 000 $ par année dorment 40 minutes de moins que les personnes qui gagnent moins de 20 000 $. Chez les travailleurs, le navettage de plus de 60 minutes réduit la période de sommeil d'environ 22 minutes en moyenne, comparativement aux travailleurs qui font un navettage plus court, d'une durée de 1 à 30 minutes.

La différence entre les hommes et les femmes est l'une des différences démographiques importantes. En 2005, les hommes dormaient 8 heures 7 minutes, c'est-à-dire 11 minutes de moins que les femmes. Bien que les femmes aient dormi plus longtemps que les hommes, elles ont déclaré avoir plus de difficulté à s'endormir et à rester endormies

L'écart de sommeil entre les hommes et les femmes disparaît quand les activités relatives aux soins aux enfants dépassent 90 minutes par jour, chez les Canadiens non mariés, chez les travailleurs à temps partiel et chez les personnes inactives, et pendant les week-ends soit les nuits de vendredi et de samedi.

L'écart entre les sexes demeure chez les femmes et les hommes qui se trouvent dans l'un des groupes suivants : les travailleurs à plein temps, les personnes vivant sans enfants et les personnes vivant avec un conjoint.

Matt Hurst est analyste principal à la revue *Tendances sociales canadiennes* à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. Milne, C. (26 octobre 2007). Grouchy? Get some Zs. *Globe and Mail*, p. L1.
2. Kinnon, S. R. (2006). Get Enough Sleep—or Else! *Reader's Digest*. Extrait le 21 novembre 2007 de http://www.readersdigest.ca/mag/2006/05/sleep.php
3. National Sleep Foundation. *Myths - And Facts - About Sleep*. Extrait le 8 janvier 2008 de http://www.sleepfoundation.org/site/c.hvIXKjM0IxF/b.2419251/k.2773/Myths__and_Facts__About_Sleep.htm
4. Williams, C. (2001). Vous empêchez-vous de dormir? — Les habitudes de sommeil des Canadiens. *Tendances sociales canadiennes, 60* (printemps), 12-17. N° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada. Extrait le 27 février 2008 de http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/2000004/articles/5558.pdf
5. Hale, L. (2007). Epidemiology of sleep. publié sous la direction de J. F. Pagel et S. R. Pandi-Perumal, *Primary Care Sleep Medicine: A Practical Guide* (pp. 14-23). Totowa, NJ: Humana Press.
6. Kronholm, E., Härma, M., Hublin, C., Aro, A. R. et Partonen, T. (2006). Self-reported sleep duration in Finnish general population. *Journal of Sleep Research, 15*(4), 276-290.
7. Shen, J., Botly, L. C. P., Chung, S. A., Gibbs, A. L., Sabanadzovic, S., et Shapiro, C. M. (2006). Fatigue and shift work. *Journal of Sleep Research 2006* (15), 1-5.
8. Shields, M. (2002). Travail par quarts et santé. *Rapports sur la santé, 13*(4), 11-35. N° 82-003-XIF au catalogue de Statistique Canada. Extrait le 27 février 2008 de http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=82-003-X20010046315
9. Shields, M. (2002).
10. Shields, M. (2002), p. 11.
11. Williams, C. (2002). Temps ou argent? Comment les Canadiens à revenu élevé et à faible revenu occupent leur temps. *Tendances sociales canadiennes*, 65(été), 7-11. N° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada. Extrait le 27 février 2008 de http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/2002001/articles/6195.pdf
12. Recherche de David Dinges recteur de la Faculté du sommeil et de la chronologie de l'École de médecine de l'Université de Pennsylvanie..
13. Harper, T. (8 décembre 2007). Think you have it bad? Try a 240-km commute. *The Toronto Star*, p. A1.
14. National Sleep Foundation. (2004). *National Sleep Foundation 2004 Sleep in America Poll highlights*. Extrait le 8 janvier 2008 de http://www.sleepfoundation.org/site/c.hvIXKjM0IxF/b.2427941/k.6405/National_Sleep_Foundation_2004_Sleep_in_America_Poll_Highlights.htm
15. Williams, C. (2001).
16. The Mayo Clinic. (2007). *10 Tips for Better Sleep*. Extrait le 19 janvier 2008 de http://www.mayoclinic.com/health/sleep/HQ01387

Contribuant à la diffusion des résultats du Recensement, Tendances sociales canadiennes *souligne quelques-unes des tendances sociales clés observées au Recensement de la population de* 2006. *Nous présentons dans ce numéro une brève adaptation du document* Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006 (*nº* 97-557 *au catalogue*).

Immigration : moteur de la croissance démographique

Selon les nouvelles données du Recensement de 2006, la proportion de la population canadienne née à l'étranger a atteint son niveau le plus élevé en 75 ans. En 2006, le recensement a dénombré au Canada 6 186 950 personnes nées à l'étranger. Ces personnes représentaient près du cinquième (19,8 %) de l'ensemble de la population, la proportion la plus élevée depuis 1931.

Dans l'ensemble, la population du Canada a augmenté de 1,6 million de personnes entre 2001 et 2006, soit un taux de croissance de 5,4 %. Les nouveaux arrivants qui se sont établis au pays entre le 1er janvier 2001 et le 16 mai 2006 sont à l'origine de plus des deux tiers (69,3 %) de la croissance démographique.

Diversité des lieux de naissance des immigrants

Parmi les 1,1 million d'immigrants récents et plus arrivés au Canada entre 2001 et 2006, 58,3 % sont nés dans les pays asiatiques, y compris le Moyen-Orient.

Pas moins de 14 % des immigrants récents arrivés au pays entre 2001 et 2006 venaient de la République populaire de Chine, suivie de l'Inde (11,6 % des nouveaux immigrants), des Philippines (7 %) et du Pakistan (5,2 %), soit le même classement qu'en 2001. À ces quatre pays, se sont ajoutés la Corée du Sud (3,2 % des nouveaux arrivants) et l'Iran (2,5 %).

Les immigrants en provenance de l'Europe ont représenté 16,1 % des immigrants récents, la Roumanie et le Royaume-Uni se classant en tête de liste des pays européens d'origine des nouveaux arrivants. Antérieurement, la plupart des nouveaux arrivants venaient du Royaume-Uni, de l'Italie, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Portugal.

Les immigrants récents en provenance de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des Antilles ont représenté 10,8 % de tous les nouveaux arrivants, en légère hausse par rapport aux 8,9 % de 2001. La Colombie et le Mexique étaient les deux pays de naissance les plus fréquemment déclarés par les immigrants récents de cette région. En outre, il y a eu une légère hausse de nouveaux arrivants de l'Afrique — près de 10,6 % comparativement à moins de 10 % dans les années précédentes.

Diversité linguistique de la population immigrante

En 2006, les personnes nées à l'étranger ont déclaré près de 150 langues maternelles. (La langue maternelle désigne la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement.)

Selon les données du Recensement de 2006, 70,2 % des personnes nées à l'étranger avaient une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, en hausse par rapport aux 67,5 % de 2001. Le profil linguistique de ces immigrants s'expliquait par les principaux pays d'origine des différentes vagues d'immigration au Canada.

Parmi les personnes nées à l'étranger qui ont déclaré une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, la plus grande part, soit 18,6 %, a déclaré l'un des divers dialectes chinois, comme le cantonnais

Les dix principaux pays de naissance des immigrants récents, 1981 à 2006

Rang	Recensement de 2006	Recensement de 2001	Recensement de 1996	Recensement de 1991	Recensement de 1981
1	République populaire de Chine	République populaire de Chine	Hong Kong	Hong Kong	Royaume-Uni
2	Inde	Inde	République populaire de Chine	Pologne	Vietnam
3	Philippines	Philippines	Inde	République populaire de Chine	États-Unis
4	Pakistan	Pakistan	Philippines	Inde	Inde
5	États-Unis	Hong Kong	Sri Lanka	Philippines	Philippines
6	Corée du Sud	Iran	Pologne	Royaume-Uni	Jamaïque
7	Roumanie	Taïwan	Taïwan	Vietnam	Hong Kong
8	Iran	États-Unis	Vietnam	États-Unis	Portugal
9	Royaume-Uni	Corée du Sud	États-Unis	Liban	Taïwan
10	Colombie	Sri Lanka	Royaume-Uni	Portugal	République populaire de Chine

Note : « Immigrants récents » fait référence aux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement au Canada cinq ans avant un recensement donné.
Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006.

ou le mandarin. Venaient ensuite l'italien (6,6 %), le pendjabi (5,9 %), l'espagnol (5,8 %), l'allemand (5,4 %), le tagalog (4,8 %) et l'arabe (4,7 %).

La plupart des immigrants ont déclaré connaître le français et/ou l'anglais

La majorité (90,7 %) des nouveaux arrivants ont déclaré être en mesure de soutenir une conversation en français et/ou en anglais. Par ailleurs, l'usage du français et/ou de l'anglais par les immigrants s'accroît avec les années passées au pays. En 2006, la majorité (70,2 %) des personnes nées à l'étranger et arrivées au Canada avant 1961 qui avaient une langue maternelle autre que le français ou l'anglais ont déclaré parler le plus souvent une langue officielle à la maison. En revanche, la majorité (74,4 %) des nouveaux arrivants n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ont déclaré parler le plus souvent une langue non officielle à la maison.

Proportion plus élevée d'immigrants récents dans les groupes d'âge plus jeunes

Les gens tendent à migrer lorsqu'ils sont jeunes. C'est pourquoi les immigrants arrivés au Canada depuis 2001 étaient surreprésentés dans les groupes d'âge plus jeunes par rapport à la population née au pays.

En 2006, 57,3 % des immigrants récents faisaient partie du groupe d'âge le plus actif soit les 25 à 54 ans, comparativement à seulement 42,3 % de la population née au Canada. Ensemble, les immigrants récents au Canada ont représenté 3,9 % de la population de ce groupe d'âge.

Les enfants âgés de 14 ans ou moins représentaient le cinquième des immigrants récents au Canada et ceux de 15 à 24 ans, 15,1 %. Ces deux proportions sont semblables à celles qu'on trouve dans la population canadienne.

À l'autre bout de l'échelle de l'âge, 3,4 % seulement des immigrants arrivés au Canada entre 2001 et 2006 étaient âgés de 65 ans ou plus, comparativement à 11,5 % des personnes nées au pays.

Immigrants dans les provinces et les territoires

L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ont accueilli 85,8 % des nouveaux arrivants établis au Canada entre 2001 et 2006. L'Ontario en a reçu 52,3 %, la Colombie-Britannique, 16 %, et le Québec, 17,5 %.

La région de l'Atlantique a attiré une part légèrement plus élevée d'immigrants récents arrivés au Canada entre 2001 et 2006. Durant cette période, on a estimé à 13 500 le nombre d'immigrants récents établis dans la région de l'Atlantique, soit 1,2 % des 1,1 million d'immigrants arrivés au Canada au cours des cinq dernières années. Lors de la période quinquennale précédente allant de 2001 à 2006, 1 % des nouveaux immigrants se sont établis dans la région de l'Atlantique.

Les États-Unis se sont retrouvés en tête de liste des pays de naissance des nouveaux arrivants en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. À Terre-Neuve-et-Labrador, c'est plutôt le Royaume-Uni qui se classait au premier rang.

Le Recensement de 2006 a dénombré au Québec 851 600 personnes nées à l'étranger, soit une hausse de 20,5 % par rapport à 2001. Il s'agissait là d'un taux de croissance supérieur à celui de la population née à l'étranger pour l'ensemble du pays (13,6 %) au cours de cette période.

Les personnes nées hors du Canada représentaient 11,5 % de la population totale du Québec en 2006, la proportion la plus forte jamais constatée dans l'histoire de la province. Au Québec, la plupart des personnes nées à l'étranger ont choisi de s'établir dans la RMR de Montréal (86,9 %), suivie de la RMR de Québec (3,1 %), de la partie québécoise d'Ottawa-Gatineau (2,7 %) et de Sherbrooke (1,2 %).

L'Ontario a continué d'être la province de prédilection pour plus de la moitié (52,3 %) des 1,1 million de nouveaux immigrants arrivés au Canada au cours des cinq dernières années. Au total, selon le recensement, l'Ontario comptait 3 398 700 personnes nées à l'étranger, ce qui représentait 28,3 % de la population de la province, la proportion la plus élevée de l'histoire de l'Ontario.

La plupart des Ontariens nés à l'étranger vivaient dans la RMR de Toronto (68,3 %). Des proportions significatives de la population provinciale née à l'étranger figuraient dans la partie ontarienne d'Ottawa-Gatineau (5,3 %), à Hamilton (4,9 %), à Kitchener (3 %), à London (2,6 %) et à Windsor (2,2 %).

L'Alberta et le Manitoba ont accueilli une plus grande part d'immigrants récents au cours des cinq dernières années. Environ 9,3 % des immigrants arrivés au Canada, soit 103 700 personnes, se sont établis en Alberta.

Dans le même ordre d'idées, environ 31 200 nouveaux arrivants se sont établis au Manitoba, soit 2,8 % de tous les immigrants récents. La situation en Saskatchewan est restée relativement inchangée depuis le dernier recensement.

Environ 16 % des 1,1 million d'immigrants récents arrivés au Canada au cours des cinq dernières années, soit 177 800 personnes, se sont établis en Colombie-Britannique. Ils ont représenté 27,5 % de la population de la province, soit une hausse par rapport aux 26,1 % enregistrés en 2001.

Répartition de la population selon le statut d'immigrant et le lieu de résidence, 2006

Lieu de résidence	Population			Ratio des immigrants récents par rapport à la population totale[3]
	Total	Ensemble des immigrants[1]	Immigrants récents[2]	
Canada	**100,0**	**100,0**	**100,0**	...
Terre-Neuve-et-Labrador	1,6	0,1	0,1	0,1
Île-du-Prince-Édouard	0,4	0,1	0,1	0,2
Nouvelle-Écosse	2,9	0,7	0,6	0,2
Nouveau-Brunswick	2,3	0,4	0,4	0,2
Québec	23,8	13,8	17,5	0,7
Ontario	38,5	54,9	52,3	1,4
Manitoba	3,6	2,4	2,8	0,8
Saskatchewan	3,1	0,8	0,7	0,2
Alberta	10,4	8,5	9,3	0,9
Colombie-Britannique	13,0	18,1	16,0	1,2
Yukon	0,1	0,0	0,0	0,4
Territoire du Nord-Ouest	0,1	0,0	0,1	0,4
Nunavut	0,1	0,0	0,0	0,1

... n'ayant pas lieu de figurer

1. La « population immigrante » aussi connue sous le nom de « population née à l'étranger », est définie dans le Recensement de 2006 comme les personnes qui sont ou ont été des immigrants reçus au Canada.
2. L'expression « immigrants récents » désigne les immigrants arrivés au Canada du 1er janvier 2001 au 16 mai 2006.
3. Ce ratio indique si la proportion d'immigrants récents dans un lieu de résidence donné est plus élevée que la proportion de l'ensemble de la population dans ce lieu. Par exemple, si 5 % de nouveaux immigrants vivent en un lieu où 5 % de l'ensemble de la population vit aussi, alors le ratio sera de 1,0.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Seulement 1 000 nouveaux arrivants, soit 0,1 % de tous les immigrants récents, ont choisi de s'établir dans les territoires. Les Philippines ont été le principal pays d'origine de ces nouveaux immigrants (24,5 %).

La majorité des immigrants choisissent la vie urbaine

Contrairement aux immigrants venus il y a longtemps en quête de bonnes terres agricoles, les immigrants d'aujourd'hui sont surtout urbains. En fait, ils sont bien plus enclins à vivre dans une région métropolitaine que ne le sont les personnes nées au Canada.

En 2006, 94,9 % de la population née à l'étranger et 97,2 % des immigrants récents arrivés au pays au cours des cinq dernières années vivaient dans une région métropolitaine de recensement ou dans une agglomération de recensement, c'est-à-dire dans une localité urbaine, comparativement à 77,5 % de la population née au Canada.

En 2006, les trois principales RMR du Canada, à savoir Toronto, Montréal et Vancouver, comptaient 3 891 800 personnes nées à l'étranger, soit 62,9 % de la population canadienne née hors du pays. À titre de comparaison, un peu plus du quart (27,1 %) de la population née au Canada vivait dans ces trois régions urbaines.

Toronto et Vancouver ont surpassé de grandes villes australiennes et américaines en ce qui a trait à la proportion de leur population née à l'étranger. Les villes qui se rapprochaient le plus de Toronto et de Vancouver à cet égard étaient Miami (36,5 % de la population étant née à l'étranger) et Los Angeles (34,7 %).

Les trois plus grands centres urbains attirent 7 nouveaux immigrants sur 10

Toronto, Montréal et Vancouver ont attiré 68,9 % (765 000) des nouveaux immigrants arrivés entre 2001 et 2006. Environ 28,3 % se sont établis dans les autres régions urbaines, et seulement 2,8 % environ ont opté pour une vie en milieu rural.

La part du nombre total d'immigrants récents au Canada qui revient à Toronto s'élevait à 40,4 %, soit une baisse par rapport aux 43,1 % de 2001; la part de Vancouver a diminué, passant de 17,6 % à 13,7 %. Montréal, qui a grimpé du troisième rang au deuxième, a accueilli 14,9 % des immigrants récents en 2006, comparativement à 11,9 % en 2001.

Pourcentage des personnes nées à l'étranger dans l'ensemble de la population métropolitaine, 2006

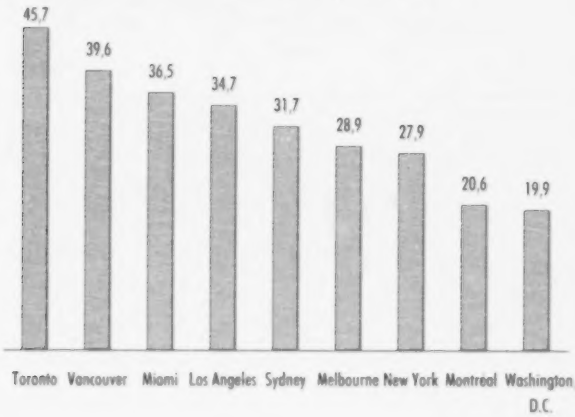

Note : Les données pour les États-Unis sont de 2005.

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2006; *Australian Bureau of Statistics, 2006 Census; U.S. Census Bureau, 2005 American Community Survey.*

Selon l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, les raisons qui poussent les nouveaux arrivants à s'établir dans les trois principales RMR du Canada varient. La principale raison évoquée pour s'établir à Toronto, Montréal ou Vancouver était la volonté de se joindre au réseau de soutien social formé par les parents et amis. Les autres raisons se rapportaient aux perspectives d'emploi (Toronto), à la langue (Montréal) et au climat (Vancouver).

La proportion des immigrants récents qui s'établissent à Toronto et à Vancouver ayant diminué au fil des ans, on observe une augmentation de la proportion des nouveaux arrivants qui optent pour d'autres RMR.

En 2006, Calgary se classait au quatrième rang quant à sa part de l'immigration récente. Environ 57 900 nouveaux arrivants, ou 5,2 % des personnes arrivées au Canada ces derniers cinq ans, se sont établis à Calgary, soit une hausse par rapport aux 3,8 % enregistrés en 2001.

Edmonton (2,9 %), Winnipeg (2,2 %) et London (1,2 %) ont aussi affiché une croissance similaire à cet égard de 2001 à 2006.

À Hamilton, la part de nouveaux arrivants est demeurée inchangée à 1,9 %, tandis que le pourcentage a diminué à Ottawa-Gatineau pour s'établir à 3,2 %.

Nouveaux immigrants en banlieue

L'incidence de l'immigration sur les trois principales RMR a varié dans la mesure où les nouveaux arrivants étaient plus susceptibles de s'établir dans certaines municipalités de ces régions métropolitaines.

À Toronto, la majeure partie de la croissance de la population née à l'étranger s'est produite dans les municipalités entourant la ville. Par exemple, Mississauga a accueilli 16,7 % des nouveaux arrivants de la RMR de Toronto, Brampton en a reçu 9,6 % et Vaughan, 2,5 %.

À Vancouver, 46 % des immigrants récents de la RMR vivaient dans les trois municipalités de Richmond, Burnaby et Surrey. Seulement 28,7 % des nouveaux arrivants vivaient dans la ville centrale de Vancouver.

À Montréal, la majorité des nouveaux arrivants (76,3 %) vivaient dans la ville de Montréal. Mais il y a eu une hausse des nouveaux arrivants dans les municipalités voisines comme Laval, Longueuil, Brossard, Dollard-des-Ormeaux et Côte-Saint-Luc. Ensemble, ces municipalités voisines ont accueilli 15 % des nouveaux arrivants en 2006, comparativement à 11,2 % en 2001.

La plupart des immigrants possèdent la citoyenneté canadienne

Pour obtenir la citoyenneté canadienne, les immigrants doivent satisfaire à plusieurs exigences, dont au moins trois années de résidence au Canada et la connaissance d'une langue officielle. On peut également leur demander de passer un test de connaissances.

En 2006, 85,1 % des personnes admissibles nées à l'étranger étaient des citoyens canadiens, soit une légère hausse par rapport aux 83,9 % enregistrés en 2001.

La propension à détenir la citoyenneté canadienne augmente avec les années passées au Canada. La grande majorité (94,1 %) des personnes arrivées au pays avant 1961 détiennent la citoyenneté canadienne. De même, 89,1 % des personnes arrivées au cours des années 1960 et 1970 ont été naturalisées. On observe une proportion plus faible de citoyens naturalisés (84,1 %) au sein de la population arrivée durant les années 1990.

Depuis 1977, les immigrants qui obtiennent la citoyenneté canadienne ont aussi le droit de conserver leur citoyenneté d'origine. Cependant, en 2006, seulement 2,8 % de la population, soit quelque 863 100 personnes, ont déclaré détenir la citoyenneté canadienne en plus d'une autre citoyenneté.

La plupart (80,2 %) des détenteurs de citoyennetés multiples sont nés à l'étranger, les groupes les plus importants étant formés des détenteurs de la citoyenneté britannique (14,7 %), polonaise (6,6 %) et américaine (5,4 %).

Portrait des principales régions métropolitaines

L'établissement des immigrants révèle que les immigrants décident de vivre dans les grands centres urbains pour tirer parti des communautés immigrantes déjà établies, des possibilités économiques et des liens sociaux. Les immigrants récents contribuent ainsi à l'évolution du portrait des collectivités urbaines.

Halifax : le plus grand bassin de personnes nées à l'étranger des provinces de l'Atlantique

La RMR d'Halifax avait la plus grande population née à l'étranger des provinces de l'Atlantique. Le Recensement de 2006 a permis de dénombrer dans la région métropolitaine de Halifax 27 400 personnes nées à l'étranger, soit 60,7 % des Néo-Écossais nés hors du Canada.

Halifax a reçu 5 100 nouveaux immigrants, soit 0,5 % de tous les nouveaux arrivants au Canada en 2006. Ces personnes représentaient 18,4 % de la population née à l'étranger de cette RMR. Un peu plus de la moitié (51,4 %) des nouveaux arrivants étaient nés en Asie et au Moyen-Orient.

Montréal : la troisième plus grande population née à l'étranger

La RMR de Montréal a pris le troisième rang au Canada pour ce qui est de la plus grande population née à l'étranger, soit 740 400 personnes, ce qui représente 12 % de la population totale du Canada née à l'étranger.

Des 1,1 million d'immigrants arrivés récemment au Canada, 14,9 % ont choisi de s'établir à Montréal. En fait, la part de Montréal dans l'immigration récente au Canada est supérieure à son poids démographique (11,5 %) au sein du Canada.

Environ les deux tiers (64,6 %) des nouveaux immigrants de la RMR de Montréal étaient âgés de 25 à 54 ans, comparativement à 43,3 % des Montréalais nés au Canada. Les nouveaux immigrants représentaient 6,5 % de la population en âge de travailler à Montréal.

Les nouveaux immigrants établis dans la RMR de Montréal proviennent de toutes les régions du monde, en particulier des pays francophones. L'Asie (incluant le Moyen-Orient) a été la première région source de l'immigration récente à Montréal, puisque 31 % des nouveaux immigrants vivant à Montréal étaient originaires de cette région du monde.

La RMR de Montréal était le lieu de résidence de 60 % de tous les nouveaux immigrants au Canada ayant le français comme unique langue maternelle. D'ailleurs, 6 des 10 pays de naissance en tête de liste pour les nouveaux immigrants à Montréal sont des pays où le français est parlé : l'Algérie (8,7 %), le Maroc (7,6 %), la Roumanie (7,2 %), la France (6,3 %), l'Haïti (5,2 %) et le Liban (3,2 %).

Montréal a accueilli plus d'immigrants récents nés en Afrique que les autres RMR, c'est-à-dire 37 %, contre 22,1 % à Toronto et 4,1 % à Vancouver. Les immigrants africains ont représenté 26 % des nouveaux immigrants à Montréal, soit la deuxième région source en importance de l'immigration récente à Montréal.

Les immigrants européens sont toujours présents à Montréal, représentant 22,5 % de tous les immigrants récents de Montréal en 2006. La France est demeurée un des pays de naissance en tête de liste, avec plus de 10 400 nouveaux venus, cependant, les immigrants récents proviennent de plus en plus des pays de l'Europe de l'Est, comme la Roumanie (12 000) et la Bulgarie (2 900).

En 2006, 1 nouvel immigrant sur 5 est né en Amérique, la plupart provenant d'Haïti, de la Colombie, du Mexique et des États-Unis.

En 2006, 76,3 % des immigrants récents de la RMR de Montréal, soit 126 200 personnes, résidaient dans la ville de Montréal.

Même si 75,2 % des immigrants récents n'avaient ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, 94,4 % ont déclaré être en mesure de soutenir une conversation en français ou en anglais.

Ottawa-Gatineau : au cinquième rang quant à la proportion de la population née à l'étranger

Selon le Recensement de 2006, la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa-Gatineau comptait 202 700 personnes nées à l'étranger, une hausse par rapport aux 185 100 personnes dénombrées en 2001 et un taux de croissance de 9,5 %.

Depuis 2001, 35 100 immigrants récents représentant 3,1 % de la population totale de la RMR sont arrivés à Ottawa-Gatineau. La partie québécoise (Gatineau) de la RMR en a accueilli 15,2 % au cours des cinq dernières années (soit 5 300 personnes). Quant à la partie ontarienne (Ottawa) de la RMR, sa part des nouveaux arrivants est passée de 90,1 % en 2001 à 84,8 % en 2006.

En 2006, Ottawa-Gatineau se classait au cinquième rang quant à la proportion de la population née à l'étranger (3,3 %) et de nouveaux immigrants (3,2 %). La République populaire de Chine (12,7 %), l'Inde (4,6 %) et les États-Unis (4,3 %) étaient les trois pays de naissance en tête de liste pour les nouveaux immigrants installés à Ottawa-Gatineau.

Toronto : principale porte d'entrée des immigrants au Canada

La région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto continue de s'imposer comme la principale porte d'entrée des immigrants au

Canada. En 2006, le recensement y a dénombré 2 320 200 personnes nées à l'étranger, soit le bassin le plus important de toutes les régions métropolitaines du pays.

Les personnes nées à l'étranger représentaient 45,7 % de la population totale de 5 072 100 habitants de cette RMR, soit une hausse par rapport aux 43,7 % enregistrés en 2001. Entre 2001 et 2006, la population née à l'étranger a crû de 14,1 %, comparativement à 4,6 % pour la population née au Canada.

Plus de personnes nées à l'étranger se sont établies dans la RMR de Toronto entre 2001 et 2006 que dans toute autre région métropolitaine du pays. Environ 447 900, ou 40,4 %, ont élu domicile à Toronto. Ces nouveaux immigrants formaient 8,8 % de la population totale de Toronto en 2006.

Les deux principaux pays d'origine des immigrants récents établis à Toronto sont situés en Asie. En 2006, l'Inde a ravi à la République populaire de Chine le premier rang à ce chapitre.

La nouvelle immigration a eu une incidence considérable sur la main-d'œuvre de la région métropolitaine. Un peu plus de la moitié (56,6 %) des nouveaux immigrants étaient dans le groupe d'âge le plus actif des 25 à 54 ans. Ils représentaient 10,8 % de ce groupe d'âge.

Les immigrants récents ont représenté 10,5 % des enfants d'âge scolaire de 5 à 16 ans, et 54,9 % d'entre eux employaient le plus souvent une langue non officielle à la maison.

En 2006, la ville de Toronto comptait la population la plus importante de personnes nées à l'étranger. Cependant, la majeure partie de la croissance de la population née à l'étranger s'est produite dans les municipalités voisines.

Ainsi, à Brampton, la population née à l'étranger a augmenté de 39,5 % entre 2001 et 2006 et celle de Markham, de 34,1 %. Ajax, Aurora et Vaughan ont également affiché des hausses de la population née hors du Canada de plus de 40 %.

Plus de un million de personnes nées à l'étranger dans la ville de Toronto

En 2006, on estime à 267 900 le nombre d'immigrants récents qui se sont établis dans la ville de Toronto, ce qui représente environ 21,6 % de l'ensemble de ses résidents nés à l'étranger.

Plus des deux tiers (68,5 %) des nouveaux arrivants dans la ville de Toronto étaient nés en Asie, les cinq principaux pays d'origine de cette immigration étant la République populaire de Chine, l'Inde, les Philippines, le Pakistan et le Sri Lanka.

Dans le cas de 17,3 % des nouveaux arrivants, le chinois, y compris ses différents dialectes comme le mandarin et le cantonnais, est la langue la plus souvent parlée à la maison, tandis que l'ourdou est la langue la plus souvent parlée à la maison pour 4,8 % des nouveaux arrivants.

Parmi les nouveaux arrivants dans la ville de Toronto, 1 sur 10 a déclaré ne connaître ni le français ni l'anglais.

En 2006, 56,5 % de la population de Markham était née à l'étranger. Au total, 18 900 immigrants ont élu domicile à Markham, ce qui représentait 7,2 % de sa population en 2006. La grande majorité (84,3 %) des nouveaux arrivants étaient nés en Asie et au Moyen-Orient. Pas moins de 8 % des enfants d'âge scolaire de 5 à 16 ans dans Markham étaient des immigrants récents au Canada. Environ le quart d'entre eux ont déclaré parler le chinois le plus souvent à la maison.

À Mississauga, la proportion de la population née à l'étranger s'est accrue, passant de 46,8 % en 2001 à 51,6 % en 2006. L'Inde, le Pakistan, les Philippines, la République populaire de Chine et la Corée du Sud ont pris les cinq premiers rangs des pays de naissance des immigrants récents. La nature de cette migration transparaît dans la diversité des communautés de Mississauga.

Au total, 42 900 immigrants récents arrivés au Canada entre 2001 et 2006 ont choisi de vivre à Brampton, soit 9,6 % de tous les nouveaux arrivants de la région métropolitaine de Toronto. Les deux tiers des immigrants récents dans cette ville étaient originaires de trois pays seulement : l'Inde, le Pakistan et les Philippines. La Jamaïque et le Nigéria figuraient également parmi les pays de naissance en tête de liste pour les nouveaux arrivants à Brampton. Environ 3 sur 10 disaient parler le pendjabi le plus souvent à la maison. L'importance du pendjabi tient au nombre élevé d'immigrants récents originaires de l'Inde et du Pakistan qui se sont établis à Brampton.

Hamilton : environ 1 personne sur 4 est née à l'étranger

En 2006, la RMR d'Hamilton prenait le troisième rang au Canada, derrière celles de Toronto et de Vancouver, pour ce qui est de la proportion de sa population née à l'étranger (24,4 %). Il s'agit là d'un pourcentage supérieur à celui observé en 2001 (23,6 %).

Entre 2001 et 2006, la population de Hamilton née à l'étranger a augmenté de 7,7 %, alors que la population totale de la RMR a crû de 4,3 %.

La part de l'immigration récente au Canada qui a opté pour Hamilton n'a pas varié depuis 2001. Elle est demeurée à 1,9 %. Hamilton a accueilli 20 800 immigrants arrivés au Canada entre 2001 et 2006. La moitié de ceux-ci étaient nés en Asie ou au Moyen-Orient, et 23 %, en Europe.

Winnipeg : les Philippines, principal pays d'origine des immigrants récents

La population de la RMR de Winnipeg née à l'étranger a augmenté de 10,5 % entre 2001 et 2006. En 2006, le nombre de personnes nées à l'étranger s'élevait à 121 300, ou 17,7 % de la population totale de la RMR.

À Winnipeg, 1 résident sur 5 né à l'étranger était un immigrant récent, provenant dans une large mesure d'Asie ou du Moyen-Orient. Les Philippines ont pris la tête du classement des pays de naissance, près de 3 nouveaux arrivants sur 10 y étant nés. L'Inde et la République populaire de Chine figuraient aussi en tête de liste des pays de naissance des immigrants récents qui se sont établis à Winnipeg.

Edmonton : un plus grand nombre d'immigrants récents en 2006

La population de la RMR d'Edmonton née à l'étranger a augmenté de 14,9 % entre 2001 et 2006, soit un taux de croissance supérieur à celui de la population totale de la RMR (10,6 %) et à celui de la population née à l'étranger à l'échelle du pays (13,6 %).

Au total, 31 900 nouveaux arrivants ont été dénombrés lors du Recensement de 2006, la majorité (92,6 %) habitant la ville d'Edmonton. Près des deux tiers (62,1 %) des nouveaux arrivants étaient natifs de l'Asie et du Moyen-Orient. Les Philippines (13,4 % des nouveaux arrivants), l'Inde (13 %) et la République populaire de Chine (12,2 %) se sont imposées comme les principaux pays de naissance des immigrants récents.

Calgary : croissance plus rapide de la population née à l'étranger que de la population née au Canada

La RMR de Calgary a affiché une forte croissance démographique au cours des dernières années et, en 2006, on estimait à 252 800 le nombre de résidents de la RMR nés à l'étranger. La population de la RMR de Calgary née à l'étranger a augmenté de 28 % entre 2001 et 2006, ce qui en faisait l'un des taux de croissance les plus élevés au pays.

Environ 57 900 immigrants récents se sont établis à Calgary, et ces nouveaux arrivants formaient, en 2006, 5,4 % de l'ensemble de la population de la ville. Ils ont eu une incidence notable sur la main-d'œuvre locale, intervenant pour près des deux tiers de la croissance du groupe d'âge le plus actif des 25 à 54 ans. De plus, les immigrants récents représentaient 7,2 % de l'ensemble des enfants d'âge scolaire dans la RMR.

Les immigrants récents qui se sont établis à Calgary venaient de toutes les régions du monde, mais les trois principaux pays de naissance de ceux-ci étaient la République populaire de Chine, l'Inde et les Philippines. Les deux tiers environ (63,5 %) des nouveaux arrivants de Calgary parlaient surtout une langue non officielle à la maison.

Vancouver : porte d'entrée des immigrants dans l'Ouest du pays

Dans la RMR de Vancouver, la population née à l'étranger a augmenté, entre 2001 et 2006, cinq fois plus vite que la population née au Canada, c'est-à-dire de 12,6 % contre 2,3 % respectivement.

Le recensement a dénombré 831 300 personnes nées à l'étranger dans la RMR de Vancouver, soit environ 92 700 de plus qu'en 2001. Elles représentaient 39,6 % de la population totale de la RMR.

Le nombre d'immigrants récents qui se sont établis dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Vancouver a diminué au cours des deux derniers recensements, contrairement aux RMR de Toronto et de Montréal qui ont toutes deux affiché des hausses à ce chapitre. Le ralentissement du mouvement d'immigration en provenance de la zone administrative spéciale de Hong Kong en a constitué le principal facteur. La zone administrative spéciale de Hong Kong a été la région d'origine de bon nombre de nouveaux arrivants à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

La plupart des 151 700 immigrants arrivés dans la RMR de Vancouver au cours des cinq dernières années étaient nés en Asie et au Moyen-Orient, plus du quart des nouveaux arrivants (26,2 %) venaient de la République populaire de Chine, 12,4 %, de l'Inde, 10,9 %, des Philippines, 7,7 %, de la Corée du Sud et 4,6 %, de Taïwan.

On a retrouvé une proportion élevée de nouveaux arrivants (57,2 %) dans le groupe d'âge le plus actif des 25 à 54 ans. En fait, ils représentaient 8,9 % de l'effectif de ce groupe d'âge. En outre, environ 27 600 enfants âgés de 5 à 16 ans étaient nouvellement arrivés et représentaient 9,3 % de la population d'âge scolaire de la RMR de Vancouver.

Ville de Vancouver : choix du plus grand nombre de nouveaux arrivants

Étant la ville la plus importante de la RMR de Vancouver, Vancouver comptait le plus grand bassin de personnes nées à l'étranger, qu'il s'agisse de résidents de longue date ou de nouveaux arrivants, de toutes les municipalités de la région métropolitaine.

Les 260 800 personnes nées à l'étranger représentaient 45,6 % de la population totale de la ville et 7,6 % d'entre elles étaient nouvellement arrivées au Canada.

Entre 2001 et 2006, la population de la ville de Vancouver née à l'étranger a augmenté de 5,3 %. Les personnes nées en République populaire de Chine ont constitué 36,1 % des nouveaux arrivants de la ville de Vancouver. Les autres principaux pays de naissance étaient

les Philippines (12,2 %), l'Inde (4,8 %), Taïwan (4,2 %) et la Corée du Sud (4 %).

Dans la municipalité de Richmond, les personnes nées à l'étranger étaient plus nombreuses que les personnes nées au Canada. Elles représentaient 57,4 % des résidents. En fait, parmi toutes les municipalités canadiennes, Richmond est celle qui comptait la plus forte proportion de personnes nées à l'étranger.

Environ 1 résident de Richmond sur 10 (10,8 %) était un nouvel arrivant qui s'était établi au Canada au cours des cinq dernières années. Pas moins de la moitié de ces 18 800 immigrants récents étaient nés en République populaire de Chine. Parmi les autres pays de naissance importants à ce titre, mentionnons les Philippines (14,2 %), Taïwan (7,4 %), la zone administrative spéciale de Hong Kong (4,7 %) et l'Inde (4,3 %). Les dialectes chinois, comme le mandarin et le cantonnais, étaient les langues les plus souvent parlées à la maison par la plus grande partie des immigrants récents de cette municipalité.

À Burnaby, les tendances de l'immigration ont été semblables à celles observées à Richmond, la ville voisine. Le Recensement de 2006 a permis de dénombrer à Burnaby 102 000 personnes nées à l'étranger, représentant 50,8 % de sa population.

Environ 1 résident de Burnaby sur 10 (10,8 %) était un nouvel arrivant qui s'était installé au Canada entre 2001 et 2006. Collectivement, 64,4 % de tous les nouveaux arrivants à Burnaby provenaient de la République populaire de Chine, de la Corée du Sud, des Philippines, de Taïwan et de l'Inde.

À Surrey, 38,3 % des 392 500 résidents de la municipalité étaient nés à l'étranger. Bien que Surrey affiche la proportion de personnes nées à l'étranger la plus faible des quatre principales municipalités de la RMR de Vancouver, cette municipalité a enregistré, entre 2001 et 2006, le taux de croissance le plus élevé de la population née à l'étranger, soit 30,9 %.

Dans l'ensemble, les nouveaux immigrants ont représenté 7,4 % de l'ensemble de la population de Surrey. L'Inde a pris la tête du classement des pays de naissance, 41,9 % des nouveaux immigrants étant nés dans ce pays. Parmi les autres pays de naissance figuraient les Philippines, la Corée du Sud, la République populaire de Chine, le Pakistan et les îles Fidji avec 33,9 % des immigrants récents.

L'activité sportive chez les enfants

par Warren Clark

Le sport touche de nombreux aspects de la vie des Canadiens. Il influe sur leur santé et leur bien-être, ainsi que sur leur réseau social et leur sentiment d'appartenance à la société. Le sport organisé peut aider les enfants à grandir en leur donnant un sentiment d'accomplissement et en contribuant à développer leur esprit d'équipe, leur sens du leadership et leur capacité de résoudre des problèmes, de prendre des décisions et de communiquer. L'activité sportive permet aussi aux enfants de canaliser leur énergie, leur compétitivité et leur agressivité dans des activités bénéfiques sur le plan social[1]. L'amélioration de la santé grâce au sport et à d'autres formes d'activités physiques peut contribuer à réduire les coûts des soins de santé dans l'avenir et à créer des habitudes durables de conditionnement physique tout en luttant contre le problème croissant de l'obésité infantile[2,3,4].

La plupart des enfants découvrent le sport grâce à leur famille, qui a une grande influence sur le développement de l'identité et de l'estime de soi. De nombreuses études ont fait ressortir l'influence que les parents ont sur la participation de leurs enfants à des sports lorsqu'ils investissent du temps et des ressources financières et leur procurent un soutien affectif[5].

Le présent article traitera des tendances dans la participation régulière d'enfants de 5 à 14 ans à des sports organisés, d'après des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1992 et de 2005. Il examinera également les facteurs qui influencent la participation des enfants aux sports, notamment la participation des parents à des activités sportives, les caractéristiques sociodémographiques de la famille et l'aspect géographique. D'autres activités physiques (comme la marche, le jogging et la danse) peuvent aussi contribuer à la bonne santé et au bien-être des enfants. Ils ne sont toutefois pas traités dans le présent article. Ce dernier porte essentiellement sur les activités sportives dites organisées. (Consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour obtenir une définition des sports inclus dans le présent article.)

La participation à des activités sportives diminue

En 2005, 51 % des enfants âgés de 5 à 14 ans (2,0 millions d'enfants[6]) ont participé régulièrement à des activités sportives organisées au cours des 12 derniers mois. Environ 51 % de ces enfants actifs ont pratiqué plus d'un sport, à raison d'environ 2,6 fois par semaine en moyenne pour chacun durant la saison d'activité.

Tandis que la participation des garçons à des sports organisés a régressé dans tous les groupes d'âge, celle des filles a varié selon l'âge (graphique 1). En 2005, les filles âgées de 5 à 10 ans étaient à peu près aussi enclines qu'en 1992 à participer à des sports organisés. Les filles plus âgées, celles de 11 à 14 ans, étaient moins susceptibles de pratiquer ces sports qu'en 1992, mais la baisse était moins prononcée que pour les garçons du même âge[7].

D'après l'ESG de 2005, les garçons de 5 à 14 ans sont toujours plus susceptibles de participer à des sports que les filles du même âge, mais l'écart se rétrécit. La participation des garçons à des activités sportives est passée de 66 %, en 1992, à 56 %, en 2005. Au cours de la même période, la participation des filles a peu changé, passant de 49 % à 45 %.

Non seulement les garçons sont moins enclins qu'avant à participer régulièrement à des sports, mais ceux qui font de la compétition participent à un moins grand nombre de sports qu'ils ne le faisaient en 1992, le nombre moyen de sports pratiqués s'établissant à 1,8, comparativement à 1,9. En revanche, le nombre moyen de sports pratiqués chez les filles n'a pas changé entre 1992 et 2005, demeurant à 1,7 sport. Toutefois, on observe peu de différences entre les sexes pour ce qui est de la fréquence de participation à des sports, celle-ci se situant à 2,5 fois par semaine pour les garçons, comparativement à 2,7 pour les filles.

Le revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents influe sur la participation à des activités sportives

En 2005, 51 % des ménages biparentaux qui consacraient de l'argent aux sports des enfants ont dépensé en moyenne 579 $ pour l'achat d'équipement en cours d'année[8]. Outre ces dépenses en

TSC Graphique 1 L'activité sportive des enfants a baissé ces dernières années

% qui participe régulièrement à des activités sportives

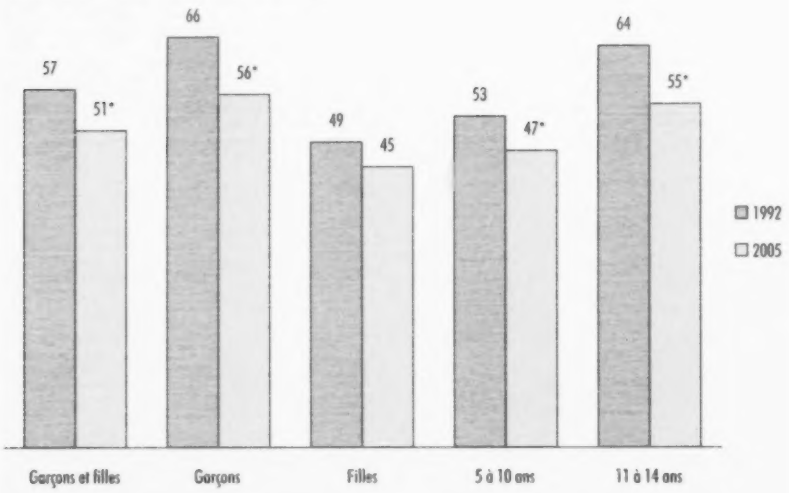

* Le taux de participation aux sports est statistiquement significatif par rapport à celui de 1992 ($p<0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1992 et 2005.

TSC Graphique 2 La participation aux sports est plus prononcée chez les enfants provenant d'une famille à revenu élevé

% qui participe régulièrement à des activités sportives

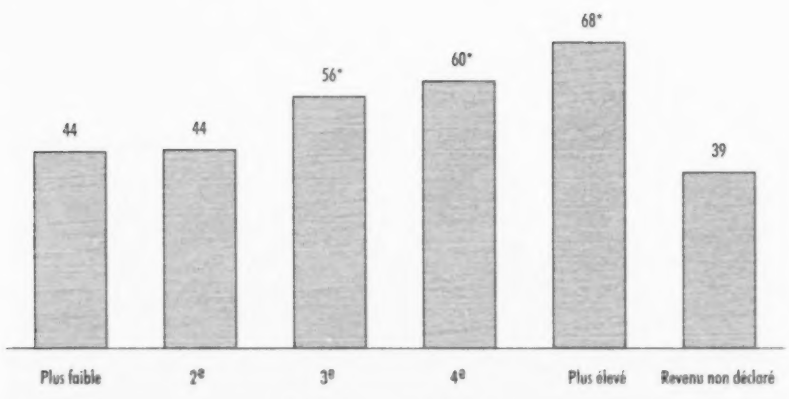

Note : Pour obtenir une définition du revenu ajusté du ménage, consulter « Ce qu'il faut savoir à propos de la présente étude ».

* Le taux de participation aux sports est statistiquement significatif par rapport à celui du quintile le plus faible ($p<0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

équipement, les familles sportives peuvent dépenser pour la location d'installations, le transport à des manifestations sportives, l'adhésion à un club et les droits d'inscription aux compétitions afin d'encourager la participation de leurs enfants à des activités sportives.

Étant donné de telles dépenses, il n'est alors pas surprenant de constater que la participation est la plus élevée dans les ménages à revenu élevé (quintile supérieur de revenu ajusté). Dans ces ménages, 68 % des enfants pratiquent un sport. À titre de comparaison, 44 % des enfants des ménages au revenu ajusté le plus faible (quintile inférieur) participent à des sports (graphique 2)[9]. (Consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour avoir des explications sur les quintiles de revenu ajusté des ménages). Fait intéressant à noter, plus le revenu du ménage est élevé, plus l'écart entre les filles et les garçons se rétrécit pour ce qui est de la participation à des sports, ce qui donne à penser que les filles de ménages à faible revenu sont particulièrement désavantagées à ce chapitre.

Le niveau de scolarité des parents est étroitement lié au revenu du ménage. Les enfants dont un parent est titulaire d'un baccalauréat ou d'un premier grade professionnel étaient plus susceptibles de pratiquer des sports (60 %) que ceux de parents dont le plus haut niveau de scolarité atteint correspondait à un diplôme d'études secondaires (42 %). Les enfants dont les parents n'étaient pas diplômés de l'école secondaire étaient encore moins susceptibles de pratiquer des sports (22 %) que les autres. Le rapport entre le niveau de scolarité des parents et la participation sportive des enfants est lié au revenu du ménage, puisque les enfants de parents ayant fait des études universitaires sont plus susceptibles de vivre dans un ménage à revenu élevé.

Parents sportifs, enfants sportifs

Les parents participent souvent aux sports de leurs enfants, que ce soit en leur lançant des cris d'encouragement le long des lignes de touche ou en assumant un rôle plus formel comme celui d'entraîneur, d'arbitre, d'organisateur ou de collecteur de fonds pour une équipe, une ligue ou un club sportif. En outre, ils soutiennent financièrement les activités sportives de leurs enfants.

Au cours d'un jour moyen, pendant en moyenne 2,5 heures, environ 7 % des parents d'enfants âgés de 5 à 14 ans participent à une forme quelconque d'activité sportive avec leurs enfants, que ce soit en faisant eux-mêmes du sport, en agissant comme entraîneur ou en assistant à un événement sportif professionnel ou amateur.

Les parents participent à de nombreuses activités liées aux sports. Au total, 57 % des parents eux-mêmes touchent de près ou de loin aux sports, soit comme participants, soit comme spectateurs, entraîneurs, arbitres, administrateurs, organisateurs ou membres d'une organisation sportive. Les autres 43 % ne participent à aucun sport d'aucune façon.

D'après l'ESG de 2005, près de la moitié des parents (46 %) assistent à des manifestations de sport amateur. En outre, ils assistent souvent comme spectateurs aux activités sportives de leurs enfants. À ce titre, ils prennent le temps d'encourager leurs enfants et de participer à leur sport, même s'ils ne font que les regarder, leur lancer des cris d'encouragement à partir des lignes de touche et les conduire à leur activité.

Environ le quart (26 %) des parents environ ont pratiqué eux-mêmes régulièrement un sport. La participation à des sports organisés chez les adultes diminue rapidement lorsque ceux-ci atteignent la vingtaine (graphique 3); en fait, en 2005, seulement 34 % des pères et 20 % des mères ont pratiqué un sport. Seul un petit nombre d'entre eux ont agi comme entraîneurs (8 %), arbitres (2 %) ou administrateurs sportifs (11 %), mais les pères étaient deux fois plus susceptibles que les mères d'assumer ces rôles, soit 20 % par rapport à 11 %.

Le degré de participation parentale a une influence sur la participation des enfants aux sports. En 2005, seulement 24 % des enfants participaient à des sports lorsque leurs parents ne participaient d'aucune façon à aucun sport. En revanche, le seul fait pour les parents d'assister comme spectateurs à des manifestations de sport amateur faisait une grande différence : les taux de participation des enfants étaient plus que deux fois plus élevés (62 %). Ce résultat prouve que les parents peuvent encourager la participation de leurs enfants à des activités sportives simplement en les regardant et en les encourageant.

Parmi les parents qui pratiquent eux-mêmes des sports, environ la moitié regardent aussi des sports amateurs. Plus des deux tiers des enfants de ces parents[10] (69 %) font du sport. La participation à des sports est la plus élevée chez les enfants dont les parents sont entraîneurs, arbitres ou administrateurs sportifs (82 %).

La structure familiale peut affecter la participation

La structure de la famille peut également influencer la participation des enfants à des activités sportives, particulièrement lorsqu'il y a deux parents pour se partager la tâche de soutenir les enfants dans leurs activités sportives[11]. Les taux de participation les plus élevés (53 %) ont été observés dans les familles intactes où les deux parents biologiques étaient présents.

Bien que les enfants soient maintenant plus susceptibles de vivre dans des familles monoparentales, reconstituées ou recomposées, l'une des principales constatations de l'ESG est que le taux de participation des garçons à un sport est pratiquement le même pour tous les types de famille (allant de 54 % à 58 %).

TSC Graphique 3 Les enfants et les adolescents sont plus susceptibles de participer à des activités sportives

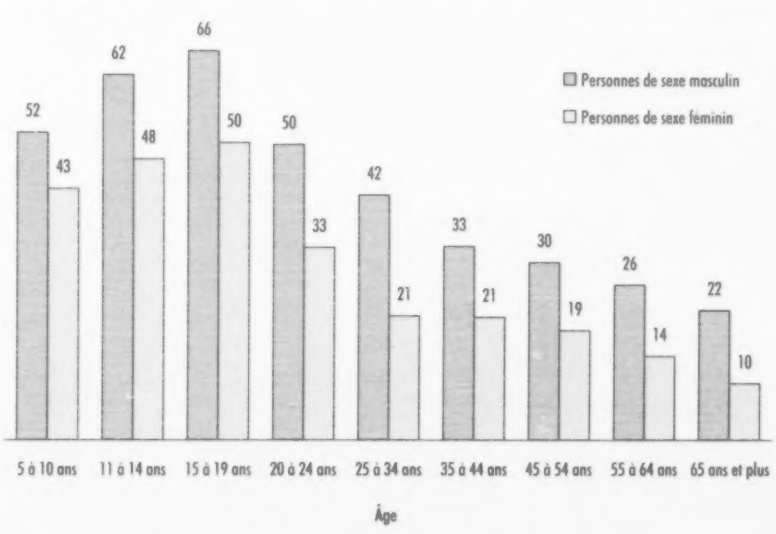

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

En contrepartie, les filles vivant dans des familles monoparentales (39 %) sont moins susceptibles de participer à des sports que celles vivant dans des familles intactes (48 %). Les familles monoparentales, en particulier celles dirigées par une femme, sont proportionnellement plus nombreuses à vivre des difficultés financières. Compte tenu de la pression liée aux problèmes financiers, il est possible que les parents seuls sacrifient la participation de leurs filles à des activités sportives, se disant que traditionnellement les sports ne sont pas aussi importants pour l'identité des jeunes filles que pour celle des jeunes garçons[12].

Dans les familles biparentales, la participation des enfants à des sports est la plus élevée (75 %) lorsque les deux parents pratiquent eux-mêmes un sport ou qu'ils participent à titre d'entraîneurs, d'arbitres, d'administrateurs, de membres d'une ligue ou d'un club sportif ou de spectateurs. Lorsqu'un seul des deux parents participe, le taux de participation des enfants est plus faible (49 %). Bien que les pères aient traditionnellement été plus impliqués dans les sports que les mères, la participation des enfants est à peu près la même, que ce soit le père qui participe (50 %) ou la mère (48 %). Si aucun des parents n'est participant, seulement 22 % des enfants font du sport.

Dans les familles monoparentales, les parents sont moins enclins à participer à des sports que ceux de familles biparentales, soit 50 % contre 59 %. Lorsque ces parents sont participants, 69 % des enfants font du sport, comparativement à 27 % lorsque les parents ne participent pas. Ces résultats viennent appuyer la recherche qui démontre l'importance de la famille dans le fait d'initier les enfants aux sports tôt dans leur vie[13].

En outre, les enfants dont les mères sont âgées de moins de 30 ans sont moins susceptibles de participer à des sports que ceux dont les mères sont dans la quarantaine. Cette différence tient fort probablement au fait que les mères plus jeunes sont moins susceptibles d'avoir un niveau de scolarité élevé et de vivre dans des ménages au revenu élevé, deux facteurs qu'on associe à la participation des enfants à des sports.

TSC Les attitudes des parents à l'égard du sport

- **Je n'ai pas le temps pour les sports**

  Bien que l'argent et l'accès à des installations sportives adéquates puissent être des facteurs favorisant la participation active des enfants à des sports, l'apathie des parents pourrait être la principale pierre d'achoppement à cet égard. On a demandé aux parents qui ne faisaient pas de sport d'indiquer les raisons de leur non-participation. La moitié d'entre eux ont dit qu'ils n'avaient pas de temps à consacrer aux sports, et le quart qu'ils n'avaient aucun intérêt pour les sports. Certains ont mentionné un manque d'installations sportives ou d'argent. On peut s'attendre à ce que les personnes qui n'avaient pas d'argent pour faire eux-mêmes du sport avaient aussi des contraintes financières pour soutenir les activités sportives de leurs enfants. Malheureusement, le peu de personnes ayant déclaré un tel problème fait en sorte que l'échantillon est trop petit pour pouvoir établir une telle relation. Comme on peut s'y attendre, les enfants de parents qui n'ont aucun intérêt pour les sports présentaient des taux de participation sportive plus faibles que ceux dont les parents ont indiqué d'autres raisons pour expliquer leur non-participation à des sports organisés.

- **Je suis emballé par les sports**

  On a demandé aux parents qui participent régulièrement à des sports quelle importance ils accordent à cinq différentes raisons motivant leur propre participation : loisirs et détente, maintien de la santé et de la forme physique, promotion des activités familiales, développement de compétences et moyen de se faire des nouveaux amis et des connaissances. Les parents ont indiqué que le sport était un moyen très important pour eux d'avoir une activité de loisir et de détente (71 %), de maintenir leur santé et leur forme physique (67 %) et de faire une activité familiale (60 %). Ils étaient moins susceptibles de considérer le sentiment de réalisation et le développement de compétences (41 %) ou l'établissement de nouvelles amitiés (27 %) comme des raisons très importantes.

  L'attitude des pères joue un rôle important dans la probabilité que leurs enfants pratiquent des sports. Les pères ayant indiqué qu'au moins quatre des cinq raisons étaient « très importantes » ont affiché une attitude très positive à l'égard de la participation à des sports. Ce point de vue est associé à une participation considérablement plus élevée des enfants à des sports (77 %) que celle des enfants de pères qui ne déclaraient aucune ou seulement une raison comme étant très importante à leur propre participation (54 %).

  En revanche, le degré d'importance que les mères accordaient à leur participation personnelle à des sports influait peu sur le niveau d'activité de leurs enfants. Pourtant, lorsque les mères participaient à un sport d'une façon ou d'une autre, le taux de participation de leurs enfants était beaucoup plus élevé (71 %) que celui des enfants dont les mères n'étaient pas participantes (29 %).

La situation des parents sur le marché du travail influe sur la participation des enfants

Chez les familles biparentales, la participation des enfants à des sports est la plus élevée lorsque la mère travaille à temps partiel et le père, à temps plein (66 %). Le taux de participation est légèrement moindre quand les deux parents travaillent à temps plein (58 %) et le plus faible lorsque la mère ne travaille pas (38 %).

Cette constatation renforce l'argument selon lequel la participation des enfants à des sports suppose que l'on y consacre plusieurs ressources familiales, notamment du temps et de l'argent. Les familles où les deux parents travaillent à temps plein sont plus susceptibles d'être dans le quintile supérieur de revenu ajusté, mais elles peuvent disposer de moins de temps. En fait, dans ces familles, 58 % des mères et 61 % des pères participent d'une manière ou d'une autre aux sports. Dans les familles où la mère occupe un emploi à temps partiel, les proportions correspondantes étaient de 61 % pour les mères et 76 % pour les pères (graphique 4).

Dans les familles où seul le père travaille à temps plein, la mère a plus de temps libre que le père, mais les revenus peuvent être plus limités, puisque ces familles sont plus susceptibles d'être dans les quintiles de revenus inférieurs. Dans ces familles, 44 % des mères et 59 % des pères participent d'une manière ou d'une autre aux sports.

TSC **Graphique 4 Les parents sont plus susceptibles d'être impliqués dans les sports si le père travaille à temps plein et la mère, à temps partiel**

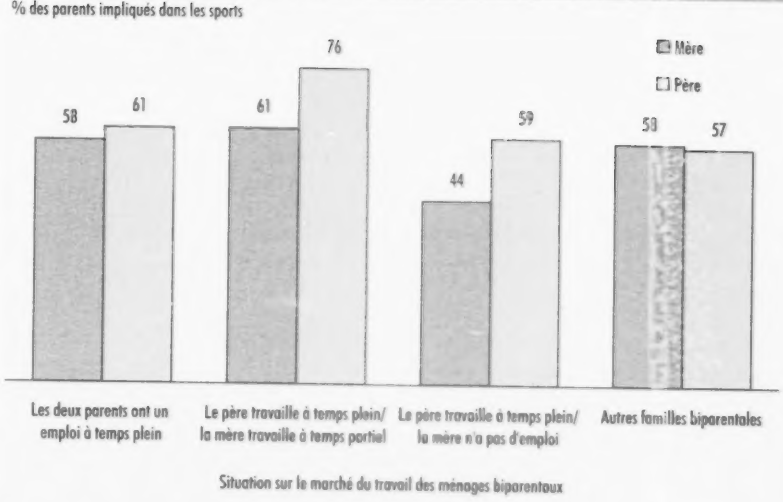

Note : La participation sportive inclut la pratique des sports, le fait d'être entraîneur, arbitre, membre d'une ligue ou d'un club sportifs, d'être administrateur sportif ou de regarder des sports amateurs.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

Les enfants d'immigrants sont proportionnellement moins nombreux à participer à des sports

D'après les données du Recensement de 2006, le pourcentage de la population du Canada constituée de personnes nées à l'étranger a atteint son plus haut niveau en 75 ans (20 %)[14]. En 2006, tout comme en 2001, près de 6 des nouveaux immigrants sur 10 étaient nés en Asie (y compris le Moyen-Orient).

L'un des problèmes auxquels sont confrontés les immigrants consiste à obtenir la stabilité économique dans leur nouveau pays. Comme la participation à des sports nécessite bien souvent des ressources économiques, il est possible que les enfants de nouveaux immigrants se heurtent à des obstacles financiers à cet égard.

Selon l'ESG de 2005, les enfants d'immigrants récents (immigrants vivant au Canada depuis moins de dix ans) étaient moins susceptibles de faire du sport (32 %) que les enfants nés au Canada (55 %). Bien que des sports populaires à l'échelle mondiale, comme le soccer, aient pu constituer une activité familière favorisant l'intégration à la société canadienne, même la participation de ces enfants au soccer est inférieure (10 %) comparativement à celle des enfants nés au Canada (23 %).

Le lieu de résidence influence la participation à des sports

En 2005, la région de l'Atlantique affichait les taux de participation sportive les plus élevés chez les enfants de 5 à 14 ans, tandis que la Colombie-Britannique et le Québec affichaient les plus faibles. En outre, la participation était faible (47 %) dans les trois plus grandes villes du Canada (Toronto, Montréal et Vancouver), comparativement aux villes et localités de moindre taille comptant entre 10 000 et 50 000 habitants, où les taux étaient les plus élevés (58 %).

Le Canada rural affichait des taux de participation inférieurs (49 %), semblables à ceux de régions métropolitaines de recensement (RMR) de taille moyenne (51 %). Ce résultat peut s'expliquer par le fait qu'il faut franchir de plus longues distances pour participer à des sports lorsqu'on vit en milieu rural, ce qui

peut réduire les occasions qu'ont les enfants de participer à de telles activités.

L'environnement physique peut favoriser la participation à des sports en procurant aux gens des endroits propres et sûrs pour pratiquer des sports et faire de la compétition. Des études ont révélé que les enfants sont susceptibles de participer à des sports s'ils vivent dans des quartiers que l'on estime sans danger pour le jeu extérieur[15,16]. Des troubles de voisinage sont plus susceptibles de se produire dans les quartiers où les faibles revenus sont concentrés[17].

L'ESG de 2005 confirme les résultats de ces études et montre que la participation sportive est la plus faible chez les enfants vivant dans des quartiers à forte densité (42 %)[18] et la plus élevée dans les banlieues à faible densité (52 %) des grandes et moyennes régions métropolitaines[19].

TSC Tableau 1 Les 10 activités sportives les plus populaires auprès des 5 à 14 ans en 2005

	% des 5 à 14 ans qui participaient régulièrement à des activités sportives	
	1992	2005
Tous les sports	**57**	**51***
Soccer	12	20*
Natation	17	12*
Hockey	12	11
Basket-ball	6	8
Baseball	13	5*
Volley-ball	5	3*
Gymnastique	4	2
Karaté	2E	2
Ski alpin	6	2*
Athlétisme	2E	2E

E à utiliser avec prudence

* Différence statistiquement significative par rapport à 1992 ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1992 et 2005.

Le soccer est le préféré des enfants

On n'a qu'à regarder la popularité de la Coupe du monde de soccer des moins de vingt ans de la FIFA, première manifestation sportive internationale de soccer au Canada à l'été 2007! Personne ne devrait être surpris de voir que le soccer est devenu le sport le plus populaire tant chez les garçons que chez les filles. Autrefois considéré comme un sport européen ou sud-américain, le soccer a gagné en popularité auprès de la jeunesse canadienne. Près de 20 % des jeunes Canadiens pratiquent ce sport. Par contre, la participation à d'autres sports a décliné chez les enfants, en particulier en baseball, natation, ski alpin[20], volley-ball, gymnastique et patinage artistique (tableau 1).

Les taux de participation des garçons et des filles suivent des tendances quelque peu différentes pour ce qui est des sports individuels. Les filles participent maintenant davantage à des sports réservés traditionnellement aux garçons, comme le hockey sur glace et le soccer; en même temps, leur participation à des sports traditionnellement populaires chez les filles a diminué, par exemple la natation et le patinage artistique. Dans l'intervalle, le seul sport qui a vu la participation des garçons s'accroître est le soccer. Le hockey sur glace — auparavant le sport organisé préféré des garçons — a connu un déclin au chapitre de la participation, particulièrement chez les garçons des ménages du quintile inférieur de revenu ajusté.

Résumé

La participation des enfants à des sports est influencée par divers facteurs : le sexe, l'âge, le revenu du ménage, le niveau d'études des parents, la participation des parents à des activités sportives, l'emplacement géographique et le statut des parents au regard de l'immigration.

Les garçons sont plus enclins que les filles à faire du sport, mais l'écart entre les sexes diminue. Les jeunes adolescents sont plus portés à faire du sport que les enfants plus jeunes. Les enfants vivant dans un ménage à revenu élevé et ceux dont les parents ont un niveau de scolarité élevé sont plus susceptibles de participer à des activités sportives que les enfants de ménages à faible revenu ou ceux dont les parents ont un diplôme d'études secondaires ou moins.

Les parents qui participent eux-mêmes à des activités sportives contribuent à hausser les taux de participation de leurs enfants, même s'ils ne sont que des spectateurs de sports amateurs. Dans les familles biparentales, les taux de participation des enfants sont les plus élevés lorsque les deux parents participent à des activités sportives.

Les enfants qui vivent dans des villes et localités de moindre taille (entre 10 000 et 49 999 habitants) sont les plus susceptibles de participer à des sports et ceux qui vivent dans les trois plus grandes villes canadiennes le sont le moins. Les enfants de nouveaux immigrants sont moins susceptibles de participer à des sports.

D'autres facteurs comme la qualité des installations et des programmes sportifs dans les écoles, la sécurité des quartiers et l'influence des pairs peuvent également influencer

TSC Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Les données utilisées sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1992 et de 2005 où l'on demandait aux répondants de 15 ans et plus des 10 provinces de signaler leurs propres activités sportives et celles des membres de leur ménage. En 2005, quelque 2 021 répondants ont identifié 3 112 enfants âgés de 5 à 14 ans vivant dans leurs ménages respectifs. Pour la majorité des enfants, le répondant était un parent (88 %), un frère ou une sœur (9 %) ou un grand-parent (2 %). Des répondants ayant un autre type de lien avec l'enfant (p. ex. camarade de chambre, tante/oncle, cousin/cousine, nièce/neveu) constituaient le 1 % restant.

On entend principalement par **sport** une activité d'équipe ou organisée telle que le hockey, le baseball, le basket-ball, le golf, la natation de compétition et le soccer. On a exclu de la définition du sport un certain nombre d'activités récréatives : la danse aérobique non compétitive, l'aquaforme, la bicyclette récréative ou utilisée comme moyen de transport seulement, le culturisme ou la culture corporelle, la course automobile, la danse, la pêche, le conditionnement physique, la randonnée pédestre, le jogging, l'haltérophilie (non compétitive), la motocyclette, la motoneige et la marche non compétitive. Bien que la danse puisse être une activité physique intense et hautement compétitive et qu'elle soit très populaire auprès des filles, elle ne correspondait pas à la notion de sport telle que définie dans le cadre de l'ESG de 2005.

En 1992, le *cheerleading* et la pratique de la planche à roulettes étaient également exclus des sports tels que définis par l'enquête, mais ils ont été intégrés en 2005. L'inclusion du *cheerleading* et de la planche à roulettes en 2005 a fait augmenter le taux global de participation sportive des enfants de 5 à 14 ans de moins de un point de pourcentage (le taux passant de 49,1 % à 49,8 % avec l'inclusion de ces deux sports).

Par **participation à des sports**, on entend la participation de façon régulière (au moins une fois par semaine) à des sports au cours des 12 derniers mois. La participation des enfants à des activités sportives est déclarée par le répondant, à qui l'on a demandé de donner des renseignements sur les activités sportives d'au plus quatre autres membres du ménage. Cette limite peut occasionner une sous-estimation de la participation à des sports des enfants de familles nombreuses; toutefois, en 2005, elle ne concernait que 0,3 % des enfants âgés de 5 à 14 ans.

Quintiles de revenu ajusté des ménages

La composition et de la taille du ménage peuvent influencer le bien-être financier d'un ménage. Afin de tenir compte de ces facteurs, le revenu du ménage est ajusté comme suit : on attribue un facteur de 1 à la personne la plus âgée du ménage; la deuxième personne la plus âgée reçoit un facteur de 0,4; toutes les autres personnes du ménage qui sont âgées de 16 ans et plus reçoivent chacune un facteur de 0,4; toutes celles de moins de 16 ans reçoivent un facteur de 0,3.

Les quintiles constituent une façon appropriée de catégoriser les revenus des ménages en allant des revenus les plus faibles aux revenus les plus élevés dans le but de tirer des conclusions sur la participation des enfants à des activités sportives dans les ménages qui se situent en bas, en haut ou au milieu de l'échelle de répartition des revenus. Les revenus ajustés des ménages des répondants sont classés du plus bas au plus élevé, puis ils sont généralement divisés en cinq groupes comprenant un nombre égal d'unités appelés quintiles. Toutefois, comme l'ESG catégorise le revenu des ménages par intervalles de revenu, la taille de chaque groupe de personnes déclarant un revenu du ménage ne peut être qu'approximative.

Le premier quintile (le plus bas) représente approximativement 20 % des ménages ayant déclaré les revenus ajustés les plus bas. Les 2e, 3e (milieu), et 4e quintiles, représentent progressivement des revenus ajustés plus élevés. Le 5e quintile (le plus élevé) regroupe environ 20 % des ménages ayant déclaré les revenus ajustés les plus élevés. Par ailleurs, l'ESG comporte un nombre considérable de répondants qui ne déclarent pas le revenu de leur ménage; ceux-ci sont représentés dans un groupe distinct.

la participation des enfants à des activités sportives, mais ces facteurs n'ont pas été examinés dans l'ESG de 2005.

Warren Clark est analyste principal à la revue *Tendances sociales canadiennes* à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. Bloom, M., Grant, M. et Watt, D. (2005). ***Les avantages socioéconomiques de la participation sportive au Canada***. Le Conference Board du Canada, août 2005 (p. iii). Extrait le 13 septembre, 2007 de http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pubs/socio-eco/sports_participation_e.pdf

2. Shields, M. (2006). L'embonpoint chez les enfants et les adolescents au Canada. *Rapport sur la santé*, 17(3), 27-43. N° 82-620MWF2005001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Ministre de l'industrie. Extrait le 27 mars 2008 de http://www.statcan.ca/francais/studies/82-003-archive/2006/17-3-b_f.pdf

3. Tremblay, M. S. et Willms, J. D. (2000). Secular trends in the body mass index of Canadian children. *Le journal médical de premier plan au Canada*. 163(11), 1429-1433. Erratum publié en 2001, 164(7), 970.

4. Tremblay, M. S. et Willms, J. D. (2003). Is the Canadian childhood obesity epidemic related to physical activity. *International Journal of Obesity*. 27, 1100-1105.

5. Côté, J. et Hay, J. (2002). Family influences on youth sport performance and participation. Publié sous la direction de Silva, J. et Stevens, D. *Psychological foundations of sports*. (pp. 503-519). Boston, MA : Allyn and Bacon.

6. Dans le cadre de l'Enquête sociale générale, on a demandé aux répondants d'identifier d'autres membres de leur ménage qui ont participé régulièrement à des sports organisés. Certains de ces membres du ménage étaient âgés de 5 à 14 ans, soit le groupe cible de cette étude. L'ESG est basée sur un échantillon des Canadiens âgés de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces, elle ne permet donc pas de calculer le nombre d'enfants. Les 2 millions d'enfants de 5 à 14 ans ayant régulièrement participé aux sports organisés ont donc été obtenus en appliquant le taux de participation des jeunes de 5 à 14 ans de l'échantillon de l'ESG aux estimations de population de 2005 publiées par la Division de la démographie à Statistique Canada pour cette tranche d'âge dans les 10 provinces.

7. Le taux de participation des garçons de 5 à 10 ans a baissé de 60 % en 1992 à 52 % en 2005, tandis que celui des filles du même âge est demeuré relativement stable (de 45 % en 1992 à 43 % en 2005) une différence statistiquement non significative. Chez les garçons de 11 à 14 ans, le taux de participation a chuté de 74 % à 62 % et chez les filles, il a baissé de 54 % à 48 %.

8. Statistique Canada. (2006). *Détail des dépenses moyennes des ménages selon le type de ménage pour le Canada, 2005*. Produit n° 62F0034XDB au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Ministre de l'industrie.

9. Seulement 39 % des enfants dans les ménages ne déclarant pas leur revenu participaient à des sports organisés.

10. Les parents qui participent à des sports organisés et qui regardent les sports amateurs.

11. Kremarik, F. 2000. L'activité sportive chez les enfants : une affaire de famille. *Tendances sociales canadiennes*. 58, 20-24. Extrait le 9 avril 2008 de http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/2000002/articles/5166.pdf

12. Collins, M. F. et Kay, T. (2003). *Sport and social exclusion*. New York : Routeledge.

13. Hellstedt, J. C. (1995). Invisible players : A family system model. Publié sous la direction de S. M. Murphy. *Sport Psychology Interventions*. Champaign, IL : Human Kinetics, 117-146.

14. Chui, T., Tran, K. et Maheux, H. (2007). *Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006*. N° 97-557-XIF au catalogue de Statistique Canada. Extrait le 19 février, 2008 de http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/immcit/pdf/97-557-XIF2006001.pdf

15. Cragg, S., Cameron, C., Craig, C. L. et Russell, S. (1999). *Canada's children and youth : A physical activity profile*. Ottawa : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. Extrait le 28 janvier 2008 de http://www.cflri.ca/fra/documents_recherche/documents/HBSC.pdf

16. Cragg, S. et Cameron, C. (2006). *Physical Activity of Canadian Youth – An Analysis of 2002 Health Behaviour in School-Aged Children Data*. Ottawa : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. Extrait le 17 novembre 2007 de www.cflri.ca/eng/statistics/surveys/documents/HBSC.pdf

17. Kohen, D. E. *et al.* (2002). Neighborhood income and physical and social disorder in Canada : Associations with young children's competencies. *Child Development*, 73(6), 1844-1860.

18. Turcotte, M. (2008). La vie dans les régions métropolitaines — L'opposition ville/banlieue : comment la mesurer? *Tendances sociales canadiennes*. 85, 2-20. N° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada. Extrait le 27 février, 2008 de http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/2008001/article/10459-fr.pdf

19. Les régions métropolitaine de grande et moyenne tailles incluent celles dont la population était de 250 000 habitants et plus en 2001. Il s'agit de Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa-Gatineau, Calgary, Edmonton, Québec, Winnipeg, Hamilton, Windsor, London, St. Catharines, Victoria, Oshawa et Kitchener.

20. La baisse de participation au ski alpin peut être en partie due au manque de neige durant l'hiver. En 2005, l'enneigement de janvier à mars et puis en décembre, soit la saison idéale pour le ski, était beaucoup moindre que celui des hivers des années 1990.

TSC Tableau A1 Participation sportive des enfants de 5 à 14 ans, par caractéristiques sociodémographiques, 2005

	Sexe de l'enfant âgé de 5 à 14 ans		
	Garçons et filles	Garçons	Filles
	(% des enfants âgés de 5 à 14 ans qui ont régulièrement participé à des activités sportives durant les 12 derniers mois)		
Tous les enfants âgés de 5 à 14 ans	51	56	45
Âge de l'enfant			
5 à 10 ans†	47	52	43
11 à 14 ans	55*	62*	48
Type de famille			
Intacte †	53	58	48
Reconstituée ou recomposée	46	54	37*
Monoparentale	47	55	39*
Niveau d'activité sportive des parents			
Ne s'intéresse pas aux sports †	24	27	22
Agit en tant que spectateur seulement	62*	73*	52*
Agit en tant que participant seulement	46*	49*	44*
Agit en tant que participant et spectateur	69*	77*	63*
Administrateur/arbitre/entraîneur	82*	86*	77*
Nombre de parents impliqués dans les sports			
Familles biparentales	52	57	46
Aucun des parents	22	26	19
Un parent	49*	55*	43*
Les deux parents	75*	81*	70*
Familles monoparentales	47	55	39
Parent non impliqué dans les sports †	27	29	26[E]
Parent impliqué dans les sports	69*	82*	53*
Situation des parents vis-à-vis le marché du travail			
Familles biparentales			
Les deux parents ont un emploi à temps plein	58	64	52
Le père travaille à temps plein/ la mère travaille à temps partiel †	66	69	63
Le père travaille à temps plein/ la mère n'a pas d'emploi	38*	42*	35*
Autres familles biparentales	51*	49*	53
Familles monoparentales			
Parent employé à temps plein	53	65	40*
Parent employé à temps partiel †	57	52[E]	61
Parent sans emploi	40	46	34*[E]
Quintiles du revenu du ménage ajusté			
Le plus faible †	44	52	35
2e	44	50	38
3e (milieu)	56*	62	50*
4e	60*	64*	55*
Le plus élevé	68*	75*	61*
Non déclaré	39	43	36

	Sexe de l'enfant âgé de 5 à 14 ans		
	Garçons et filles	Garçons	Filles
	(% des enfants âgés de 5 à 14 ans qui ont régulièrement participé à des activités sportives durant les 12 derniers mois)		
Plus haut niveau de scolarité des parents			
Études secondaires partielles/ élémentaires/aucune scolarisation	22*[E]	28*[E]	16*[E]
Diplôme d'études secondaires	42*	50	34*
Études collégiales ou universitaires partielles	49*	53	45*
Diplôme/certificat d'un collège ou d'une école de métiers	54	59	48*
Baccalauréat	57	66	48
Doctorat/maîtrise/premier grade professionnel †	60	62	59
Âge de la mère			
Moins de 30 ans †	39	42	35
Dans la trentaine	47*	52*	43*
Dans la quarantaine	57*	64*	48*
50 ans et plus	50*	53*	46*
Période à laquelle les parents ont immigré			
Nés au Canada †	55	61	49
Avant 1986	50	55	46
1986 à 1995	35*	33*[E]	37[E]
Après 1995	32*	36*[E]	28*[E]
Non déclarée	41*	51*	30*
Région			
Atlantique †	61	67	55
Québec	48*	57*	38*
Ontario	52*	57*	47
Prairies	53*	56*	48
Colombie-Britannique	44*	49*	40*
Population des régions métropolitaines de recensement (RMR) ou des agglomérations de recensement (AR)			
Grandes RMR (Toronto, Montréal, Vancouver) †	47	52	41
Moyenne RMR (250 000 habitants et plus)	51	56	46
Petites RMR et AR (50 000 à moins de 250 000 habitants)	57*	68*	44
Petites villes et villages (10 000 à moins de 50 000 habitants)	58*	64*	52*
Régions rurales	49	55	43
Densité relative des logements dans le quartier			
Élevée †	42	43	41
Moyenne	45	55	35
Faible	52*	58*	47
À l'extérieur des centres urbains principaux	54*	59*	48

[E] À utiliser avec prudence

† Catégorie de référence.

* Présente une différence statistiquement significative par rapport à la catégorie de référence ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

Québec 1608-2008 : 400 ans de recensements

par Gwenaël Cartier

Cet article a été adapté de « Québec 1608-2008 : 400 ans de statistiques démographiques », qui sera publié dans Les cahiers québécois de démographie *en août 2008. http://www.demo.umontreal.ca/ada/cahiers.html*

La fondation de Québec

Le 13 avril 1608, Samuel de Champlain entreprend une troisième traversée vers la Nouvelle-France, Pierre Du Gua de Mons lui ayant confié la mission d'y établir un poste de traite permanent sur les terres explorées un peu moins d'un siècle plus tôt par Jacques Cartier[1]. Il débarque à Québec le 3 juillet 1608 avec un équipage de 28 hommes. Les conditions de vie très difficiles de l'époque font que seulement 8 d'entre eux survivront au premier hiver.

Samuel de Champlain
Source : l'Atlas canadien en ligne
Société géographique royale du Canada

Ainsi débute l'existence de la ville de Québec qui, 400 ans plus tard, demeure la plus ancienne ville francophone de l'Amérique du Nord.

L'historique complet des débuts de l'évolution démographique de la ville de Québec depuis sa fondation ne sera rapporté dans un document officiel du gouvernement canadien qu'à partir du premier recensement de la Confédération canadienne soit celui de 1871. Une révision des données a été présentée dans l'édition du Recensement de 1931. C'est donc à partir des informations de ces deux recensements, ainsi qu'avec l'aide des statistiques de l'ensemble des autres recensements, que l'on peut présenter ici cette évolution de la ville de Québec, depuis sa naissance jusqu'à son 400e anniversaire.

En fait, avant les fondations de Trois-Rivières (1634) et de Montréal (1642) on peut facilement associer les chiffres de la Nouvelle-France à ceux de la ville de Québec. L'immigration, véritable moteur de la croissance de la ville aux tout premiers débuts, est relativement peu importante jusqu'à la prise de Québec par les frères Kirke en 1629. Passé cette période, il faut attendre la venue de Jean Talon et du premier recensement pour situer plus précisément où en est rendue la population de la ville de Québec.

Les recensements de Jean Talon

Si, pendant le régime français, la colonie connaît 36 recensements, seulement 15 d'entre eux présentent des statistiques spécifiques à la ville de Québec. Les recensements y ont donc débuté avec l'arrivée du premier intendant de Nouvelle-France, Jean Talon[2], le 12 septembre 1665. La ville de Québec, au même titre que l'ensemble de la Nouvelle-France du XVIIe siècle, a bénéficié d'avoir été une des premières villes à être recensée en Amérique[3]. Ainsi, ce premier recensement a pris naissance en même temps que s'organisait

Source : Jean Talon par Théophile Hamel, Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, n° 1993.16425

la jeune colonie. D'ailleurs, Talon s'attelle à cette tâche rapidement puisque lui-même va de porte en porte recueillir l'information. Le territoire à couvrir étant vaste, il ne terminera son recensement qu'en 1666.

Jean Talon, par ces premiers résultats décrit une Nouvelle-France où la ville de Québec et ses environs occupent encore le premier plan (graphique 1).

À la lumière de ces résultats, le déséquilibre entre le nombre de femmes et d'hommes est considérable. Parmi les 547 personnes recensées dans la ville de Québec, les hommes sont environ 50 % plus nombreux que les femmes et la situation est semblable dans toute la Nouvelle-France. C'est ce qui amène Talon à formuler l'une des premières demandes au roi, celle de favoriser une immigration plus importante de femmes.

En regardant de plus près les résultats par état matrimonial on se rend compte que les célibataires, qui représentent 46,2 % de l'ensemble de la colonie, sont presque exclusivement des hommes puisqu'ils représentent plus de 90 % des colons célibataires. En effet, avant 1617, il n'y a pas de femmes à Québec et il n'y a pas de raisons les incitant à s'y installer en grand nombre non plus. Grâce au travail de Jean Talon, plus de 1 000 femmes[4], dont environ 900 Filles du Roi, viennent s'installer en Nouvelle-France entre 1667 et 1673, afin de favoriser le peuplement de la colonie.

Les premiers recensements de Talon ont permis de dresser le portrait de la colonie sous différents aspects. Ainsi, par exemple, en 1666, sur 1378 personnes de 15 ans et plus, l'intendant a recensé 763 personnes actives réparties dans 50 métiers et professions différents. (On peut toutefois présumer que les femmes et les militaires ont été exclus de ce décompte.)

Le Recensement de 1681

À la suite des recensements de 1666 et de 1667 de Talon, Jacques Duchesneau[5], son remplaçant, effectue cinq recensements de 1675 à 1681. Entre 1666 et 1681, l'ensemble de la colonie passe de 3 215 à 9 677 âmes, les effectifs ayant ainsi triplé. La ville de Québec profite également de cet essor puisque, durant ces 15 années, le nombre de ses habitants passe de 547 à 1345. Elle affiche toutefois un taux d'accroissement légèrement inférieur au reste de la colonie à la faveur d'une croissance démographique plus importante des lieux avoisinants.

La manifestation la plus perceptible du travail de Jean Talon dans la vie quotidienne de Québec, en 1681, est sûrement l'atténuation du déséquilibre démographique entre les hommes et les femmes.

Du ratio de trois pour une qu'il était en 1666 chez les 15 ans et plus, on retrouve maintenant un ratio de moins de deux hommes par femme alors que le pourcentage d'hommes habitant la ville de Québec est tout juste au-dessus de la barre des 60 % (61,2 %). La venue des Filles du Roi fait également en sorte que la proportion de la population de la ville de Québec des moins de 15 ans, qui était à peine au-dessus des 30 % en 1666, atteint presque les 40 % en 1681. Finalement, l'âge médian de la population de Québec qui devait se situer aux alentours des 22 ans et demi en 1667 se rapproche des 19 ans en 1681.

Les autres recensements du régime français

Après le Recensement de 1681, même si 28 recensements ont suivi pendant le régime français, aucun ne présentera autant de renseignements que les recensements de la période de Talon et de Duchesneau.

Par la suite, on remarque que la population de Québec diminue entre 1698 et 1706, vraisemblablement en raison de la croissance démographique en périphérie de celle-ci. D'ailleurs, le nombre de lieux géographiques n'a cessé de croître dans la colonie passant d'une dizaine de lieux lors du premier recensement à près d'une centaine lors du changement

TSC Graphique 1 En 1665-1666, Québec est la métropole de la Nouvelle-France

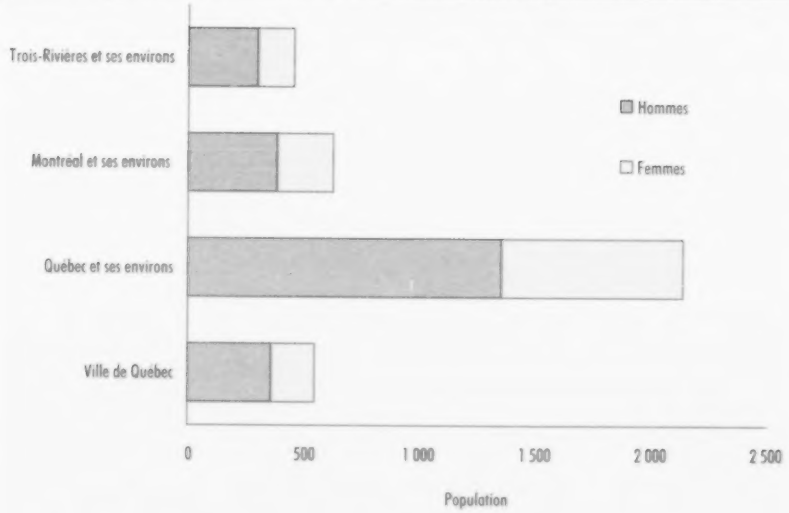

Source : Ministère de l'agriculture. (1878). *Recensement du Canada de 1870-71*, vol. IV, p. 2.

de régime en 1763. Au Recensement de 1765, il est question de 113 lieux pour lesquels on a recensé des habitants.

Finalement, la croissance démographique de la ville de Québec pendant toute la période du régime français se résume par l'arrivée de Champlain et de ses 28 hommes jusqu'au dernier recensement effectué par l'intendant François Bigot dénombrant 8001 personnes en 1754 (graphique 2).

Graphique 2 Sous le régime français, la population de Québec connaît un grand essor à partir de 1716

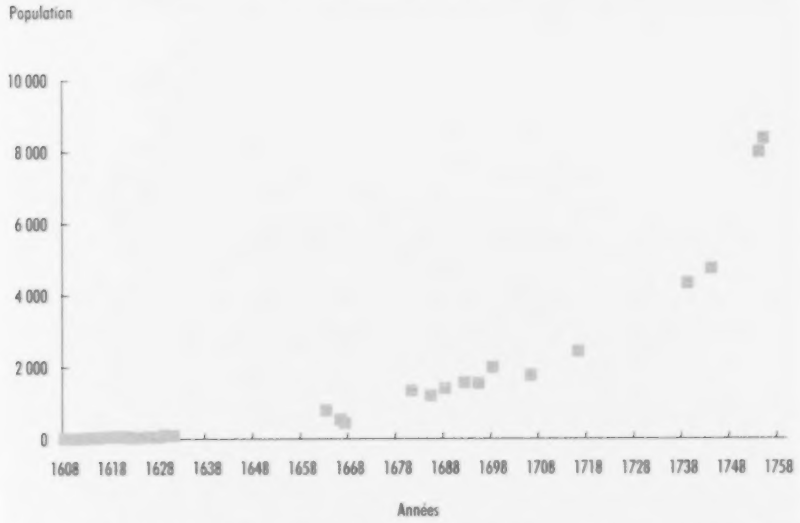

Source : Bureau fédéral de la statistique, de 1608 à 1663. Ministère de l'agriculture, de 1666 à 1754. Les données de 1739 et 1755 sont des estimations de Gwenaël Cartier, démographe à Statistique Canada.

La ville de Québec sous l'Empire britannique

Le passage de la Nouvelle-France à l'Empire britannique ralentit la tenue des recensements au Canada. Seulement trois recensements sont effectués durant la seconde moitié du XVIII[e] siècle, soit en 1765, 1784 et 1790. En fait, la tradition censitaire amorcée un siècle plus tôt par Jean Talon se transforme pour devenir davantage une tradition d'enquêtes[6]. Celles-ci ciblent des lieux géographiques ou des thèmes très spécifiques. Elles sont aussi exécutées très aléatoirement dans le temps. Par exemple, en 1763, on ne dénombre que les familles, soit 4 727 à Québec et 5 302 à Montréal. De la même façon, en 1764, le nombre de chefs de familles protestantes dénombrés dans le district de Québec et dans celui de Montréal est de 144 et de 56 respectivement.

En fait, sous cette nouvelle administration, le rôle d'intendant est aboli et ses fonctions sont désormais attribuées au gouverneur. La ville de Québec perd aussi son titre de métropole. En effet, avant la fin de ce siècle, la ville de Québec sera moins populeuse que celle de Montréal qui deviendra ainsi la nouvelle métropole avec une population de 18 000 habitants en 1790. Par contre, Québec avec ses 14 000 habitants restera la capitale administrative de la province et aussi la deuxième ville la plus populeuse. Le Recensement de 1754 est le dernier à fournir des informations complètes sur les villes de Québec et de Montréal jusqu'au Recensement de 1825. Les données de la fin du XVIII[e] siècle sont des estimations[7].

La population de la ville de Québec fluctue au XVIII[e] siècle. Toutefois, on voit clairement que la croissance de la ville a bien repris malgré le changement de régime (graphique 3).

On peut également retenir de cette époque certains éléments spécifiques concernant la population de Québec vers la fin du XVIII[e] siècle. En effet, au Recensement de 1784, on apprend qu'il y avait 88 esclaves vivant dans la grande région de Québec. Ce volet particulier de la vie des habitants de la province n'avait jamais été décrit dans les recensements de la Nouvelle-France[8].

Québec, capitale du Bas-Canada

À la suite du décret signé par le roi d'Angleterre, George III (10 juin 1791 — Acte constitutionnel du Canada), le Haut et le Bas-Canada sont créés et Québec devient la capitale du Bas-Canada. Toutefois, il faudra attendre le premier Recensement du Bas-Canada en 1825 pour savoir où en est la population de la ville de Québec.

Les premiers recensements du XIX[e] siècle

En 1825, le Recensement nous informe que la ville de Québec a dépassé le cap des 20 000 habitants, elle compte en fait 22 101 âmes. Par la suite, il faudra attendre le Recensement de 1851 pour obtenir d'autres chiffres de population spécifiques à la ville de Québec, les recensements qui suivent ne présentent à nouveau que les données pour le comté de Québec.

Notons qu'en 1827, on recense les industries pour la première fois. Ainsi, parmi les 14 différents types d'industries recensées, la plus importante est celle des moulins à scie. Ces moulins se retrouvent en plus grand nombre à Québec (288) qu'à Montréal (200). Montréal devance toutefois largement Québec

TSC Définir le district de Québec

Dans l'histoire des recensements, le vocabulaire pour décrire les lieux précis où les personnes sont recensées se transforme, entraînant avec [illegible] une possible confusion. Dans le cas du district, dès le début du régime Britannique, ce terme désigne une grande région qui porte le nom de la ville la plus importante s'y trouvant. La somme de tous les districts couvre alors l'ensemble du territoire.

Le meilleur exemple pour illustrer la représentation ainsi que la composition des districts nous est donné lors du Recensement du Bas-Canada en 1827 dans le tableau I[1]. On y retrouve les données de population pour chacun des districts (Québec, Montréal, Trois-Rivières et Gaspé) ainsi que des données pour les comtés dans ces districts.

L'utilisation du terme district apparaît pour la première fois dans les données du Recensement de 1784[2]. Les districts remplacent ainsi les lieux désignés par le terme « gouvernements » pendant le régime français.

Lors du Recensement de 1871, le mandat du recensement exigeant de témoigner de la représentativité électorale modifie l'utilisation du concept de district lors de la diffusion des données de population, comme en témoigne la toute première carte des districts de la province de Québec[3]. Ce changement dans l'utilisation de cette entité géographique fait en sorte que le nombre de districts passe de 4 à 83 pour la province de Québec et la ville de Québec ne fait plus partie du district du même nom, mais est composée de trois districts numérotés 145, 146 et 147.

Dans le cas des provinces de l'Ontario et du Québec, les districts et les comtés sont bien souvent confondus. L'organisation même des opérations du Recensement en 1891 traduit cette ambiguïté[4], puisque les officiers en chef du recensement ont sous leur responsabilité des commissaires de comté et des énumérateurs de district. On comprend donc l'utilité du tableau VI du Recensement de 1891[5] où l'on compare pour la première fois les districts électoraux et les districts de recensement.

Au recensement suivant, celui de 1901, on présente des chiffres de population pour la première fois par districts de recensement[6], mais lors de celui de 1911, la distinction entre les deux types de districts est moins évidente, si bien qu'au Recensement de 1921, on voit apparaître pour la première fois les concepts de circonscriptions électorales fédérales associées aux districts et sous-districts[7] ainsi que celui des divisions de recensement en remplacement des districts de recensement[8].

1. Ministère de l'agriculture. (1878). *Recensement du Canada de 1870-71*. Vol. IV. Ottawa. p. 95.
2. Ministère de l'agriculture. (1878). p. 74.
3. Ministère de l'agriculture. (1873). *Recensement du Canada de 1870-71*. Vol. I. Ottawa. p. xxviii.
4. Ministère de l'agriculture. (1893). *Recensement du Canada de 1890-91*. Vol. I. Ottawa. p. xi.
5. Ministère de l'agriculture. (1893). p. 369, tableau VI.
6. Ministère de l'agriculture. (1903). *Recensement du Canada de 1901*. Vol. I. Ottawa. p. 6, tableau II.
7. Bureau fédéral de la statistique. (1924). *Recensement du Canada, 1921*. Vol. I. Ottawa. p. xviii.
8. Bureau fédéral de la statistique. (1924). p. 249, tableau 16.

pour ce qui est du nombre total d'établissements, soit 899 contre 479. Talon avait amorcé d'une certaine façon cette tendance en identifiant les professions en 1666.

En 1831, on recense la population selon la religion pour la première fois. Avant, à l'occasion de certains recensements, c'est plutôt les églises qu'on recensait. On peut noter qu'en 1831 les Catholiques représentent environ 75 % de la population du Bas-Canada et que cette situation se reflète dans les districts de Québec et de Montréal. Toutefois les Anglicans sont relativement plus nombreux dans la région de Québec (15,4 %) que dans celle de Montréal (13,5 %) alors que c'est l'inverse pour la population s'identifiant à l'Église d'Écosse (respectivement 6,0 % contre 8,3 %).

Notons également qu'au Recensement de 1844, de nombreuses variables, outre la religion et l'industrie, apparaissent pour la première fois, soit le lieu de naissance, le niveau de scolarité, la santé, l'emploi, etc. Ainsi, on note que la ville de Québec connaît une importante vague d'immigration[9] puisqu'entre 25 % et 30 % de sa population est née à l'extérieur du pays, et ce, principalement en Irlande. Cette forte présence irlandaise s'explique par le fait qu'au XIX[e] siècle, surtout après 1815, la démographie croissante et la détérioration de l'économie contraignent de plus en plus de gens à quitter leur pays et que ce mouvement migratoire culmine à la suite de la terrible famine qui y sévit à la fin des années 1840[10]. D'après les données relatives à l'ensemble du Bas-Canada et aux districts de Québec et de Montréal, qui incluent ces villes et les régions environnantes, il est raisonnable de déduire qu'en 1844, la population francophone dans les villes de Québec et de Montréal devait être sous la barre des 50 %. En effet, en 1844, l'ensemble du Bas-Canada comptait 75 % de Canadiens français, le district de Québec, 60,5 % et le district de Montréal, 52,2 %.

TSC Graphique 3 Après la conquête de 1763, la croissance de la population reprend son cours à Québec

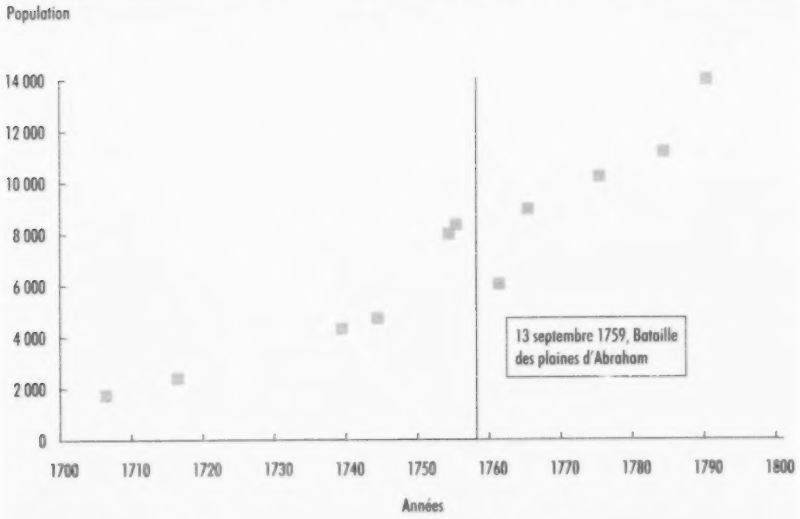

Source : Bureau fédéral de la statistique, 1716 et 1744. Ministère de l'agriculture, 1706, 1754, 1765 et 1790. Les autres années sont estimées par Gwenaël Cartier, démographe à Statistique Canada.

Les recensements décennaux

En 1847, convaincu de l'importance des recensements, James Bruce, comte d'Elgin et gouverneur du Canada-Uni va permettre la création du bureau d'enregistrement et de statistique. Ainsi, en vertu de la *Loi du recensement des Provinces unies*, un recensement devra être effectué dans les mois de février et de mars 1848 et être répété dans ces mêmes mois en 1850[11]. Puis, le 30 août 1851, la sanction royale est accordée à une loi qui assure qu'un recensement soit effectué périodiquement, d'abord en 1851, puis en 1861 et tous les 10 ans par la suite. On peut ainsi dire que le recensement décennal date de 1851. Ces innovations relatives à la tenue des recensements vont permettre d'obtenir des statistiques plus fiables et régulières que celles offertes durant le siècle précédent.

Les recensements de 1851 et de 1861

Les recensements de 1851 et de 1861 sont les deux seuls recensements décennaux du Bas-Canada. En 1851, la population de la ville de Québec a presque doublé depuis 1825 atteignant 42 052 habitants et la croissance se poursuit puisque la population atteint 51 109 habitants en 1861. Cette croissance importante de la population de la ville de Québec dans le milieu du XIX[e] siècle est le résultat combiné d'une baisse relative de la mortalité et d'une augmentation de la natalité[12]. Malgré une immigration soutenue, cette dynamique de croissance a pour effet d'augmenter la proportion de Canadiens de naissance qui, sûrement inférieure à 70 % en 1825, atteint presque les 80 % en 1861.

La Confédération de 1867

Les rébellions de 1837 ainsi que les revendications de la population qui souhaite un gouvernement élu représentatif de la taille de la population mènent à la proclamation de la *Loi constitutionnelle de* 1867. Les articles 8 et 51 de ce document précisent que le recensement doit fournir des chiffres de population qui serviront à établir le nombre des représentants de chaque province à la Chambre des communes. La *Loi constitutionnelle de* 1867 a pour principal effet d'influencer la décision d'uniformiser la méthode de jure et de rendre essentielle la tenue de recensements tous les 10 ans, en fonction d'une base géographique précise, à date fixe. On effectue ainsi, en 1871, le premier recensement en vertu de cette loi. Joseph Charles Taché[13] joue un rôle déterminant dans la tenue des recensements durant toute cette période allant du début de la Confédération jusqu'à la nomination du premier statisticien fédéral et à la création d'un bureau permanent du recensement et des statistiques.

Le découpage géographique plus détaillé permet de mieux analyser les caractéristiques démographiques de l'étalement urbain des grandes villes. Le Recensement de 1871 marque un tournant quant à la diffusion de nouvelles statistiques de population pour la ville de Québec. Ainsi, la diffusion des chiffres de population par quartiers permet de mieux apprécier les changements démographiques survenus à Québec en cette fin de XIX[e] siècle. Par exemple, dans le cadre de la transition du commerce à l'industrialisation, on peut constater la croissance démographique des quartiers St-Roch, Jacques-Cartier, St-Sauveur et St-Vallier de la partie est de la ville. La population y bondit de 28 305 à 36 200 de 1871 à 1891, tandis qu'elle tend à décroître dans les autres quartiers.

La fin du XIX[e] siècle marque aussi un ralentissement important le la croissance démographique de Québec (graphique 4).

Le XX[e] siècle

Évidemment, la tendance des recensements amorcée à la fin du XIX[e] siècle se prolonge au siècle suivant, si bien qu'au même rythme, tous les dix ans, de précieuses informations démographiques

Graphique 4 La population de la ville de Québec se stabilise à la fin du XIX^e siècle

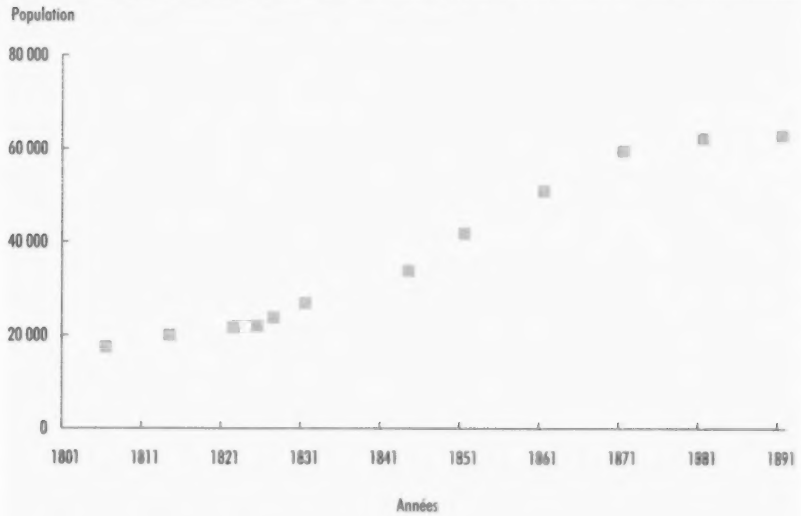

Source : Bureau fédéral de la statistique, de 1871 à 1891. Ministère de l'agriculture, 1825, 1851 et 1861. Les autres années sont estimées par Gwenaël Cartier, démographe à Statistique Canada.

Graphique 5 La population de la ville de Québec double de 1901 à 1941 et atteint un sommet en 1971

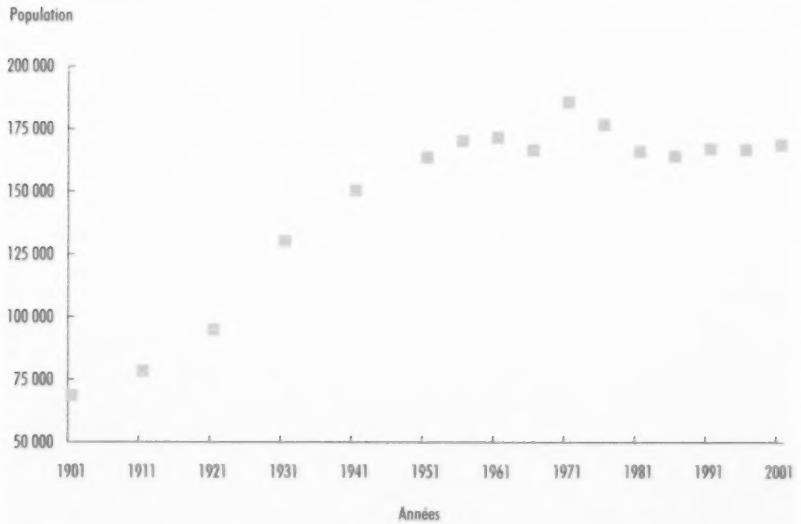

Source : Bureau fédéral de la statistique, de 1901 à 1941. Statistique Canada, de 1951 à 2001.

portant sur la ville de Québec sont disponibles. De plus, à partir de 1956, on effectue des recensements quinquennaux.

Au début du XX^e siècle, la population de la ville de Québec connaît une croissance assez spectaculaire. Du reste, on peut dégager deux périodes distinctes quant à l'évolution de la ville de Québec dans ce troisième siècle d'existence. Premièrement, de 68 840 âmes en 1901, la population de Québec passe à 171 979 personnes en 1961 sur une trajectoire de croissance presque continue dont le rythme ne commence à ralentir qu'après 1931. En second lieu, malgré une hausse de sa population en 1971, la croissance démographique de la ville va finalement se stabiliser jusqu'en 2001 (graphique 5).

Le XXI^e siècle

Le XXI^e siècle débute à l'image du siècle précédent lorsqu'on examine les résultats du Recensement de 2001. En effet, la population dénombrée de la ville de Québec au 15 mai 2001 se situe à 169 076, soit à nouveau une faible augmentation depuis le précédent Recensement de 1996 mais, surtout, un niveau encore en deçà des 171 979 personnes recensées en 1961. La stabilisation de la population de la ville de Québec décrite plus haut se prolonge en ce début de siècle.

Les fusions municipales de 2002

Le 1^er janvier 2002, un changement majeur survient. Treize municipalités incluant Québec fusionnent avec ce qui devient la nouvelle ville de Québec. L'impact démographique de cette fusion propulse les effectifs de la ville à 507 991 habitants[14]. Puis, un autre changement important survient quatre ans plus tard. Le 1^er janvier 2006, deux anciennes municipalités fusionnées en 2002 défusionnent de la nouvelle ville de Québec. La population de la ville de Québec passe donc sous la barre du demi-million, 31 661 personnes[15] n'étant plus énumérées au sein de la nouvelle ville.

Le Recensement de 2006

Ainsi, le 16 mai 2006, à l'occasion du plus récent recensement, la ville de Québec fait un bond démographique fulgurant. De 169 076 personnes recensées en 2001, elle atteint maintenant 491 142 habitants en raison des fusions municipales. Québec redevient ainsi la deuxième ville la plus populeuse de la province[16].

Au moment d'écrire ces lignes, on ne sait pas encore tout du Recensement de 2006, mais on peut déjà remarquer que la population de la ville de Québec continue de vieillir. En effet, les personnes âgées de 65 ans et plus y représentent plus de 16 % de l'ensemble de la population, soit un sommet historique. Dans ce contexte, une autre statistique mérite d'être soulignée : la population âgée de 15 ans et plus vivant en couple (mariée ou en union libre) représente plus de 53 % de l'ensemble des 15 ans et plus, ce qui ne s'est pas vu depuis 1825.

En 2006, Québec est une ville très francophone, puisque près de 95 % de ses habitants déclarent le français comme seule langue maternelle. D'autre part, les personnes nées à l'étranger représentent à nouveau tout près de 5 % de l'ensemble des habitants de la ville, un niveau qui remonte à 1891, alors que cette proportion atteignait les 4,5 %.

Québec au tournant de son 400e anniversaire

Enfin, le 3 juillet 2008, la ville de Québec aura 400 ans bien sonnés. Ce jour-là, à combien s'élèvera son nombre d'habitants? Selon les estimations de population par municipalités publiées par l'Institut de la Statistique du Québec, il était de 502 119 habitants en 2007[17]. On peut donc affirmer que Québec aura plus de un demi-million d'habitants lors de son anniversaire. C'est un bel hommage à Samuel de Champlain et à son équipage, venus pour fonder la ville de Québec dans de si rudes conditions.

Gwenaël Cartier est Conseiller régional, Région de l'Est, Statistique Canada.

1. Statistique Canada. (1984). *Sur les traces de Jacques Cartier*. N° 11-X-524F au catalogue. Ottawa, Ministre de l'Industrie.
2. Jean Talon a été le premier intendant de la Nouvelle-France pendant deux mandats, de 1665 à 1668 et de 1670 à 1672. Louis Robert de Fortel a été nommé premier intendant de Nouvelle-France mais n'a jamais occupé les fonctions. Trois recensements ont été effectués sous l'intendance de Talon, ceux de 1666, 1667 et 1671.
3. Statistique Canada. (2002). *Le recensement de 2001 en bref*. N° 92-379-XPB au catalogue. Ottawa, Ministre de l'Industrie.
4. Statistique Canada, ESTAT, À propos de Jean Talon, http://www.statcan.ca/francais/freepub/98-187-XIF/it_f.htm
5. On doit à Jacques Duchesneau les recensements de 1675, 1676, 1679 et 1681. Duchesneau n'a remplacé Talon qu'en 1675, Frontenac ayant gouverné la Nouvelle-France sans intendant de 1672 à 1675.
6. Statistique Canada. (2002). *Le recensement de 2001 en bref*. N° 92-379-XPB au catalogue. Ottawa, Ministre de l'Industrie.
7. Concernant les effectifs de population de la ville de Québec au Recensement de 1765, une note inscrite à l'époque (au Recensement de 1871) où sont consignées les statistiques, indique l'utilisation d'un « estimé calculé sur la proportion des recensements antérieurs », et ceci tant pour la ville de Québec que pour celle de Montréal. Au Recensement de 1784, les résultats présentés ne nous informent de la situation démographique que pour les districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières; l'auteur a calculé un estimé en se basant également sur ceux faits par Bouchette ainsi que sur les informations des autres recensements. Pour ce qui est des effectifs de population de la ville de Québec au Recensement de 1790, une note indique sensiblement les mêmes réserves qu'au Recensement de 1765.
8. Mathieu de Costa, travaillait pour Sieur Du Gua de Mons et aurait aussi vraisemblablement servi Champlain comme interprète auprès des autochtones. L'esclavage devient légal en Nouvelle-France le 13 avril 1709 par une ordonnance de l'intendant Raudot [*Le Dictionnaire biographique du Canada en ligne*. http://www.biographi.ca/FR/index.html]
9. En 1844, les immigrants sont au nombre de 87 178 dans tout le Bas-Canada qui compte au total 697 084 habitants.
10. L'Encyclopédie canadienne Historica. Extrait le 3 avril 2008 de http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1SEC852191
11. Statistique Canada. (2002). *Le recensement de 2001 en bref*. N° 92-379-XPB au catalogue. Ottawa, Ministre de l'Industrie.
12. Les statistiques de l'état civil de la ville de Québec pour la période de 1771 à 1870 sont consignées dans le vol. V du Recensement de 1871.
13. Statistique Canada. (1993). *75 ans à compter: l'histoire de Statistique Canada*, Ottawa, p. 6.
14. Les 507 991 habitants représentent la population de la ville de Québec au 15 mai 2001, selon la géographie du 1er janvier 2002. Statistique Canada. (2006). *Classification géographique type, CGT. Vol. I (provisoire), La classification*. N° 12-571-XWF au catalogue. Ottawa, Ministre de l'Industrie.
15. Statistique Canada. (2006)
16. Au Recensement de 2001, la ville de Laval arrive au second rang avec 343 005 habitants et, cinq ans plus tard, elle glisse au troisième rang avec 368 709 habitants.
17. Cette estimation est disponible sur le site du ministère des Affaires municipales et Régions du Québec dans le cadre du décret de la population. http://www.mamr.gouv.qc.ca/organisation/orga_donn_popu_asp

TSC Aperçu du recensement – L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006

Contribuant à la diffusion des résultats du Recensement, Tendances sociales canadiennes *souligne quelques-unes des tendances sociales clés observées au Recensement de la population de 2006. Nous présentons dans ce numéro une brève adaptation du document* **L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006** *(nº 97-559 au catalogue).*

Survol de l'évolution de la population active au Canada

Entre 2001 et 2006, l'emploi a crû annuellement de 1,7 % par année, ce qui classait le Canada au premier rang des pays du Groupes des sept (G7) à cet égard. L'Italie s'est classée au deuxième rang (+ 1,2 %), suivie de la France et des États-Unis. Selon les données tirées de l'Enquête sur la population active, la croissance de l'emploi au Canada s'est poursuivie après 2006. L'emploi a progressé dans toutes les régions, mais c'est dans l'Ouest du pays, notamment en Alberta et en Colombie-Britannique que la croissance a été la plus forte.

Secteur des biens

L'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière connaît la plus forte croissance

Dans le secteur de la production des biens, la croissance la plus forte de l'emploi entre 2001 et 2006 a été relevée dans l'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière. Le nombre de travailleurs y a atteint 222 700 en 2006, une progression annuelle moyenne de 7,5 %, soit presque quatre fois la moyenne nationale de 1,7 %. De surcroît, 70 % de la croissance de l'emploi dans ce secteur d'activité a eu lieu exclusivement en Alberta.

L'emploi a connu une forte progression de 4,5 % par année en moyenne dans le secteur de la construction, ce qui porte l'emploi total dans ce secteur à 991 200 pour 2006. La hausse de l'emploi dans la construction a été plus forte dans les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qu'elle ne l'a été en Ontario et au Québec.

La fabrication subit le plus grand déclin

En revanche, les résultats sont moins positifs dans le secteur de la fabrication qui a cédé 136 700 emplois entre 2001 et 2006, soit l'équivalent d'une baisse de 1,4 % par année.

Globalement, le nombre de travailleurs est passé d'autour de 2 033 200 à environ 1 896 500. Ces pertes se sont produites principalement en Ontario (–77 700 emplois manufacturiers) et au Québec (–56 600 travailleurs).

L'industrie canadienne de la fabrication de vêtements coupés-cousus a perdu près de 33 000 travailleurs entre 2001 et 2006, ce qui représente une baisse annuelle moyenne de 9,3 %.

L'emploi dans le secteur des ordinateurs et des télécommunications (TC) a fléchi de 28 200, ce qui a durement été ressenti à Ottawa-Gatineau.

L'industrie de la pâte à papier, du papier et du carton a perdu 14 400 travailleurs au cours de la dernière période quinquennale. L'effectif de l'industrie des scieries et de la préservation du bois a, quant à lui, diminué de 14 200 travailleurs, près de la moitié de la baisse étant survenue en Colombie-Britannique.

Secteur des services

Contrairement aux résultats observés dans les industries productrices de biens, l'emploi a connu une croissance généralisée dans le secteur des services au Canada. Les données du recensement montrent que, au Canada, le grand secteur du commerce de détail, la première branche en importance du secteur des services, a presque rejoint le secteur de la fabrication en ce qui a trait au niveau de l'emploi.

Entre 2001 et 2006, l'emploi dans le commerce de détail a progressé de 1,8 % par année en moyenne, ce qui représente 155 800 travailleurs de plus pour la période et porte l'effectif total du commerce de détail à un peu plus de 1 815 000 travailleurs. Les plus fortes hausses de l'emploi ont été relevées dans les épiceries, les magasins de matériaux et de fournitures de construction, et chez les concessionnaires d'automobiles.

L'emploi dans le secteur de l'immobilier, de la location et de la location à bail a connu une forte croissance annuelle de 3,3 % en moyenne, croissance vraisemblablement attribuable au boom du secteur résidentiel. Cette branche d'activité employait un peu plus de 293 000 travailleurs en 2006.

Les services professionnels, scientifiques et techniques ont également profité d'une forte hausse de l'emploi, qui a enrichi cette branche d'activité de 142 300 travailleurs, soit l'équivalent d'une progression annuelle moyenne de 2,9 %. La croissance de l'emploi dans cette branche s'est notamment appuyée sur une demande accrue de main-d'oeuvre dans l'industrie de l'architecture, du génie et des services connexes, demande émanant vraisemblablement du secteur de la construction et de l'industrie pétrolière et gazière.

L'effectif de la deuxième branche en importance du secteur des services au Canada, les soins de santé et l'assistance sociale, a augmenté de 199 900 travailleurs. Cette hausse a porté l'effectif total des soins de santé et de l'assistance sociale à 1 667 700 travailleurs en 2006. Ce sont l'Ontario, le Québec et l'Alberta qui ont profité des hausses les plus marquées.

Les services d'enseignement ont accru leur main-d'oeuvre de 123 600 travailleurs, un taux croissance annuel moyen de 2,4 %, ce qui a porté l'effectif total du secteur à 1 110 000 travailleurs en 2006. Les universités ont affiché une croissance de l'emploi particulièrement forte, dans le sillage d'une augmentation des inscriptions.

Le nombre de travailleurs dans les administrations publiques a atteint 943 700 en 2006, ce qui représente un taux annuel moyen de croissance de 1,7 %, soit le taux de croissance de l'emploi pour l'ensemble de l'économie. Globalement, la majeure partie de la progression a été le fait des administrations publiques locales, municipales et régionales.

Professions

Les travailleurs de l'industrie pétrolière et gazière : un petit groupe qui enregistre la croissance de l'emploi la plus rapide

Les mouvements de la demande sectorielle de main-d'oeuvre dans différentes branches de l'économie ont eu des répercussions sur la répartition des professions au Canada. Bien que l'industrie pétrolière et gazière reste relativement petite, son expansion rapide au cours des dernières années a donné un élan remarquable à un certain nombre de professions.

Le nombre de foreurs et de travailleurs de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz a presque doublé pour atteindre 11 500, faisant de cette profession celle qui affiche la plus forte croissance entre 2001 et 2006.

Le boom de la construction résidentielle a suscité une vague de recrutement. Les commis à la production, souvent employés par les entreprises de construction, ont vu leur nombre grimper de 73,3 % pour atteindre 24 100. Pendant ce temps, l'effectif des aides de soutien des métiers et des manoeuvres en construction a grimpé de 57,2 % en 2006 pour se chiffrer à près de 143 900 travailleurs. Les achats de biens coûteux ont intensifié les activités des agents de prêts qui se trouvaient au nombre de 35,400, soit une hausse de 13 900 personnes ou de 64,5% par rapport à 2001.

Une forte croissance de l'emploi a aussi été observée chez les assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire (65,7 %). Cette hausse coïncide avec l'augmentation des inscriptions postsecondaires au cours des dernières années.

Quelque 36 500 esthéticiennes, électrolystes et travailleurs assimilés ont été dénombrés lors du dernier recensement, ce qui représente une hausse de 57,4 % par rapport à 2001. Cette poussée s'explique en partie par l'expansion de l'industrie des « spas » au Canada.

Professions affichant les taux de croissance les plus élevés, 2001 à 2006, Canada

Profession	Emploi en 2006	% de croissance, 2001-2006
Foreurs et personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz	11 500	78
Commis à la production[1]	24 100	73
Assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	61 500	66
Agents de prêts	35 400	65
Inspecteurs en construction	13 700	62
Esthéticiens ou esthéticiennes, électrolystes et personnel assimilé	36 500	57
Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	143 900	57
Commis de soutien administratif	101 700	54
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	21 400	54
Ingénieurs de l'extraction et du raffinage du pétrole	9 000	54

1. Comme ceux employés par les entreprises de construction pour la préparation des calendriers de production.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et de 2006.

Les professions les plus courantes

Entre 2001 et 2006, les conducteurs de camions ont dû céder le premier rang aux vendeurs et commis-vendeurs du commerce de détail pour ce qui est de la profession la plus fréquente chez les hommes. La troisième profession la plus populaire chez les hommes était toujours celle de directeur du commerce de détail.

Chez les femmes, les emplois de vendeuses et de commis-vendeuses dans le commerce de détail représentent aussi la profession la plus fréquemment déclarée en 2006, l'effectif de ce groupe se chiffrant à un peu plus de 400 000 travailleuses. Les caissières se classent au deuxième rang avec un effectif de 256 000 travailleuses. Enfin, grâce au recrutement de personnel dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, les infirmières se sont hissées de quelques rangs par rapport à 2001 pour prendre la troisième place au palmarès des professions.

Plusieurs occupations du secteur de la fabrication se sont fortement repliées. Ainsi, le nombre d'opérateurs de machines dans le secteur de la fabrication a chuté de 52 700 entre 2001 et 2006 et l'effectif des assembleurs de structures métalliques, qui comprend les métallurgistes, a diminué d'environ 6 800 travailleurs, ou de 34,4 %.

Professions les plus fréquentes chez les hommes et les femmes, Canada, 2006

	Emploi en 2006	Variation dans l'emploi de 2001-2006
Hommes		
Vendeurs et commis-vendeurs — commerce de détail	285 800	63 600
Conducteurs de camions	**276 200**	**40 900**
Directeurs — commerce de détail	192 200	-8 100
Concierges et concierges d'immeubles	**154 100**	**18 800**
Exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles	147 800	-21 200
Manutentionnaires	**147 000**	**13 900**
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	143 000	20 400
Charpentiers-menuisiers	142 400	32 900
Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	133 600	47 500
Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité	102 600	10 200
Femmes		
Vendeuses et commis-vendeuses — commerce de détail	400 000	68 600
Caissières	255 500	35 500
Infirmières autorisées	249 400	33 800
Commis de bureau générales	244 200	23 100
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	237 300	-16 500
Enseignantes au primaire et au préscolaire	241 600	19 900
Serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	194 800	23 100
Éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance	157 700	31 700
Serveuses d'aliments et de boissons	**152 000**	**-2 900**
Préposées à l'entretien ménager et au nettoyage — travaux légers	147 400	24 400

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et de 2006.

Le nombre de monteurs et de contrôleurs de matériel mécanique, y compris les monteurs de pièces automobiles, un groupe professionnel important dans le sud de l'Ontario, a également chuté de 6 100, soit de 33,3 %.

Environ 24 200 travailleurs occupaient un poste d'assembleur, de fabricant, d'inspecteur et d'examinateur dans le domaine de l'électronique, soit une baisse de 18,8 % par rapport à 2001. Ce nombre comprend aussi les travailleurs qui fabriquent de l'équipement audiovisuel, comme les chaînes stéréophoniques, les téléviseurs et les composantes informatiques.

Les personnes ayant fait des études en pédagogie avaient le plus bas taux de chômage

En 2006, les taux de chômage pour l'ensemble des niveaux de scolarité étaient relativement faibles par rapport aux années précédentes. Cependant, l'économie canadienne continue de favoriser les travailleurs ayant fait des études plus poussées. Selon les données du recensement, le taux de chômage des travailleurs Canadiens âgés de 25 à 54 ans qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires s'élevait à 9,4 %. Ceci représente plus du double du taux de 4,2 % qu'enregistrent les détenteurs d'un grade universitaire.

Le choix du programme d'études d'une personne a une incidence sur les probabilités de décrocher un emploi. Parmi les personnes ayant fait des études postsecondaires, celles qui ont suivi des programmes dans le domaine de l'enseignement affichaient, en 2006, le taux de chômage le plus bas, soit 3,0 %.

Parmi les autres domaines d'études associés à de faibles taux de chômage figurent les études bibliques (3,2 %), l'agriculture, les services de santé, ainsi que les études des parcs, de la récréologie et des loisirs qui figurent tous à 3,6 %.

Le Nord et l'Alberta connaissent les taux les plus élevés de mobilité de la main-d'oeuvre

Selon les données sur la mobilité de la main-d'oeuvre, 562 800 personnes, soit 3,4 % de la population active, ont déménagé dans une autre province ou un autre territoire entre 2001 et 2006. Ce sont les Territoires du Nord-Ouest qui ont enregistré le taux le plus élevé de mobilité, plus du cinquième (21,5 %) de sa population active ayant vécu ailleurs au Canada en 2001.

Parmi les provinces, c'est l'Alberta qui présentait, en 2006, le plus haut taux de mobilité, 8,6 % de la population active ayant vécu dans une autre province ou un autre territoire cinq ans plus tôt. Selon les estimations, depuis 2001, 160 500 personnes au sein de la population active de l'Alberta provenaient d'une autre région du Canada.

Les taux de mobilité les plus élevés sont observés dans deux branches d'activité : l'extraction minière, pétrolière et gazière, et le secteur des administrations publiques. Dans l'industrie des mines, du pétrole et du gaz, 8,1 % des personnes occupées, soit quelque 17 700 travailleurs, vivaient dans une autre province ou un autre territoire cinq ans plus tôt.

Selon les estimations, 51 400 travailleurs dans le secteur des administrations publiques, soit 5,5 % de la population active, avaient également déménagé d'une province ou d'un territoire à un autre durant la période intercensitaire.

Le vieillissement de la main-d'oeuvre

Les données du recensement montrent qu'en 2006, les travailleurs de 55 ans et plus représentaient 15,3 % de l'ensemble de la population active, comparativement à 11,7 % en 2001. Conséquemment, l'âge médian de la population active a franchi la barre des 40 ans pour la première fois, passant de 39,5 ans en 2001 à 41,2 ans en 2006.

Selon les données du recensement, un peu plus de 2 millions de personnes de 55 à 64 ans occupaient un emploi en 2006, soit 43,0 % de plus qu'en 2001. Parallèlement, le taux global d'activité pour ce groupe d'âge a augmenté, passant de 54,0 % à 59,7 %.

Les exploitants agricoles formaient, en 2006, la profession associée à l'âge médian le plus élevé (52 ans par rapport à 51 ans en 2001) suivi au deuxième rang par les agents immobiliers et les agents de gestion immobilière dont l'âge médian était de 51 ans. Parmi les autres professions dont l'âge médian est d'environ 50 ans, il y a les ministres du culte; les conducteurs d'autobus et opérateurs d'autres transports en commun; les cadres supérieurs dans les domaines de la santé, de l'enseignement, des services communautaires et sociaux; et les cadres supérieurs des administrations publiques.

En 2006, les immigrants forment plus du cinquième de la population active du Canada

Des 17 146 100 personnes qui composaient la population active en 2006, on estime que 3 634 800 sont nées à l'étranger. Ces immigrants représentaient un peu plus du cinquième (21,2 %) de la population active du Canada en 2006, en hausse par rapport au pourcentage de 19,9 % observé cinq ans plus tôt, en 2001.

Les taux d'emploi des immigrants a connu une progression entre 2001 et 2006, particulièrement parmi ceux âgés de 25 à 54 ans passant de 76,4 % à 77,5 %. Durant la même période, le taux d'emploi pour la population née au Canada du même groupe d'âge est passé de 80,9 % en 2001 à 82,4 %.

Quant aux immigrants récents arrivés au Canada entre 2001 et 2006, 636 500 (ou 57,3 %) faisaient partie du principal groupe d'âge actif. Leur taux d'emploi était de 67,0 % en 2006, par rapport à 63,4 % en 2001. Il s'agit d'une augmentation supérieure à celle observée chez les personnes nées au Canada.

La majorité (51,1 %) des immigrants récents faisant partie du principal groupe d'âge actif se sont retrouvés sur le marché du travail de l'Ontario, suivi de celui du Québec (19,2 %) et de la Colombie-Britannique (15,9 %). En Ontario, leur taux d'emploi était de 68,5 %, au Québec, de 58,2 % et en Colombie-Britannique, de 67,1 % en 2006.

La situation sur le marché du travail s'est améliorée pour les immigrants récents, hommes et femmes, du principal groupe d'âge actif comparativement à 2001. Malgré cette amélioration, les immigrants récents continuent d'avoir des taux d'emploi inférieurs à ceux de la population née au Canada.

Chez les hommes, l'écart entre le taux d'emploi des immigrants récents et celui de leurs homologues nés au pays a diminué entre 2001 et 2006. Environ 78,6 % des immigrants récents de sexe masculin de 25 à 54 ans occupaient un emploi en 2006, en hausse de 4,1 points de pourcentage par rapport à 2001. Au cours de cette même période, le taux d'emploi des hommes nés au Canada n'a augmenté que de 0,6 point pour faire 86,3 %.

Les immigrantes récentes, elles aussi, ont réduit le fossé qui les sépare de leurs homologues nées au Canada. Leur taux d'emploi s'est accru entre 2001 et 2006, passant de 53,2 % à 56,8 %. Il s'agit là d'une hausse plus importante que celle enregistrée chez les femmes nées au pays, dont le taux d'emploi est passé de 76,3 % à 78,5 %.

Voyez le travail sous un angle différent!

Découvrez ce que les Canadiens font pour gagner leur vie
et combien ils gagnent dans *L'emploi et le revenu en perspective*

Le contenu

L'emploi et le revenu en perspective présente les données et les recherches les plus récentes sur la situation de l'emploi et du revenu au Canada. Dans chaque numéro, vous trouverez des données essentielles, des articles d'actualité et des études sur des sujets importants tels que :

- ☐ les gains et revenus au Canada
- ☐ les habitudes de dépense et d'épargne
- ☐ l'équilibre travail-vie personnelle
- ☐ le vieillissement de la population active
- ☐ les tendances régionales de l'emploi
- ☐ les tendances liées au travail autonome
- ☐ les changements technologiques touchant le milieu de travail
- ☐ ... et beaucoup d'autres sujets pertinents!

Certains décrivent *L'emploi et le revenu en perspective* comme une revue savante, tandis que d'autres préfèrent comparer cette publication à un magazine populaire. Tous s'entendent cependant pour dire que cette publication est indispensable pour les décideurs qui désirent se tenir au courant des dernières tendances du marché de l'emploi.

Ne manquez aucun numéro!

Faites-nous parvenir votre demande d'abonnement sans risque dès AUJOURD'HUI! Choisissez la publication mensuelle en format PDF ou HTML ou trimestrielle en version imprimée. Vous pouvez annuler votre abonnement en tout temps; nous vous rembourserons tous les numéros que vous n'aurez pas reçus. C'est garanti!

Édition imprimée paraissant tous les trois mois

Abonnement d'un an : 63 $
Abonnement de deux ans : 100,80 $ **(une économie de 20 %)**
Abonnement de trois ans : 132,30 $ **(une économie de 30 %)**

Gratuit* – Le fichier HTML ou PDF à télécharger chaque mois

(*Remarque : Vous pouvez visualiser les numéros en format HTML ou PDF par Internet seulement. Visitez le site Web de Statistique Canada à www.statcan.ca/francais/ads/75-001-XIF/order_2001_f.htm)

Comment commander – L'édition imprimée

PAR TÉLÉPHONE, sans frais	1-800-267-6677
PAR TÉLÉCOPIEUR, sans frais	1-877-287-4369
PAR COURRIEL	infostats@statcan.ca
PAR LA POSTE	Statistique Canada, Finances Immeuble R.-H.-Coats, 6-H 150, promenade Tunney's Pasture Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Version imprimée – Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 $ par numéro. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 $ par numéro. Les ministères et organismes du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.

Tendances sociales canadiennes

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'ABONNER À *TENDANCES SOCIALES CANADIENNES*, C'EST...

...CONNAÎTRE EN PRIMEUR LES QUESTIONS SOCIALES D'ACTUALITÉ

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros de ***Tendances sociales canadiennes*** explore nos réalités actuelles.

...ÊTRE IMMÉDIATEMENT INFORMÉ DES NOUVELLES TENDANCES

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre l'avenir et pour vous y préparer.

...OBTENIR LES DONNÉES LES PLUS PRÉCISES QUI SOIENT SUR LE CANADA

Des experts analysent les données recueillies par Statistique Canada, la source par excellence d'information inédite sur le Canada. Soyez assuré que ces données sont les plus à jour et les plus exhaustives qui soient.

Tendances sociales canadiennes vous offre un aperçu des Canadiens; vous pouvez vous en servir pour élaborer des programmes pertinents, des produits que l'on s'arrachera et des services novateurs qui répondent aux besoins des Canadiens du 21e siècle.

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :
par téléphone, au numéro sans frais 1 800 267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1 877 287-4369;
par courriel, à infostats@statcan.ca

L'abonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 39 $. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 $ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 $ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.ca pour en savoir davantage sur la version **gratuite** en ligne de *Tendances sociales canadiennes*.